

À 70 PIEDS SOUS L'HÔPITAL STE-JUSTINE

ABRI ANTIAÉRIEN POUVANT PROTÉGER 25,000 PERSONNES

SENATES READING ROOM
14005
OTTAWA, ONT.
31 D 54



"Il n'a pas son pareil au pays"

Le coordonnateur de la défense civile au Canada a déclaré, hier, que l'abri souterrain qui se trouvera à 70 pieds sous le nouvel hôpital Sainte-Justine, chemin de la Côte Sainte-Catherine, et qui pourra abriter quelque vingt-cinq mille personnes advenant une attaque aérienne, n'a pas son pareil au Canada.

Le major-général F.-F. Worthington, après une visite du nouvel édifice, a rendu hommage aux femmes qui dirigent cette institution et qui ont modifié les plans de construction pour fournir un abri aussi solide.

"Il appert que les femmes se rendent mieux compte de la valeur des choses quand il s'agit de telles questions", a-t-il dit. "Je ne connais pas de meilleur abri dans le pays. Il faut se rendre compte qu'il y a peu d'abris véritables au Canada. Je ne connais pas d'autre immeuble qui soit ainsi conçu. Si tous les hôpitaux au Canada faisaient la même chose, cela allégerait d'un joli fardeau nos épaules."

L'ABRI

Il y a quatre étages sous le niveau du chemin Ste-Catherine et les étages C et D ont chacun un plafond de 12 pouces de béton armé.

En atteignant l'étage C, les architectes et les autorités de l'hôpital qui escortaient le général Worthington, ont fait remarquer que du côté de la rue, dans l'abri, il y a un mur de roc solide sur trois étages.

"Cela résistera à un choc terrible — cela résistera à n'importe quoi", a dit le général.

Le général Worthington se demandait comment l'air serait fourni à tout ce monde, advenant un raid. On lui fit alors visiter l'édifice de la buanderie, en arrière et au même niveau que les étages de l'abri. "Voilà votre aération", dit le général — et des sorties. Vous êtes

(Suite à la page 4)

"IL N'A PAS SON PAREIL AU CANADA". — Voilà ce qu'a déclaré le coordonnateur de la défense civile au Canada, le général F.-F. Worthington, après avoir visité l'abri antiaérien sous le nouvel hôpital Sainte-Justine qui pourrait abriter 25,000 personnes advenant un raid. En haut, de g. à d., le général Worthington, la Rev. Soeur Noémi, directrice des plans de construction, le colonel W.-Arthur

Croteau, coordonnateur métropolitain de la défense civile à Montréal, M. Hervé Boileau, surintendant de la construction, Mme Paul Hamel, directrice du fonds de construction et M. Henri Labelle, architecte-adjoint. En bas, le général reçoit des explications de M. Labelle, avec à ses côtés M. Boileau et Mme Hamel.

(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

Ce qui se passe CHEZ LES OUVRIERS

par René Lapierre



Les problèmes du chômage et de l'immigration, s'ils ne sont pas étudiés à la loupe de la logique afin de coordonner leurs mouvements, ne formeront plus qu'un seul problème: la crise économique, cette "crise", qui a fait souffrir tant de gens de 1926 à 1939, et qui ne fut résolue que par l'apport d'une guerre, laquelle fit la prospérité des uns et le malheur des autres.

Montréal regorge d'immigrants. Les usines, les grands magasins, les restaurants s'empresment d'embaucher ces gens. Est-ce bien dans le but de leur venir en aide ou parce que leurs services sont meilleur marché? Il en est peut-être qui sont spécialisés dans le travail d'usine? Il est tout de même temps que les syndicats de travailleurs surveillent leurs sources de travail et tentent de les garder pour eux.

Hier soir, M. Eugène Forsey, économiste distingué et directeur des recherches du Congrès canadien du travail, a abordé cet épineux problème de l'immigration devant les élèves de l'école ouvrière en relations humaines. Le conférencier a traité des vagues d'immigration dans le passé, des besoins actuels de la main-d'oeuvre et des droits civils des immigrants. Tous ces sujets ont été traités sous l'angle syndical.

Cette école ouvrière est une initiative du comité du travail de Montréal contre l'intolérance raciale. Il est supporté par le CMTC et le CCT.

M. Forsey ne dit pas qu'il ne faut pas faire venir d'immigrants au Canada. Mais il assure qu'il faut aborder le problème du chômage en premier lieu, afin que ces gens ne soient pas déçus après quelques mois de vie canadienne ou afin que des Canadiens ne soient pas victimes d'une immigration intense.

M. Eugène Forsey continua son exposé en affirmant que:

"Le problème du chômage, par exemple. Il importe de dissiper à ce sujet deux illusions: La première qui veut qu'il n'existe au Canada qu'une quantité limitée de travail ce qui impliquerait que tout nouvel immigrant est une addition au chômage; la seconde qui veut que la prospérité du pays dépende exclusivement de la quantité de sa population, ce qui déclencherait une immigration massive.

"Il est vrai qu'en accroissant le nombre de bras, on accroît la capacité productive au pays, mais cela n'est qu'un potentiel qui peut très

bien ne pas profiter. C'est ce qui s'est produit pendant la crise par exemple, alors qu'on ne pouvait employer toute la main-d'oeuvre dont on disposait.

"Il faut en fixant la politique d'immigration tenir compte d'un nombre fantastique d'éléments différents et se préoccuper surtout d'en assurer la souplesse. L'existence du chômage, par exemple, ne devrait pas nécessairement empêcher l'immigration. Mais lorsque le chômage devient général, nul doute qu'il faille alors procéder avec une extrême prudence.

"Quelle politique faudra-t-il adopter en 1954. Je l'ignore. Mais je crois qu'il faudra tenir compte des éléments suivants: 1) Le revenu national sera probablement plus élevé. 2) Par contre les cultivateurs traversent actuellement une crise sévère. Leurs revenus baissent alors que leurs coûts de production demeurent stables. 3) Les industries du textile, de l'automobile et des machines aratoires sont en mauvaise posture. 4) La crise du logement est angoissante. Il manque au moins 350,000 logements au Canada actuellement."

LES MINEURS ACCEPTENT LES OFFRES DE McINTYRE

TORONTO, 13 (PCF)—On a trouvé, hier, une base d'entente pour mettre fin à la grève que 1,400 ouvriers ont commencée, il y a 112 jours, à la mine d'or McIntyre.

La McIntyre est la plus importante des sept mines d'or paralysées par les grèves dans la région de Timmins, dans le nord de l'Ontario. Environ 3,500 mineurs ont cessé le travail, un bon nombre depuis juillet dernier, pour obtenir des augmentations de salaire et la retenue syndicale.

Là nouvelle concernant la base d'entente a été annoncée par le ministre du Travail, M. Daley, après une conférence de deux heures, à son bureau, avec les représentants de l'union et de la compagnie. M. Daley n'a pas voulu dévoiler les détails du règlement avant qu'ils ne soient approuvés par les mem-



EN ROUTE VERS L'ALLEMAGNE. — Mme W.-J. McGee, de Toronto, photographiée à la gare Union, en compagnie de ses trois enfants, Michael, 4 ans, Marcia, 2 ans, et Paul, 8 mois, à son départ pour l'Allemagne, où elle va rejoindre son époux soldat à Soest.

bres des Métallurgistes Unis d'Amérique (COI-CCT).

M. William Mahoney, directeur-adjoint canadien de l'union, a dit que le projet sera probablement soumis aux mineurs de la McIntyre vendredi soir.

"Un memorandum concernant le règlement a été approuvé à l'unanimité par les deux groupes", a dit M. Daley. "L'entente est sujette à ratification par l'union et par le comité des directeurs de la compagnie."

ENTENTE CHEZ LES MARINS

La guilde du service marchand canadien, comprenant des maîtres, des officiers et des pilotes de navire, a conclu, hier, une entente avec les armateurs Paterson and Sons, de Fort-William, Ont. L'entente prévoit une majoration de salaire et des bénéfices marginaux. La majoration varie de \$56 à \$71 sur le salaire de l'an dernier, a déclaré le secrétaire de la guilde. L'entente assure aussi la retenue des cotisations, un congé payé annuel et une école pour les officiers de pont.

NOUVEAU CARTEL

Un nouveau cartel ouvrier serait sur le point de voir le jour. Il s'agit du groupement temporaire de quatre syndicats de l'industrie chimique du Québec, qui attendent présentement des sentences de tribunaux d'arbitrage. Ce sont: Shawinigan Chemicals, Canadian Carborundum, Canadian Resins et CIL.

Les dirigeants des syndicats des employés de ces quatre compagnies se sont réunis dernièrement et ont formé un comité dans le but de présenter une action commune si le besoin s'en fait sentir.

L'Union internationale des électriciens (C.O.I.-C.C.T.) a envoyé aujourd'hui une requête à la Commission des relations ouvrières de la province de Québec pour être reconnue comme agent négociateur des 304 employés de la compagnie Canadian General Electric, à Québec.

M. Henri Jean, directeur de l'Union pour la province de Québec, a annoncé également qu'on demandera sous peu un certificat de reconnaissance syndicale pour le local 504 qui groupe quelque 125 employés de bureaux de la même compagnie à Montréal.

LA GREVE PREND FIN A LA CONTINENTAL CAN

Une grève de six semaines vient de prendre fin à la Continental Can Co. Les négociateurs ont signé hier un nouveau contrat de travail accordant aux employés une hausse de base de salaire de 8% sous de l'heure. La compagnie a demandé à ses nombreux employés de retourner immédiatement au travail.

En plus de la rétroactivité de la hausse de salaires au 1er octobre,

À OTTAWA

Etude des amendements à apporter au code criminel

OTTAWA, 13 — (PCF) — Les Communes ont consenti hier soir à la création d'une commission conjointe des Communes et du Sénat pour étudier s'il y a lieu d'amender le code pénal qui régit la peine capitale, celle du fouet et les loteries.

Les Communes nommeront 17 représentants à cette commission qui étudieront ces trois questions qui font partie d'une révision générale du code pénal.

Le ministre de la Justice M. Stuart Garson, a parlé brièvement au terme d'un débat qui s'est prolongé toute la journée et qui a porté tout spécialement sur la peine de mort obligatoire actuelle pour les meurtriers reconnus coupables.

Il a recommandé que les membres

de la Commission soient raisonnablement larges de vues en étudiant ce problème, mais en réponse à certains députés qui s'en sont pris à la peine de mort le ministre a fait remarquer que la loi canadienne "accorde justice et beaucoup de clémence" aux personnes accusées de meurtre.

Les 267 personnes accusées de meurtre entre les années 1946 et 1950, 129 ont été reconnues coupables, mais seulement 62 ont été exécutées. Trente-neuf condamnations ont été suspendues à cause d'insanité et 28 ont été commuées.

Le chef de l'opposition M. George Drew a souligné qu'il n'y aurait pas de peine de mort s'il n'y avait pas de meurtres.

La crainte de la peine capitale contient le meurtre, a-t-il dit. La Commission des Communes et du Sénat pourrait fort bien trouver une méthode meilleure pour punir les meurtriers, mais son but doit être de fournir aux tribunaux les moyens nécessaires de prévenir les meurtres par l'exemple et la punition imposés aux meurtriers.

La Commission doit être guidée par les considérations humaines, mais elle ne doit pas perdre de vue la protection des honnêtes citoyens.

Plus tôt, M. Davie Fulton, député progressiste-conservateur de Kamloops, a exprimé son désaccord à l'égard d'un député cécéliste sur cette question de la peine capitale. Il a précisé qu'il n'y a aucune raison de l'abolir.

"Les jurys canadiens ne reconnaîtront pas un accusé coupable de meurtre s'ils ne sont pas d'avis qu'il doit monter sur l'échafaud", a-t-il dit.

À la séance du soir, M. Jean-François Pouliot (L-Témiscouata) a dit que la peine capitale devrait être imposée à ceux qui sont trouvés coupables de viol, d'enlèvement et de séduction d'enfant. Il a déclaré que dans certains cas de meurtre la peine de mort n'est pas un châtiment suffisant.

CONVOCATION

Ce soir a lieu l'assemblée du Conseil Syndical des Métiers de l'Imprimerie, Inc. Tous les représentants des syndicats affiliés sont priés d'assister à cette assemblée qui aura lieu à 8 h. 15 p.m., à 1485, rue Crescent.

SALAIRES HAUSES A LA MONTREAL LOCOMOTIVE

La Montreal Locomotive Works Ltd et le local 4590 des Ouvriers unis de l'acier d'Amérique (COI-CCT) annoncent conjointement qu'une hausse générale de salaires de \$10 par mois sera accordée à tous les employés de l'usine. Certains employés spécialisés recevront un supplément de \$2 à \$5 par mois et ceci rétroactivement au 26 octobre dernier. Le mois dernier le local 4590 de la même usine était gratifié d'une augmentation générale de 5 sous l'heure. Environ 1,000 ouvriers sont touchés par les augmentations accordées au local 4590.

LE PRÉSIDENT SE RETIRE DU TRIBUNAL D'ARBITRAGE

Le juge Roger Lacoste, de la Cour municipale d'Outremont, a offert sa démission comme président du tribunal d'arbitrage qui a été constitué pour tenter de régler le différend survenu entre la Fraternité des wagonniers d'Amérique (F.A.T.-C.M.T.C.) et la Canadian Car and Foundry.

Cette démission a été offerte "pour des raisons personnelles", après une première séance d'arbitrage au cours de laquelle le syndicat avait commencé à présenter sa preuve, jeudi dernier.

Une autre séance, qui devait avoir lieu jeudi, a alors été contremandée, et la preuve sera reprise devant un nouveau tribunal lorsque le ministre du Travail aura nommé un autre président.

L'arbitre patronal est M. D. A. Paterson, et l'arbitre syndical, M. Roméo Girard.

Le différend intéresse 2,600 employés de la compagnie Canadian Car and Foundry.

Ces derniers demandent une augmentation générale des salaires de 20 cents l'heure et la réduction de la semaine de travail de 42 1-2 à 40 heures avec pleine compensation.

de la Commission soient raisonnablement larges de vues en étudiant ce problème, mais en réponse à certains députés qui s'en sont pris à la peine de mort le ministre a fait remarquer que la loi canadienne "accorde justice et beaucoup de clémence" aux personnes accusées de meurtre.

Les 267 personnes accusées de meurtre entre les années 1946 et 1950, 129 ont été reconnues coupables, mais seulement 62 ont été exécutées. Trente-neuf condamnations ont été suspendues à cause d'insanité et 28 ont été commuées.

Le chef de l'opposition M. George Drew a souligné qu'il n'y aurait pas de peine de mort s'il n'y avait pas de meurtres.

La crainte de la peine capitale contient le meurtre, a-t-il dit. La Commission des Communes et du Sénat pourrait fort bien trouver une méthode meilleure pour punir les meurtriers, mais son but doit être de fournir aux tribunaux les moyens nécessaires de prévenir les meurtres par l'exemple et la punition imposés aux meurtriers.

La Commission doit être guidée par les considérations humaines, mais elle ne doit pas perdre de vue la protection des honnêtes citoyens.

Plus tôt, M. Davie Fulton, député progressiste-conservateur de Kamloops, a exprimé son désaccord à l'égard d'un député cécéliste sur cette question de la peine capitale. Il a précisé qu'il n'y a aucune raison de l'abolir.

"Les jurys canadiens ne reconnaîtront pas un accusé coupable de meurtre s'ils ne sont pas d'avis qu'il doit monter sur l'échafaud", a-t-il dit.

À la séance du soir, M. Jean-François Pouliot (L-Témiscouata) a dit que la peine capitale devrait être imposée à ceux qui sont trouvés coupables de viol, d'enlèvement et de séduction d'enfant. Il a déclaré que dans certains cas de meurtre la peine de mort n'est pas un châtiment suffisant.

Pour les abonnés du Bell de Laprairie

Le service de secteur étendu qui permet aux Montréalais d'appeler sans frais d'interurbain plusieurs villes de la banlieue s'étendrait l'an prochain à Laprairie, conformément à un plan que la Compagnie de Téléphone Bell du Canada vient de soumettre à ses abonnés de Laprairie.

À Laprairie, les abonnés n'auraient plus à payer de frais d'interurbain pour leurs appels non seulement à Montréal, mais aussi à St-Lambert et St-Philippe.

Les abonnés de St-Philippe sont actuellement desservis par le central de Laprairie. Cependant, la compagnie Bell projette de leur donner leur propre central automatique lors de la conversion du réseau de Laprairie au système de téléphone à cadran, soit à l'été de 1955.

C'est à ce moment que la compagnie de téléphone se propose d'établir le nouveau service. Le futur central de Laprairie comprendrait aussi Delson et St-Constant, tandis que celui de St-Philippe engloberait St-Mathieu.

Avec le service de secteur étendu, les abonnés de Laprairie paieraient les mêmes taux de téléphone que les abonnés de Montréal.

COURS DE BIBLE

C'est ce soir que M. l'abbé J.-P. Bourret, directeur du Centre de la Bible, reprendra ses cours hebdomadaires, en la Salle des Loisirs St-Jean-Baptiste, 485 est, rue Rachel, à 8 heures. Tous sont bienvenus. L'entrée est libre. Les enfants ne sont pas admis.



MERCREDI, 13 JANVIER 1954

13e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 39 et se couchera à 4 h. 38

Pronostics

Prévisions météorologiques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit ce soir.

SYNOPSIS: Il n'y a aucun centre de

tempête au-dessus du Québec, mais le temps se tiendra très froid durant une couple de jours encore.

Dans toutes les régions de la province: Ciel surtout clair. Froid. Vents faiblissant vers le soir. Maximum prévu aujourd'hui à Montréal: 3 au-dessus de zéro; à Ottawa, zéro; à Ste-Agathe: 10 au-dessus de zéro; à Sherbrooke: 5 au-dessus de zéro; à La Tuque et Chicoutimi: 10 au-dessus de zéro; à Québec et à la Rivière-du-Loup: 5 au-dessus de zéro.

1954	JANVIER							1954
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI		
					1	2		
	3	4	5	6	7	8	9	
	10	11	12	13	14	15	16	
	17	18	19	20	21	22	23	
	24	25	26	27	28	29	30	

Un camionneur se tire indemne d'un plongeon de quarante pieds

Un automobiliste a échappé miraculeusement à la mort, hier soir, lorsqu'il a fait une chute d'une quarantaine de pieds en tombant du viaduc de la rue Notre-Dame, non loin de la rue Beaudry.

Il s'agit de Peter Hayden, 19 ans, 336, avenue Metcalfe, app. 16, à Westmount. Celui-ci s'en est tiré parfaitement indemne, ne recevant même pas la plus petite blessure. Après l'accident, il a déclaré aux agents Gérard Malépart et Bruno St-Pierre, de radio-police: "Si je n'ai rien, cela est dû seulement à la chance".

La camionnette, propriété de M. Sam Schneider, 3445, chemin de la Côte-des-Neiges, a toutefois été fortement endommagée.

Selon le lieutenant Paul Poitras, du poste No 1, le jeune homme, qui était seul dans le véhicule, se dirigeait de l'est à l'ouest, rue Notre-Dame. A quelque 500 ou 600 pieds de la rue Beaudry, la camionnette glissa sur la chaussée,

enfonça le parapet du viaduc, l'arrachant sur une longueur d'une vingtaine de pieds, et tomba dans le vide, s'écrasant de côté à une quinzaine de pieds des voies du Pacifique Canadien.

Peter Hayden, assez calme, et ne semblant pas constater qu'il venait d'échapper miraculeusement à la mort, se rendit à la caserne de police du Pacifique Canadien et fit rapport de l'accident qui venait de lui arriver.

Les policiers notifièrent la police municipale et mandèrent une ambulance de l'hôpital St-Luc. Le Dr L'Heureux, de cette institution, fit un examen sommaire du chauffeur, ne pouvant croire qu'il s'en était tiré à si bon compte.



SAUT MIRACULEUX. — Cet instantané fut pris quelques instants après que la camionnette (ci-haut) eut plongé d'une hauteur d'environ 40 pieds hier soir, à bas du viaduc de la rue Notre-Dame, à quelque 500 pieds de la rue Beaudry. Le véhicule fut fortement endommagé, mais son conducteur, M. Peter Hayden, 19 ans, 336, avenue Metcalfe, s'en est tiré indemne.

Double accusation de meurtre contre Boivin

MISTASSINI — (Pcf) — Cylien Boivin, journalier âgé de 30 ans, a été tenu criminellement responsable, par un jury du coroner, de la mort de sa femme, Fernande Fanielle-Boivin, 35 ans, d'origine belge, et de leur fillette, Diane, âgée de deux ans. Une autre fillette de Boivin, Michèle, âgée de 11 mois, est à l'hôpital de Roberval où elle souffre d'exposition au froid.

La police provinciale a dit que Boivin sera accusé de meurtre et que son enquête préliminaire aura lieu à Roberval.

Mistassini est à quelque 300 milles au nord de Montréal.

Seuls quatre témoins ont témoigné à l'enquête présidée par le Dr Ludger Poisson, coroner du district.

LES TÊMOIGNAGES

M. Georges Fanielle, de Montréal, a identifié le corps d'une des victimes comme étant celui de sa sœur. Le Dr Paul Bérard, de Notre-Dame-de-Lorette, a parlé dans sa déposition de l'état des corps lorsqu'il a été appelé sur la scène du double meurtre, peu après leur découverte

au domicile des Boivin, samedi matin.

Le lieutenant J. Pettigrew, de la sûreté provinciale de Québec, qui dirige l'enquête dans cette affaire, a décrit la scène des meurtres.

Le Dr Gustave Desrocher, de Québec, qui a pratiqué l'autopsie, a dit dans son témoignage que la femme a été étranglée et battue à mort avec une pièce de bois, cependant que la fillette a été battue avec la même pièce.

Boivin est détenu dans une cellule de la Sûreté provinciale, à Roberval, où il a été conduit à la suite de sa découverte dans l'église Notre-Dame-de-Lorette. Il était en

(Suite à la page 4)

Une jeune mère brûlée vive dans son foyer

THURSO, 13 — (Pcf) — Mme Lionel Desjardins, 19 ans, a péri hier dans l'incendie qui a détruit la cabane de bois dans laquelle elle habitait, avec son mari et leur bébé, sur une ferme à 30 milles à l'est d'Ottawa.

La jeune mère n'a pu s'enfuir de la maisonnette dévorée par les flammes et envahie par la fumée. Son mari, âgé de 22 ans, qui était à travailler dans la grange au moment de l'incendie, a accouru à la cabane et réussit à sauver sa fillette âgée de six semaines.

Le mari a brisé une fenêtre et prit le bébé qu'il est allé déposer dans le poulailler avant de retourner à la maison pour tenter vainement de sauver sa femme. La fillette a ensuite été conduite chez sa grand-mère.

On croit que l'incendie a été causé par un poêle de cuisine surchauffé.

Donald Ritchie recherché au Canada et aux E.-U. se livre à un journaliste de Preston

PRESTON, Ont., 13 — (Pcf) — Donald Ritchie s'est livré de lui-même ce matin, après avoir été recherché pour comparaître comme "principal témoin" au sujet de la tentative de meurtre perpétrée il y a cinq ans contre le chef syndical Walter Reuther.

Citoyen de Windsor, Ont., Ritchie, âgé de 35 ans, s'est livré à un journaliste dans le même restaurant où la police de Preston avait arrêté sa maîtresse à peu près cinq heures auparavant.

Il y a cinq jours qu'on cherchait dans le sud-ouest ontarien celui qui a dit à la police du Michigan qu'il connaît quatre complices qui ont tenté de tuer le président des Ouvriers-Unis de l'automobile (COI) à Détroit, en 1948.

Ritchie a disparu de la chambre d'un hôtel de Détroit, vendredi, pendant que la police avait l'œil

sur lui. A 3 hrs ce matin, il s'est rendu au reporter Dennis Harvey, du Spectator de Hamilton. Harvey est entré dans le restaurant, sur la rue Maine, et Ritchie lui a calmement dit:

"Je suis Donald Ritchie." Harvey croyait que c'était une farce, mais Ritchie a produit des papiers d'identité. Harvey a appelé la police, qui est arrivée quelques minutes plus tard et a incarcéré Ritchie à la prison municipale.

On le détient pour le confier à la police de Détroit, qui doit venir l'interroger aujourd'hui et peut-être le ramener à Détroit.

La Sûreté provinciale de l'Ontario (suite à la page 4)

Quatre religieuses de retour de Chine

VANCOUVER, 13 — (Pcf) — Expulsées de Chine, quatre religieuses des RR. SS. de l'Immaculée-Conception sont arrivées ici lundi venant de Chine en route vers leur Maison-mère à Montréal.

Ayant vécu pendant plus de 20 ans en Orient, ces religieuses ont passé les 12 dernières années, uniquement dans leur mission à Sze-pingkaï, non loin de Moukden.

Les RR. SS. Marie-Joséphine, Marie-Médiatrice, Marie-de-la-Charité et Ste-Émérentienne ont dit aux journalistes que leur détention en résidence a débuté en 1941 sous l'occupation japonaise et s'est continuée sous le régime communiste.

Elles ont dit ignorer le sort des 22 religieuses chinoises et des trois prêtres qui sont demeurés en Chine. "Ce fut d'abord la guerre du Japon", a dit Soeur Marie-Joséphine. "Cette guerre a débuté en 1941 et nous avons été détenues en résidence à notre mission. Ensuite quand les communistes sont arrivés vers 1947 ils ont fermé la mission de nouveau. Elle est demeurée fermée pendant deux ans.

"Cependant, la surveillance a été relâchée quelque peu et nous avons pu reprendre nos travaux. "Nous avons été étroitement surveillées et ne pouvions sortir pour visiter les malades".



LES PRESUMÉS CONTREBANDIERS DE DIAMANTS — Moses Mandel, à gauche, et Jacob Kusnierski qui, selon la police fédérale, feraient partie d'une bande de trafiquants de diamants européens dont le centre de distribution serait à Montréal sont photographiés au moment de leur arrivée aux cellules de la police provinciale, à Montréal.

Pourquoi toujours
La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT
UNE RAISON
L'Art dans les Fleurs
108 av. STE CATHERINE
PL. 1766-87

Décrétez mercredi jour du poisson

Nous suggérons des HUITRES succulentes, SAVOUREUSES

Huitres de l'I.P.E. catégorie ordinaire, panier de 6 pintes \$2.00

Huitres choisies "BLUE POINT" en vrac



Filets d'aiglefin, truite de lac doré, "Gold Eyes" de Winnipeg, sole de Douvres, saumon "Coho", sardines, pétoncles, Finnan Haddies, harengs écossais.

A NOTRE MAGASIN DE WESTMOUNT

Tout ce que vous aimeriez sur votre table: viandes, poisson, volaille, fruits, légumes.

PERMIS DE LIQUEURS — GL. 2841

628 O.,
Dorchester
UN. 6-9351

Gatehouse

1329
ave Greene
GL. 2841

Succès du Salon culinaire et de l'exposition hôtelière

(par PAUL COUCKE)

Des centaines de personnes ont visité, dans l'après-midi et dans la soirée d'hier, le 18e Salon culinaire en l'hôtel Mt-Royal, sous les auspices du ministère de l'Industrie et du Commerce, et inauguré le matin même par Son Honneur le maire Camillien Houde et M. Louis Coderre, sous-ministre, représentant l'hon. Paul Beaulieu.

Ce Salon culinaire, qui attire non seulement les hôteliers, mais le grand public, n'est qu'une partie de l'exposition hôtelière du Canada, qui groupe plus de 67 exposants et à laquelle participent les organisations professionnelles de l'industrie hôtelière, les restaurateurs et les pâtisseries.

M. ROUDE

En coupant le traditionnel ruban blanc, donnant, par ce geste, accès aux grands salons du 9e étage de l'hôtel Mt-Royal, où sont exposés, de manière souvent originale, tous les produits et tout le matériel nécessaires aux hôteliers, restaurateurs et pâtisseries, le maire Camillien Houde, dans une courte impro-

visation, a souligné que cette exposition annuelle constitue un événement capital dans la vie montréalaise. "Il est indéniable", a-t-il dit, "que depuis quelques années la métropole du Canada a accompli des progrès sensationnels dans le domaine de l'équipement touristique et dans la gastronomie. Il est aujourd'hui possible de goûter dans notre ville à toutes les cuisines et d'obtenir les plats les plus variés. Ce dernier point nous le devons en partie aux éléments étrangers qui ont ouvert un peu partout des restaurants réputés et fournissent à nos hôtels des chefs cuisiniers et pâtisseries de grande valeur." Après avoir dit la joie qu'il éprouvait de contribuer à une initiative aussi méritante que cette exposition et ce Salon culinaire, M. Camillien Houde a poursuivi: "Nous retirons de ce progrès en matière d'équipement hôtelière d'immenses avantages d'ordre financier sans doute, mais aussi d'ordre psychologique, puisque qu'il contribue à la réputation grandissante de Montréal. On a parfois dit que Montréal était une ville gale, peut-être trop gale. Je préfère, quant à moi," a conclu le maire, "exagérer dans le gai que dans le morose".

EXPOSITION

C'est à l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants, dont le président est M. Gerry Martin, que revient le mérite de l'exposition hôtelière. Tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'hôtellerie, y trouveront une précieuse documentation. Ils pourront constater "de visu" les progrès incontestables accomplis dans le domaine des installations de cuisines, de pâtisseries, de chambres froides, de bars et d'intérieurs d'hôtels.

Les distilleries et brasseries se rappellent au souvenir de leur clientèle. Il nous faut faire ici mention du stand de l'Office provincial de l'artisanat et de la petite industrie. Là sont exposés, d'une façon fort harmonieuse, tous les objets sortis de la main d'artisans québécois et qui, demain, donneront à tel ou tel hôtel un cachet typiquement canadien. Les tapis nattés, les céramiques murales, le service de table en céramique de Bouchard déjà exposé à Toronto et créé, semble-t-il, pour les nappes en toile de lin, les tableaux crochétés et les lampes aux abat-jour d'un goût heureux, autant de suggestions précieuses pour la décoration d'un hôtel ou restaurant. Le foyer de l'hôtelier, innovation de cette exposition, donne d'ailleurs une idée parfaite de ce que le rustique peut apporter d'ambiance chaude dans un hôtel. L'un des salons de la mezzanine a été décoré pour la circonstance en style rustique canadien et l'Association des hôteliers de la province y servait, hier soir, le traditionnel "caribou" accompagné de canapés de tête de cochon et de graisse de rôti. M. Gérard Delage, administrateur de l'Association, recevait les invités.

LE SALON

Avec le Salon culinaire, salle Cartier, nous tombons dans le domaine du merveilleux. Le visiteur se fait difficilement à l'idée que toutes ces pièces culinaires, si richement décorées, sont comestibles. Il songe plus facilement à des natures mortes, à une succession de tableaux aux riches coloris, où parfois la fantaisie domine, qu'au travail d'un chef pâtissier ou d'un chef cuisinier. Le rappel à la réalité des pains français croustillants, dont la simplicité tranche avec la somptuosité des pièces voisines. Les saumons froids, les galantines à volaille, les truites, les rôtis, les homards, les jambons, les têtes de cochon, les poulets et les faisans, autant de prétextes, à de petits ou grands tableaux où débordent l'imagination la plus vive alliée à un goût parfait de présentation. Les ménagères cuisinières trouveront là matière à rêveries et d'utiles enseignements dans l'art de présenter les mets.

C'est dans le domaine de la pâtisserie, cependant, que se révèlent peut-être les plus authentiques artistes. Le sucre, le chocolat et la nougantine permettent aux pâtisseries de créer des pièces uniques en leur genre. Elles sont le fruit de longues et patientes heures de travail et méritent bien l'admiration que leur porte le public. Si les gâteaux de mariage ont conservé leur allure un peu désuète, les autres pièces, par contre, s'inspirent des tendances actuelles de l'art. D'habiles pâtisseries ont reproduit des scènes typiquement canadiennes; d'autres ont cherché l'inspiration dans le couronnement d'Elisabeth II; d'autres, encore, dans l'enseigne même de leur restaurant. Tout serait à citer. L'énumération en serait longue puisque près de 200 chefs cuisiniers et pâtisseries exposent plus de 300 pièces. Signalons, cependant, cet Indien grandeur nature, en suif de mouton, faisant rôtir des poulets.

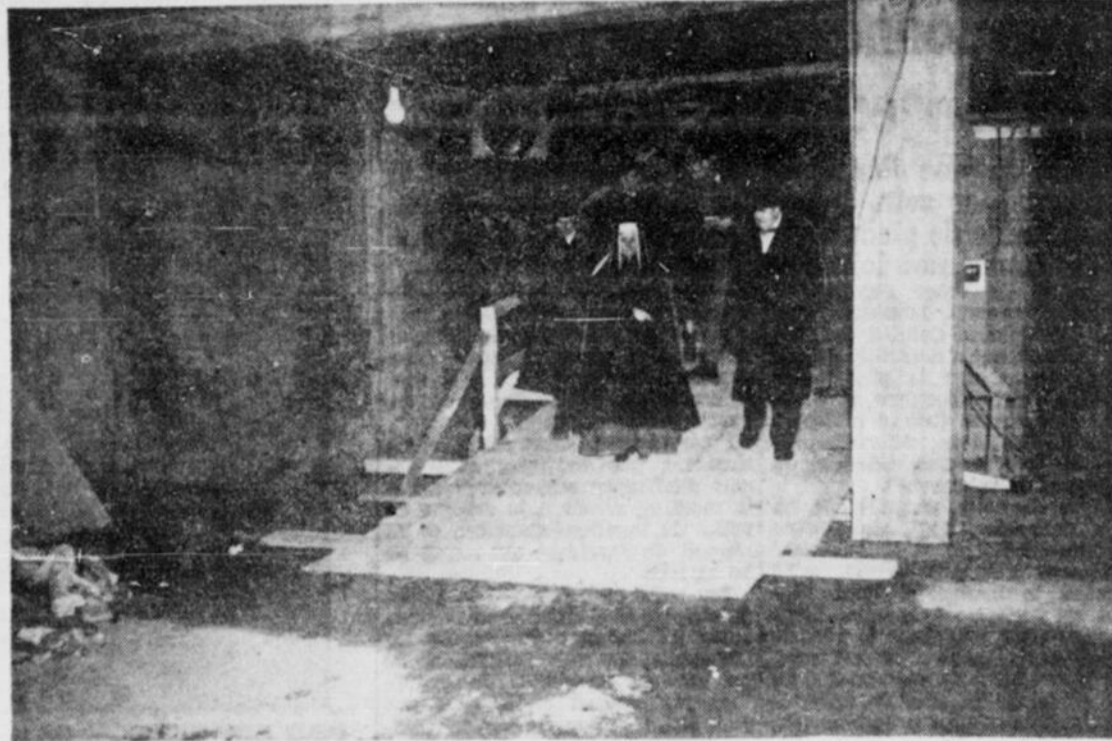
Ce matin, les exposants connaîtront le résultat des délibérations du jury qui, hier soir, s'est réuni pour décerner les prix de ce 18e salon culinaire. A cet effet, toute la journée d'hier, les pièces ne portaient aucune mention de leur créateur.

ELECTION

Réunis en assemblée annuelle, les membres de l'Association des hôteliers de Montréal ont élu, hier, leurs officiers pour l'année 1954-1955. Ce sont: MM. Jean Contat, directeur du Ritz-Carlton, président; Thomas-C. Deveau, gérant du Mont-Royal, vice-président; Charles-E. Smith, secrétaire-trésorier; Adélaïde Raymond, président de l'hôtel Queen's, Nelson Verge, vice-président de l'hôtel Berkeley, Percy-D. Martin, gérant du New-Carlton, Gordon McMichael, directeur de l'hôtel Laurentien, Bertram-E. Randall, de l'hôtel Windsor, et H.-R. Charbonneau, gérant de l'hôtel La Salle, directeurs.



EPREUVES ATOMIQUES — Les Etats-Unis viennent de révéler que les préparatifs sont commencés pour de grandes épreuves d'armes atomiques et à l'hydrogène sur l'atoll d'Eniwetok dans le Pacifique. Ces épreuves seront commandées par le major général Percy-W. Clarkson, ci-dessus.



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

POUR PROTEGER 25,000 PERSONNES. — Le général F.-F. Worthington, coordonnateur de la défense civile au Canada, a visité l'abri antiaérien qui se trouve à soixante-dix pieds sous l'hôpital Sainte-Justine, chemin de la Côte Ste-Catherine. On voit ici la Rév. Soeur Noëmi, directrice des plans de construction, s'engageant à l'étagée C avec, à sa droite, le général, et à sa gauche, M. Henri Labelle, architecte adjoint.

Abri antiaérien...

(Suite de la 1ère page)

chanceux que votre terrain descende en pente en partant du chemin. "Il n'y a pas de danger que personne ne soit emprisonné ici. Vous vous rappelez que beaucoup de personnes ont perdu la vie dans un abri de Hambourg, durant la guerre, parce qu'elles ne purent en sortir!"

Le général était accompagné, dans sa visite, par Mme Paul Hamel, directrice du fonds de construction de Ste-Justine, de la Rév. Soeur Noëmi, surintendante des plans, du colonel W.-Arthur Croteau, coordonnateur métropolitain de la défense civile à Montréal, de M. Henri Labelle, architecte-adjoint, et de M. Hervé Boileau, surintendant de la construction.

Double accusation...

(suite de la page 3)

sous-vêtements lors de son arrestation.

Il s'était rendu dans cette tenue à l'église, à un mille de chez lui, en compagnie de sa fille Michèle. La petite portait une robe de nuit. Un voisin, voyant Boivin quitter son domicile, a fait une petite enquête qui a entraîné la découverte de deux corps sur un lit de la maisonnette du meurtrier.

L'art. D'habiles pâtisseries ont reproduit des scènes typiquement canadiennes; d'autres ont cherché l'inspiration dans le couronnement d'Elisabeth II; d'autres, encore, dans l'enseigne même de leur restaurant. Tout serait à citer. L'énumération en serait longue puisque près de 200 chefs cuisiniers et pâtisseries exposent plus de 300 pièces. Signalons, cependant, cet Indien grandeur nature, en suif de mouton, faisant rôtir des poulets.

Ce matin, les exposants connaîtront le résultat des délibérations du jury qui, hier soir, s'est réuni pour décerner les prix de ce 18e salon culinaire. A cet effet, toute la journée d'hier, les pièces ne portaient aucune mention de leur créateur.

Convocations

Real Estate Board de Montréal — Hôtel Windsor, 3 h. 30 p.m., réunion annuelle. Conférencier, M. George-H. Ridout.

Hôpital Général de Montréal — 4 h. 30 p.m. Réunion annuelle des gouverneurs.

Société médico-chirurgicale de Montréal — Hôpital Général, 5 h. p.m. Section de neurologie. Réunion-clinique.

Société St-Jean-Baptiste — (Section des membres à vie) Salons de la Société au Monument National, 5 h. p.m. Réunion générale.

Board of Trade de Montréal — Section junior. Salle Exchange, 6 h. p.m. Discussion et forum.

Ligue Industrielle du Canada — Hôtel Queen's, 6 h. p.m. Discussion et forum.

Society for Advancement of Management — Hôtel Ritz-Carlton, 6 h. p.m. Conférencier, le capitaine G.-G. Diamond.

Club Kinsmen de Montréal — Hôtel Berkeley, 6 h. 15 p.m. Dîner.

Canadian Industrial Trainer Association — Restaurant Airlines, 6 h. 30 p.m. Conférencier, M. E.-R. Boyd.

Institut du Crédit Canadien — Hôtel Queen's, 6 h. 30 p.m. Conférencier, l'inspecteur R.-J. Bélec.

Société généalogique — (Section de Montréal) — La 105e assemblée annuelle aura lieu ce soir à 8 h. 30 à la Bibliothèque Municipale; conférencier, M. Etienne Duhamel, de la Société historique de la vallée du Richelieu.

Institut des Ingénieurs de radio — Centre scientifique de McGill, 8 h. 15 p.m. Conférencier, le Dr Edward-E. David, jeune.

Club Rotary de Montréal-Ouest — Salle municipale de Montréal-Ouest. Demain à 12 h. 30 p.m. déjeuner. Conférencier M. Edward Rager, de New-York.

Club Kiwanis de Montréal — Hôtel Mont-Royal. Demain à 12 h. 30. Déjeuner. Conférencier, M. Desmond-R. Smith.

Donald Ritchie...

(Suite de la page 3)

rio a dit que Ritchie n'a fait aucune déclaration.

On a permis à Ritchie de causer dans une cellule avec Betty White, femme de 28 ans avec qui il habite depuis 1950. Elle a été arrêtée, hier soir. Le couple s'était vu antérieurement dans la journée.

L'ancienne serveuse grassouillette a été arrêtée par deux policiers de Preston qui ont remarqué son auto stationnée à la porte du restaurant. Elle s'est identifiée comme la femme de Ritchie et elle a déclaré qu'elle l'avait laissé, hier matin, à Niagara-Falls, Ont. Elle a ajouté que Ritchie avait l'intention de prendre le train pour Windsor et de s'y livrer.

Elle a dit à la police qu'elle s'en retournait à Windsor, mais qu'elle avait pris la mauvaise route pour sortir de Hamilton.

C'est la même auto qu'elle et Ritchie ont achetée à Chatham, Ont., pour \$1,400, à même les \$5,000 que l'union de M. Reuther a versés à Betty pour des renseignements que Ritchie a fournis aux autorités du Michigan au sujet de la tentative de meurtre.

Ritchie a pris le large vendredi, pendant que des policiers le gardaient au 12e étage d'un grand hôtel de Détroit. Il a traversé la frontière et s'est rendu à Windsor. Quand Mme Ritchie eut les \$5,000, le couple a disparu. On les a retracés à Chatham, où ils s'étaient ouvert un compte commun à la banque. Puis on a été sans nouvelles d'eux jusqu'à l'arrestation de la femme, hier soir.

Celle-ci a déclaré que Ritchie était "extrêmement nerveux" et qu'il a décidé qu'il ferait mieux de retourner et se livrer.

Décès de M. Adrien Lalonde

A St-Sauveur, lundi, le 11 janvier est décédé, M. Adrien Lalonde, époux en premières noces de Joséphine Lusignan et en deuxièmes noces de Louise Blaquière.

M. Lalonde avait été à l'emploi de la Home Insurance Co. durant un grand nombre d'années et depuis cinq ans, il vivait, retiré à Saint-Sauveur entouré de ses enfants.

M. A. LALONDE Outre son épouse, il laisse deux fils, Léon et Paul, contracteurs en immeubles à St-Sauveur et aux environs, deux filles, Mlle Yvette Lalonde de Montréal, et Mme Paul Hurtubise de St-Sauveur. Il laisse aussi trois frères, Armand, Alphonse et Henri Lalonde; quatre soeurs: Alice, (Mme Lucien Lionais); Antoinette, (Mme Octave Lalonde); Adrienne, (Mme Albert Malo) et Germaine, (Mme Jos. Provost). Son gendre, M. Paul Hurtubise, et ses belles-filles: Mmes Léon Lalonde, (Aline Lamarche) et Paul Lalonde, (Louise Harteau); quatre petits-enfants, Johanne, Francine et Pierre Hurtubise et Lise Lalonde, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à neuf heures à Sainte-Madeleine d'Outremont. Le corps est exposé aux Salons Vandelooc de la rue Rachel.

M. Lalonde était très avantageusement connu à Montréal comme l'un des ajusteurs en assurances les plus capables par toute la province. Son stage à la Home Insurance Co. lui a permis de se créer un cercle d'amis qui regretteront longtemps cet homme affable, intègre et juste.

Nos PARLEMENTAIRES à l'action



QUEBEC, 13 — On peut dire que les députés n'ont pas perdu leur temps hier, en cette première journée de la seconde partie de la session: séance des comités dans la matinée et séances de la chambre dans l'après-midi et la soirée.

Deux événements importants ont marqué la journée: le premier, qui fut une surprise pour un bon nombre, fut la présentation d'une loi destinée à contrebalancer le jugement de la Cour suprême au sujet des "Témoins de Jéhovah" et le second, le maintien des "bills" 19 et 20, au retrait desquels, disions-nous, hier, plusieurs s'attendaient. Le projet de code du travail dont le ministre du Travail, M. Barrette, avait saisi la Chambre quelques jours avant l'ajournement de Noël.

LES "TÉMOINS DE JÉHOVAH"

Disons immédiatement que le projet de loi contre l'activité des "Témoins de Jéhovah" ne vise nullement à infirmer le jugement de la Cour Suprême; il a pour but de combler ce que le chef du gouvernement considère comme une lacune dans la loi provinciale en matière de liberté de culte. Il ressort des faits, que la majorité de la Cour suprême s'est contentée d'interpréter la loi actuelle qui pose, en principe, la liberté complète de tous les cultes. Mais M. Duplessis est d'opinion que la liberté devient licence, lorsqu'elle est prétexte à une campagne d'injures contre des confessions rivales. Si les "Témoins de Jéhovah", puisqu'il s'agit d'eux, se sont vu accorder le droit de distribuer des pamphlets, nonobstant l'interdiction des autorités municipales, le projet de loi actuel veut parer à cette disposition de la loi. En conséquence, le procureur général ou l'un de ses substitués pourra prendre une injonction en Cour supérieure chaque fois qu'il jugera que la liberté de culte tourne à la licence. Cette loi aura donc, comme résultats, de réduire considérablement l'action des "Témoins", sinon à la supprimer complètement.

LE BILL 19

C'est M. Barrette lui-même qui présenta les deux "Bills" 19 et 20 dont nous donnions l'essence hier. M. Barrette figure certainement parmi les meilleurs orateurs de l'Assemblée législative.

Il parle avec une aisance remarquable, dans une langue châtiée; il ne s'aventure jamais au hasard. Il étaye toujours ses exposés sur une documentation abondante; animé d'une conviction sincère, il sait attirer l'attention de la Chambre et nul ne songerait à l'accuser de n'être pas entièrement acquis à la cause des travailleurs.

Contrairement à ce que pense l'opposition, M. Barrette est fermement convaincu que le "bill" 19 sert la cause des travailleurs, en les aidant à se libérer de ceux d'entre eux dont l'adhésion au communisme peut devenir un menage pour leur liberté. Notre classe ouvrière est opposée au communisme et c'est pour cela, affirme-t-il, qu'elle ne peut qu'applaudir à une loi comme celle-ci. Les communistes sont des traitres actifs ou, tout au moins, en puissance, qui ne reconnaissent qu'une patrie, la patrie soviétique. Si on les laisse en liberté, qu'au moins, on ne leur fournisse pas les moyens de saper cette liberté et qu'on ne leur mette pas dans les mains des outils pour mener leur lutte de classe.

M. Barrette veut répondre d'avance à une objection de l'opposition qui pense que cette loi met entre les mains de la Commission des relations ouvrières une arme dangereuse: les applications de la loi du cadenas, votée en 1937 et dont tout le monde reconnaît aujourd'hui la nécessité, n'ont donné lieu à aucun arbitraire comme on en exprimait jadis la crainte. Il s'élève, enfin, contre les prétentions relatives auxquelles cette loi est dirigée contre les unions ouvrières; rien dans la loi n'entrave en quoi que ce soit la liberté des négociations; tout au contraire, elle les facilitera en aidant les unions à bannir les éléments de discorde qui sont les communistes. Quant à la définition du communisme, le ministre pense

que nul n'en a encore donné de satisfaisante. Il termine en disant que la Commission motivera ses interventions et qu'aucune décision ne sera prise sans que les intéressés aient été entendus.

M. BELANGER

Dans une réplique à M. Barrette, le député de Lévis, M. Bélanger, maintient que ce projet de loi peut donner lieu à de graves abus et, quoi qu'en pense le ministre, une tentation de verser dans l'arbitraire. Il s'oppose au principe de la loi qui ne peut que jeter la confusion. Le débat en deuxième lecture se limita là, et le vote donna 58 voix pour l'adoption de cette seconde lecture contre 19.

Le premier ministre intervint, ensuite, lorsque la Chambre se forma en comité plénier, pour annoncer quelques amendements qu'a décidé de présenter le gouvernement pour se rendre aux représentations de chefs ouvriers. L'article 2 stipulant qu'une association qui tolère, au nom de ses organisateurs ou dirigeants, une ou plusieurs personnes adhérant à la doctrine ou à un parti ou mouvement communiste, ne peut être considérée comme une association "bona fide"; pour éviter la confusion, le gouvernement supprime les mots "à la doctrine"; un autre amendement établit les modalités selon lesquelles les parties intéressées pourront se faire entendre.

Au sujet de la définition du communisme, M. Duplessis dit que le gouvernement provincial n'a pas la liberté de le faire, puisque cette définition relève du code pénal qui est de juridiction fédérale; la loi pourrait être infirmée pour cette raison. On connaît d'ailleurs les manifestations du communisme, qui est la négation de tout ce que nous chérissons et des principes moraux qui nous sont les plus chers. La loi actuelle ne fait en somme que préciser certaines modalités de la loi générale d'associations "bona fide", caractère que personne ne s'aviserait de reconnaître aux communistes.

M. LAPALME

Le chef de l'opposition maintient, au début de ses remarques, que les chefs des grandes unions sont contre cette loi et pourtant, personne ne songe à les accuser d'être des sympathisants communistes. Il ne faut pas davantage imputer à l'opposition une complaisance qui n'existe pas à son égard. Aucun député dans cette Chambre n'a même, de loin, de sympathies pour les communistes. M. Lapalme se demande, ensuite, ce qui se passerait si l'on présentait une loi similaire pour les membres du Barreau ou les médecins; ce serait un joli tapage et l'on n'oserait passer outre à leur opposition. Or, on passe outre à l'avis des syndicats. M. Lapalme y voit là un danger.

Si les unions ouvrières, en dépit du fait que certains chefs ouvriers l'approuvent, se sont prononcées contre cette loi, c'est qu'elle est sujette à caution. Cette loi vise plus les unions que les chefs des syndicats qui seraient communistes. Il n'en voit pas l'urgence et il demande au gouvernement s'il ne vaudrait pas mieux attendre la présentation d'un code du travail, dont il est question.

Quant au député de Westmount, M. Marler, il pense que la loi a une portée plus grande que celle que veut lui donner le premier ministre; il ne met pas en doute la parfaite impartialité des membres de la commission des relations ouvrières, mais il rappelle que la commission a déjà posé des actes jugés arbitraires par les tribunaux.

A 10 heures, l'étude en troisième lecture fut renvoyée à une autre séance, et l'on passa à l'étude du "bill" 20.

LE "BILL" 20

Le débat sur ce projet de loi ne fut qu'amorcé hier soir. Le ministre du Travail, M. Barrette, en ex-



VICTIME DE L'AIR.—M. Chester Wilnot, célèbre écrivain et historien, qui a perdu la vie dans la tragédie aérienne survenue en fin de semaine à l'île d'Elbe. M. Wilnot revenait d'une mission pour la BBC en Extrême-Orient au moment de l'accident qui a fait 35 victimes.

pliqua les grandes lignes. Il pose en principe le danger pour les employés des services publics (pompiers, agents de police, instituteurs, etc.) de se mettre en grève. Mais, afin de fournir à ces travailleurs les moyens de faire valoir leurs justes revendications, la loi générale rend obligatoires les décisions, dans leurs cas, des tribunaux d'arbitrage. Mais, devant certains abus, le gouvernement se doit de prévoir les cas où la loi est violée par ceux qui ont précisément pour mission de donner l'exemple. Le présent projet de loi prévoit que toute association d'employés des services publics qui se mettront en grève s'expose à se faire retirer son certificat de reconnaissance syndicale. Seulement, la Commission des relations ouvrières peut toujours revenir sur ses jugements et remettre un certificat lorsqu'elle le juge opportun, et de nature à servir l'intérêt public; mais c'est l'intérêt public qui doit primer dans ses décisions.

M. Marler ne partage pas l'avis du ministre. Il est d'accord sur le danger des grèves dans les services publics, mais ce qui, à son avis, fausse le principe du présent projet de loi, c'est qu'on lui donne un effet rétroactif à 1944. Il ne s'oppose pas aux sanctions contre ceux qui encouragent les grèves dans les services publics, mais il s'élève contre le fait qu'on punisse indifféremment ceux qui sont victimes des agissements des premiers. Quant à M. Bélanger, il voit, dans cette loi, une tentative du gouvernement pour frapper l'Alliance catholique des professeurs à laquelle les tribunaux viennent de donner raison. Comme il était onze heures M. Bélanger ajourna la séance.

Les comités se réunissent ce matin à 10 h. 30 et la Chambre elle-même siégera à 3 heures.

Mystérieux accident survenu à une femme

TORONTO, 13. (PCF) — La police a dit qu'une femme aux cheveux roux a été trouvée blessée, hier, dans un fossé rempli de neige le long de la voie ferrée non loin de Port Credit, Ont., à 10 milles à l'ouest de la Ville Reine.

La police a dit qu'il semble que la femme soit tombée ou aurait sauté ou encore été projetée d'un convoi en marche.

Elle a été transportée en ambulance à l'hôpital à Toronto où les autorités de l'institution disent qu'elle s'est identifiée comme étant Sofia DiDominie, âgée de 26 ans, de Montréal.

La police dit qu'elle a subi des blessures à la tête et des contusions au corps. Des radiographies ont été prises mais jusqu'ici on ne connaît pas la gravité de ses blessures.

Les autorités de l'hôpital disent que la femme ne parle que l'italien et ne portait aucun papier d'identité.

La jeune fille a été aperçue dans le fossé par un employé des Chemins de fer Nationaux peu après le passage d'un train.

Progrès économiques de la Colombie Canadienne

Le dernier conférencier au Canadian Club a fait à ses auditeurs une description des progrès économiques récents de la Colombie canadienne qui aura probablement été une révélation pour plusieurs d'entre eux. M. Albert Edward Grauer parlait à titre d'expert, car il est le président des compagnies British Columbia Electric Railway et B. C. Power.

A Québec En marge de la session

QUEBEC, 13. (D.N.C.) — Le ministre des Finances, M. Gagnon, dans la réponse à une question de M. Paul Earl, député de Notre-Dame-de-Grâce, a révélé que le montant total des bons du Trésor de la province de Québec s'élevait à \$44,000,000, le 30 novembre 1953.

Les bons du Trésor atteignent, en règle générale, leur point le plus élevé à la date mentionnée. Il convient de noter que les revenus provenant de la taxe sur les corporations (profits et capital) ne sont, en grande partie, payés qu'en janvier, mars et mai. Lorsque le gouvernement actuel a pris l'administration de la province, le 6 septembre 1944, il a dû s'occuper de payer des bons du Trésor émis par le gouvernement précédent, avec, en plus, une somme de \$2,010,000, représentant des chèques soutirés, c'est-à-dire des chèques donnés sans dépôt correspondant à la banque, par le gouvernement précédent.

QUEBEC, 13. (DNC) — M. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, a appris à M. Jules Savard, député de Québec ouest, que le gouvernement avait loué l'édifice Lindsay de M. Paul Racine, de Québec, au coût annuel de \$23,000 et ce pour une période de dix ans.

L'édifice en question a une superficie de plancher de 12,861.60 pieds carrés et y abrite les bureaux de la Commission du service civil, du secrétariat de la province et des affaires municipales. Pour établir de manière définitive et appropriée les quarante bureaux employés par les dits services publics, le gouvernement a dépensé \$14,139.23.

QUEBEC, 13 — (DNC) — Le crédit de six millions de dollars, votés pour l'établissement de centres de diagnostics dans la province est encore intact, répondait le Dr Albiny Paquette, ministre de la Santé, à une question que lui posait M. Lemieux, député de Wolfe.

L'établissement de centres médicaux de diagnostic dans la province est une initiative qui comporte des problèmes nombreux et compliqués et présente des aspects multiples dont il faut tenir compte. Après l'adoption de la loi en question, le gouvernement a reçu de nombreuses suggestions, étudié de multiples projets.

Le gouvernement désire conclure, avec les autorités de l'Université de Montréal, une entente juste et appropriée afin d'établir et de construire, s'il y a lieu, sur le terrain universitaire, un centre de diagnostic autorisé par la dite loi.

QUEBEC, 13. — (DNC) — M. Bourque, ministre des Terres et Forêts, a répondu à M. Paul-O. Goulet, député de Temiscamingue, que son ministère n'avait fait qu'une seule acquisition, par expropriation, en marge de la loi sur l'acquisition de certains territoires forestiers.

Dans la période de temps et en vertu de la loi, le gouvernement est devenu propriétaire de la plus grande partie des territoires forestiers, connus sous le nom de "seigneurie Nicolas Rioux" et l'exproprié étant la compagnie D'Auteuil Lumber Co. Ltd.

La superficie du terrain exproprié est d'environ 38,000 acres, situées dans le district électoral de Rimouski. Pour l'expropriation des dits territoires forestiers, une offre de \$400,000 a été faite par le gouvernement à la compagnie D'Auteuil Lumber Co. Ltd, qui ne l'a pas acceptée.

Se rendant bien compte de la nouveauté de certaines de ses informations, M. Grauer s'est cru justifié de rappeler au passage la réflexion légèrement amère du bouillant sénateur Gerry McGeer, qui illustre que l'est du Canada n'en connaît guère l'extrême-ouest: "Vancouver est à 3,000 milles d'Ottawa; mais Ottawa est à 30,000 milles de Vancouver..."

Le conférencier s'est plu à souligner divers points de ressemblance entre sa province et le Québec, particulièrement pour ce qui est de leur industrie du bois de pulpe et de construction, la première en importance dans chacune de ces provinces. Toutes deux sont aussi notablement riches en houille blanche et en minerais encore à peine exploités. Et enfin elles renferment, l'une le plus grand port de la côte ouest, et l'autre le plus grand de la côte est.

Ces faits expliquent pourquoi la population colombienne est passée de 818,000 habitants en 1941 à 1,230,000 en 1953. C'est là une hausse de 50 pour cent, en regard d'une de 29 pour cent, pour l'Ontario et de 28 pour cent pour le Québec durant le même intervalle.

M. Grauer a tenu à répondre à l'objection que l'économie de la Colombie dépend trop étroitement des fluctuations du marché d'une seule industrie, celle du bois. Il a dressé une liste d'un grand nombre d'industries secondaires nées dans cette province depuis dix ou quinze ans et qui lui permettent de ne plus compter seulement sur l'exportation de son bois ou de sa pulpe pour survivre.

Au sujet de la houille blanche, M. Grauer affirme que le bassin du fleuve Columbia promet, en Colombie et aux Etats-Unis un développement éventuel de 50,000,000 de chevaux-vapeur, soit plus encore que le bassin du St-Laurent et de ses principaux affluents. On comprend par suite que les membres canadiens de la Commission des eaux limitrophes refusent de céder les droits colombiens d'exploitation sans l'assurance d'une compensation adéquate.

Thunderjet T-33 du CARC disparu

NORTH-BAY, 13. (PCF) — Un avion d'entraînement Thunderjet T-33, du CARC, n'est pas rentré à sa base ici, hier soir, et l'on croit qu'il s'est écrasé dans cette région du nord de l'Ontario. Il n'y avait que le pilote à bord.

L'aviation a dit que le pilote est un élève de l'unité no 3 de manoeuvre aérienne où l'on enseigne aux équipages à piloter le chasseur réacté CF-100 "tous temps".

On garde son nom secret en attendant que ses parents soient avisés.

A 6 heures du soir, heure normale de l'est, on a signalé le retard du T-33 biplace. C'est l'heure à laquelle il aurait manqué de carburant.

L'aviation a entrepris des recherches Des avions du CARC, de Trenton, Ont., devaient arriver hier soir pour participer aux recherches.

Le Thunderjet avait décollé à trois heures de l'après-midi. On l'a vu au-dessus de l'aéroport une heure plus tard. Personne ne l'a revu depuis.

Razzia dans la vandetta

ORGOSOLO, Italie — (P.A.F.) — Quelque 500 policiers ont envahi cette ville infectée de bandits au cours d'une perquisition générale, de maison en maison, pour mettre la main au collet de ceux qui ont tué 35 personnes au cours de l'année écoulée. Leur principale découverte consista en armes et munitions. 100 personnes furent arrêtées, mais 96 avaient été relâchées à la tombée de la nuit.

Mots Croisés de la "Patrie"

Grid for crossword puzzle with numbers 1-11 and letters.

HORIZONTELEMENT
1 - Chasseuse.
2 - Grand vase à boire, usité pendant tout le Moyen Age - Unique.

Solution du problème d'hier: CARNASSIERE, ELUCURTER, NOUVEAUX, TUERIERAS, RAATRENL, ATTIRERGA, LEADERIET, ISSUSERAI, ETERNUERG, RUEUREVER

Sens fautif, dit M. le Bâtonnier

Me Jean Martineau, C.R., bâtonnier de la province, nous fait tenir une déclaration relative au mémoire qu'il a fait parvenir à l'hon. Maurice Duplessis, et qui comporte des suggestions du Barreau pour l'amélioration du rouage judiciaire.

6 - Nom donné quelquefois à l'ensemble de l'Europe et de l'Asie - Ecorce du chêne, du châtaignier, réduite en poudre pour préparer les cuir.

Télévision et Rediffusion

Table with columns for CBFT-Canal 2, CBFT-Canal 6, and CBMT-Canal 6, listing programs for Wednesday, Jan 13, 1954.

Table with columns for CBFT-Canal 2, CBFT-Canal 6, and CBMT-Canal 6, listing programs for Thursday, Jan 14, 1954.

Table with columns for CBMT-Canal 6, listing programs for Wednesday, Jan 13, 1954, and a section for Rediffusion.

Table with columns for CBMT-Canal 6, listing programs for Thursday, Jan 14, 1954, and a section for Rediffusion.

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

Table of radio programs for Wednesday, listing stations (CHLP, CKAC, CBF, CFCF, CKVI, CBM, CJAD) and their respective schedules.

JEUDI

Table of radio programs for Thursday, listing stations (CHLP, CKAC, CBF, CFCF, CKVI, CBM, CJAD) and their respective schedules.

Voix de Québec à la Com. Tremblay

QUEBEC, 13 - (P.C.F.) - La ville de Québec soumettra, mardi prochain, un mémoire à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels.

Décès du père du curé L. Brissette

Un des plus vieux citoyens de St-Norbert de Berthier, M. Raymond Brissette vient de mourir après une courte maladie. Il était âgé de 84 ans.

"Doris Duke a trop d'argent pour moi"

NEW-YORK. - (BUP) - Le "foi chantant" Charles Trenet, vient de révéler que la riche Doris Duke - que l'on considère comme la femme la plus riche au monde - l'a demandé en mariage.

À WASHINGTON

Débat au Sénat sur le projet de canalisation

WASHINGTON, 13 — (PAF) — Le premier grand débat de la présente session au Congrès américain s'est ouvert aujourd'hui, alors que le Sénat a abordé l'étude d'un projet de loi autorisant la participation des Etats-Unis à la canalisation du St-Laurent.

Le projet reçoit le vigoureux appui de l'administration Eisenhower, mais il compte aussi des adversaires dans les deux grands partis. Le Congrès a rejeté par trois fois des projets semblables au cours des trente dernières années.

Le Canada, impatient de ces longs délais, a décidé de creuser le St-Laurent seul, si les Etats-Unis hésitent à y participer.

Le leader de la majorité, M. William Knowland, républicain de la Californie, doit ouvrir le débat aujourd'hui en proposant que les Etats-Unis s'unissent au Canada pour creuser un chenal de 27 pieds de profondeur à partir des Grands-Lacs jusqu'à l'Atlantique.

Le président de la Commission des Relations extérieures au Sénat, M. Alexander Wiley républicain du Wisconsin, qui favorise le projet, sera le premier orateur.

Le président Eisenhower a présidé l'adoption du projet lors de son discours la semaine dernière sur l'état de l'Union. Il a affirmé alors que le creusement du St-Laurent est nécessaire pour le Canada et les Etats-Unis à la fois pour des raisons économiques et sécuritaires.

Les partisans de la mesure ont confiance que le Sénat approuvera; le sénateur George-D. Aiken, républicain du Vermont, qui se fait l'avocat du projet depuis des années, a prédit, la semaine dernière, qu'il serait adopté par une bonne marge.

M. Aiken dit que de nombreux sénateurs, qui s'étaient jusqu'ici opposés au projet, le favorisent maintenant. La dernière fois qu'elle a été présentée au Sénat, bien que ce ne fût pas sous sa forme actuelle, la mesure avait été démise par trois voix.

Le projet actuel, proposé par M. Wiley, avec l'appui d'une vingtaine d'autres sénateurs, prévoit que les Etats-Unis aménageront le secteur international des rapides au coût de \$100,000,000. Le Canada s'occupera d'aménager la partie du fleuve qui se trouve en son propre territoire.

Une corporation dite du "développement du St-Laurent" administrerait la partie américaine des travaux d'émission de \$105,000,000 d'obligations du Trésor américain. Ces obligations s'amortiraient par les navires versant des droits de péage pour utiliser le nouveau chenal.

Le projet américain envisage le creusement du fleuve depuis le lac Erie jusqu'à Montréal.

Les partisans du projet disent qu'un chenal de 27 pieds de profondeur permettra à la plupart des navires du monde de pénétrer jusqu'aux Grands-Lacs, fournissant ainsi un transport bon marché aux Etats américains du Centre et à la province d'Ontario sans transbordement.

Le projet a toujours connu l'opposition des chemins de fer américains, comme aussi des autorités portuaires de l'Atlantique et du Golfe du Mexique, de même que des charbonnages, qui voient en ce projet une menace à leurs intérêts.

Le projet de loi n'est jamais venu devant la Chambre des représentants, bien que certaines de ses commissions aient tenu de longues séances sur le sujet.

En prévision du débat au Sénat, M. Wiley a rendu public le texte d'une lettre adressée au sénateur Guy Gillette, démocrate de l'Iowa, lettre dans laquelle il dit que la canalisation "est un projet absolument sain au point de vue financier".

M. Wiley soutient que la voie fluviale "fera plus que rencontrer ses frais; qu'elle présentera même de formidables avantages économiques".

Si le Canada, dit M. Wiley, amé-

nage seul la voie fluviale, le coût en sera porté par les Etats-Unis, en définitive, sous la forme de droits de péage qu'acquitteront les navires américains.

Restitution

L'abbé Noël Lazare a reçu hier une mallette, contenant des objets religieux et des objets personnels, qu'il s'était fait voler la semaine dernière pendant qu'il portait secours à une personne victime d'un accident. "Je suis sûr que la personne concernée est plus heureuse de me retourner la mallette que je le suis de la recevoir", a dit l'abbé.



ALFRED S. HOWES donnera une conférence à l'Auditorium Sun Life le 21 janvier prochain lors du Congrès de l'Association des Assureurs-Vie de Montréal. M. Howes, qui est directeur de cinq corporations de vente et qui a lui-même vendu pour \$8,000,000 d'assurances au cours des trois dernières années, intitulera sa causerie: "Business Estate Planning".

Comment le Canada est devenu le plus grand exportateur de l'aluminium de tous les pays

QUEBEC, 13 — (DNC) — "D'après les rapports statistiques pour l'année 1953, il semble que pour la première fois dans l'histoire, le volume de la production mondiale de l'aluminium a dépassé celui de la production du cuivre, du plomb et du zinc, les plus anciens parmi les métaux non-ferreux". C'est ce que déclarait M. Jean Clavel, directeur des relations extérieures pour la compagnie Aluminum Ltd., parlant devant le club Lion.

L'emploi croissant de ce métal démontre la portée de la découverte, en 1886, d'une méthode économique de production: le résultat de l'une des plus importantes réalisations scientifiques du 19e siècle fut d'abaisser le prix de revient prohibitif de l'aluminium.

Le conférencier mentionne les grandes étapes du développement de l'aluminium. Après Oersted, qui avait établi des relations entre l'électricité et le magnétisme, Wohler, en 1845, produit assez de métal pour en déterminer la densité. En 1854, des expériences sur la technique de production permettent à Henri Ste-Claire Deville d'exhiber à l'exposition de Paris, une barre de métal solide.

L'aluminium se vendait \$8 la livre lorsque deux jeunes savants décidèrent de trouver un moyen d'en abaisser le prix; Charles-Martin Hall et Paul-Louis-Toussaint Héroult.

Ils lancèrent un courant électrique dans de l'oxyde d'aluminium, ce qui le transforma en métal.

L'industrie de l'aluminium est venue s'établir au Canada en 1899, à Shawinigan-les-Chutes, où l'électricité pouvait se trouver en abondance. La plus récente industrie commença la production dans quelque temps à Kitimat, en Colombie-Britannique. La production mondiale atteint actuellement 7,700,000 tonnes métriques.

"Actuellement, plus de 65 p.c. des actionnaires d'Aluminum Ltd sont des Canadiens". La politique de l'industrie canadienne de l'aluminium est de conquérir les marchés étrangers. En 1940, les centrales électriques de l'Isle-Maligne et la Chute-à-Caron n'étaient plus suffisantes pour fournir toute l'électricité requise. On construisit Shipshaw en 1953, la production du Canada fut de 540,000 tonnes.

La quatrième période de développement de l'Aluminum Co. a débuté il y a trois ans: période d'expansion tant dans le domaine hydro-électrique que dans le domaine de la production. La position du Canada comme producteur en est une prédominante à cause de ses vastes ressources d'énergie électrique qui lui assurent une supériorité sur la plupart des autres pays producteurs d'aluminium et c'est pourquoi le Canada

est devenu le premier exportateur d'aluminium du monde.

Le conférencier fut présenté par M. François Paradis et remercié par M. Gérard Venne.

M. André Le Troquer est élu président de l'Assemblée nationale

PARIS, 13. (PCF) — M. André Le Troquer, socialiste âgé de 69 ans, a été élu hier soir président de l'Assemblée nationale française au troisième tour de scrutin.

Il succède à M. Edouard Herriot, âgé de 81 ans, qui a rempli ces fonctions depuis 1946, mais qui se retire à cause de son grand âge et de sa santé chancelante.

Plus tôt hier, le conseil de la République, soit la Chambre haute, a élu M. Gaston Monnerville, d'origine nègre, en qualité d'orateur du conseil, et ce pour un autre mandat d'un an. Il remplit ces fonctions depuis 1947.

M. Le Troquer a remporté 300 votes au troisième tour de scrutin. Son adversaire du parti populaire républicain, M. Pierre Pflimlin, en a obtenu 251.

Selon la constitution, une simple majorité est nécessaire au troisième tour de scrutin alors qu'il faut une majorité absolue aux deux premiers tours.

En sa qualité de président, soit d'orateur de l'assemblée, M. Le Troquer sera la deuxième plus importante figure de la quatrième législature française se classant immédiatement après le nouveau président élu M. René Coty.

M. Le Troquer qui ne s'est aucunement engagé publiquement dans l'édification de l'armée européenne s'est rallié l'appui communiste. Environ 140 députés radicaux, conservateurs et Gaullistes lui ont accordé leur vote.

Au premier tour de scrutin, M. Pflimlin, ancien ministre de l'Agriculture, était en tête mais au deuxième tour M. Le Troquer l'a dépassé et il ne lui manquait que huit votes pour obtenir une majorité absolue.

Cinq candidats se faisaient la lutte pour ce poste. Le doyen de l'assemblée, le leader Marcel Cachin, âgé de 84 ans, représentait les communistes. Les autres étaient

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER

N'attendez pas trop des autres. Ils sont aussi pressés que vous. Montrez beaucoup de calme dans votre travail, à la maison, surtout à la fin de l'après-midi.

Le TAUREAU

Vos goûts sont indiscutables. Vous avez raison d'être enthousiaste. Quand le cœur parle, il faut obéir. Soyez patient. Les circonstances sont favorables.

Les GEMEAUX

Vous prenez un intérêt nouveau à la philosophie et à l'éducation. Faites-en sorte que vos opinions ne gâchent pas les réunions sociales de la semaine.

Le CANCER

Envoyez une carte de bons souhaits à quelqu'un dont c'est demain l'anniversaire. Quelques timbres peuvent semer beaucoup de joie autour de vous.

Le LION

Un contact peut toujours être utile. Ne vous éloignez pas des autres. Il vous faudra temporer, mais on appréciera de nouveau votre sincérité.

La VIERGE

On ne peut pas toujours cacher la vérité. Préparez-vous à subir le choc. Vous ne pouvez pas être toujours et partout heureux. Les beaux jours reviendront.

La BALANCE

Filiez droit devant vous, au signal qu'on vous donnera. Les rumeurs sont contradictoires. Continuez d'espérer contre toute espérance.

Le SCORPION

Cette journée est favorable à vos intérêts les plus chers. Gardez-vous ce soir de dépenser follement. Les objets que vous achèterez se révéleront défectueux.

Le SAGITTAIRE

N'attendez pas grand-chose des voyages ou des visites au début de l'après-midi. Faites comprendre votre point de vue à vos associés afin d'éviter des malentendus.

Le CAPRICORNE

Sous peine de subir quelques inconvénients, évitez les coups de tête. Soyez aussi sage et modéré que vos compagnons de travail.

Le VERSEAU

Vous subissez une véritable tension nerveuse. Votre efficacité s'en ressent au travail aussi bien qu'à votre domicile. Recherchez les causes de vos ennuis.

Les POISSONS

Un ami vous prêtera un livre précieux dont vous bénéficierez grandement. Lisez-le deux fois et faites-le lire à vos amis. Tous en profiteront.

MM. Marcel Prelot, Gaulliste et expert en questions constitutionnelles, et Jules Julien, radical socialiste modéré et collègue de M. Herriot.

Au premier tour de scrutin M. Pflimlin s'est classé premier avec 171 votes. M. Le Troquer était deuxième avec 130. M. Perlot avait 93 votes, M. Cachin 89 et M. Julien 80.

Les communistes ont alors retiré le nom de M. Cachin et ont appuyé M. Le Troquer en guise de manifestation contre le plan de l'armée européenne. C'est alors que MM. Perlot et Julien se sont retirés. M. Le Troquer a alors obtenu 273 votes et M. Pflimlin 217. Il fallait 281 votes pour obtenir la majorité absolue.

Nouveaux paquebots de la ligne Cunard

La ligne Cunard a annoncé, hier, que ses deux paquebots actuellement en construction en Ecosse pour le service de l'Atlantique-nord seront baptisés par Lady Churchill, épouse du premier ministre de Grande-Bretagne, et par Mme Louis Saint-Laurent, épouse du premier ministre du Canada.

Lady Churchill présidera la cérémonie du baptême du "Saxonia".

Ecole incendiée à St-Irénée

ST-IRENEE, 13. (P.C.F.) — Un incendie d'origine inconnue a détruit dans la nuit de lundi à mardi une école de bois dans cette municipalité de la rive nord du St-Laurent, 65 milles au nord-est de Québec. Personne n'a été blessé. On n'a pu connaître immédiatement l'évaluation des dommages. St-Irénée se trouve seulement à quelques milles de St-Urbain où un incendie a détruit lundi l'église catholique. Or évalue les dommages à \$400,000.

paquebot de 22,000 tonnes dans les chantiers maritimes John Brown à Glasgow, le 17 février. Le second navire, le "Ivernia" sera baptisé par Mme Saint-Laurent, au cours d'une cérémonie qui se déroulera plus tard dans l'année.

Le "Saxonia" et autres navires remplaceront les navires qui ont trente ans de service entre l'Europe et le Canada. Les nouveaux modèles pourront accommoder huit cents passagers.

Les autorités de la Cunard ont dit que le "Saxonia" fera tout probablement son premier voyage à Montréal tard l'été prochain.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
 Est imprimée et publiée au No 189 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée. Roland Dubois, Secrétaire-Trésorier. Téléphone: Lancaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS
 Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
 Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
 Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
 Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
 Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
 Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS
TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone: EMpire 4-1016.
ÉTATS-UNIS: Ralph-R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 13 JANVIER 1954

Pour le vote secret

par Roger DUHAMEL

Il y a quelques mois, à l'occasion d'une grève qui menaçait de s'éterniser et où il paraissait assez clair que la majorité des travailleurs ne partageaient pas entièrement les vues des chefs de leur union, nous avons recommandé ici même le principe du vote secret pour éviter toute intimidation, toute pression indue. Si nous y revenons aujourd'hui, c'est que nous apprenons que l'Australie en est venue à cette procédure et qu'elle n'a qu'à se louer de cette importante modification. Nous ajoutons même qu'elle est beaucoup plus conforme aux exigences démocratiques que le vote ouvert tel qu'on le pratique aujourd'hui au Canada.

La raison est très simple. Tel chef d'union, pour des raisons de prestige ou d'intérêt, est résolu à ce qu'il se produise une grève dans une industrie. Il spéculé sur le mécontentement latent parmi les travailleurs. Ces derniers, même ceux qui ont la conviction qu'ils ont plus à perdre qu'à gagner en se mettant en grève, hésitent à s'inscrire en faux contre le bureau de leur union. Ils redoutent des représailles dans l'avenir. Contre leur gré, ils acquiescent aux instructions reçues. Ce sont eux qui en définitive paieront les pots cassés.

S'ils avaient la faculté d'exprimer leur opinion par un bulletin de vote secret, il en irait bien différemment. Prenons un exemple concret. Au siècle dernier, dans notre pays, le vote aux élections politiques se prenait à haute voix. Quels étaient les résultats? Les plus courageux exprimaient franchement leur sentiment, au risque de se faire maltraiter par des adversaires et de déterminer des haines inexpiables. Les pusillanimes, eux, se contentaient de suivre le courant. Bref, leur vote n'était pas libre, il ne reflétait pas leur véritable opinion. Aussi a-t-on rapidement mis fin à ce régime odieux et aujourd'hui chacun peut voter selon ses préférences, sans avoir à redouter des répercussions fâcheuses. Nous estimons que c'est une très grande amélioration.

Pourquoi n'en irait-il pas de même dans les unions ouvrières? En Australie, une importante union, qui avait été longtemps sous la coupe d'éléments communistes, s'est rapidement débarrassée de ces indésirables dès que le vote fut devenu secret. Auparavant, on craignait la vindicte des agents moutonniers. Désormais, les travailleurs n'ont plus à ménager la chèvre et le chou, ils peuvent y aller carrément, ils sont parvenus au stade adulte. Il n'y a que les chefs syndicalistes à priser médiocrement cette mesure, parce qu'ils en concluent que leur situation sera moins forte, devenus incapables d'exercer des pressions indues. Mais entre ces dirigeants et la masse de leurs administrés, ce sont ces derniers qui devraient l'emporter. Ils ont en leur faveur le droit le plus élémentaire et la logique la plus indiscutable. Quel parlementaire voudra aborder ce champ de la législation industrielle?

Les époux de demain

Ce n'est pas assurément la faute des responsables de la Jeunesse ouvrière catholique, mais il y a lieu de remarquer que les conclusions de la plupart des enquêtes qu'ils mènent dans leur milieu apportent des constatations extrêmement pénibles. Nous devons nous rendre à l'évidence, malgré les phrases ronflantes prononcées à l'issue des banquets, que tout ne va pour le mieux dans le meilleur des mondes et que sous l'écorce de la prospérité officielle et générale, il se dissimule beaucoup de petites misères auxquelles nous n'apportons le plus souvent qu'une attention distraite.

Cette fois-ci, l'enquête a porté sur les fiancés et elle les a retracés dans six villes différentes, soit Montréal, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Sherbrooke, Drummondville et Moncton. Il ressort que soixante-quinze pour cent d'entre eux ne disposent pas des ressources suffisantes pour entreprendre sérieusement de fonder un foyer. A quoi cela tient-il? On fournit trois causes principales: un salaire trop bas, le gaspillage et l'insécurité actuelle du monde ouvrier.

La première et la troisième raison sont étroitement liées. C'est tout le problème du salariat qu'il s'agirait de repenser à neuf pour lui découvrir une nouvelle structure, mieux adaptée aux exigences contemporaines. Quant au gaspillage, ce sont ces jeunes gens qui en sont eux-mêmes les responsables. Dans une certaine mesure seulement. Il est bien difficile d'exiger d'un garçon touchant en 1954 la somme de \$25.00 par semaine qu'il pratique la haute vertu de l'épargne. Il est déçu de ne pouvoir accomplir ses rêves d'avenir les plus légitimes et le découragement l'entraîne à dépenser pour s'étourdir. C'est une réaction psychologique aussi naturelle qu'elle est malheureuse, mais il y a lieu d'en tenir compte.

Ce qui s'ensuit est trop facile à deviner. Les fréquentations sont indûment prolongées, avec tous les dangers d'ordre moral qui y sont attachés. La jeune femme travaille à l'extérieur, acquérant des goûts supérieurs aux moyens du ménage, développant en elle une indépendance exagérée, se refusant souvent à l'obligation de la maternité. On note, par exemple, qu'il y a aujourd'hui de vingt à trente pour cent des jeunes mariés qui doivent vivre en chambre. Cette promiscuité dans un local exigu, outre qu'elle interdit matériellement une vie de famille normale, devient très dure pour les nerfs des époux qui finissent souvent par rechercher ailleurs ou autrement des consolations.

Triste tableau en vérité. Il n'est que la fidèle peinture de la réalité. Il y a tout un travail d'éducation à entreprendre. Le Service de Préparation au Mariage s'y applique avec dévouement et lucidité. Cette œuvre mérite toute notre attentive sympathie.

Machine à traduire

par Alonzo CINQ-MARS

L'homme s'est toujours efforcé d'imaginer des machines destinées à substituer une force mécanique à celle de ses muscles. Les progrès extraordinaires de la technique moderne ont permis la création de machines fort compliquées qui remplacent le travail manuel et ne laissent à l'ouvrier qui s'en sert que le soin de les diriger et parfois simplement de les surveiller.

Les inventeurs ne se sont pas contentés d'imaginer des machines pour la fabrication des objets. Ils en ont créé que l'on dirait vraiment douées d'une sorte de cerveau mécanique. Tel est le cas des machines à calculer. Les premières furent les caisses enregistrees, que l'on voit depuis déjà longtemps dans la plupart des magasins. Il y a aujourd'hui des machines capables non seulement de faire les quatre opérations de l'arithmétique: addition, soustraction, multiplication et division, mais de

résoudre en quelques minutes des équations pyramidales dont la solution nécessiterait des semaines et même des années.

On aurait pu penser que c'était là la limite du machinisme. Pas encore! Voici qu'on nous annonce l'invention d'une machine à traduire. Cette nouvelle ne peut manquer de trouver des sceptiques chez les gens qui savent ce que c'est que la traduction, cet art extrêmement difficile qui exige des aptitudes spéciales et qui ne peut être maîtrisé tout à fait qu'après une longue pratique. Ce sont les difficultés presque insurmontables de cet art qui ont donné naissance à l'aphorisme italien: « Traduttore, traditore » (traducteur, traître). Des écrivains parmi les meilleurs ont échoué devant la tâche de la traduction.

Il ne faut certes pas s'attendre à ce que la nouvelle machine donne une traduction parfaite et fasse passer d'une langue dans une autre toutes les nuances de la pensée humaine. Il ne peut s'agir tout au plus que d'une traduction littérale. Les détails donnés dans la dépêche qui relate l'expérience faite ces jours derniers à New-York ne permettent cependant aucun doute sur l'efficacité relative de la machine à traduire, dernière création d'une grande compagnie américaine qui fabrique des machines à calculer. Une soixantaine de savants de l'Institut de Linguistique de l'université de Georgetown ont assisté à cette expérience qui a été absolument concluante. La machine a traduit plusieurs phrases assez longues du russe à l'anglais, et cela d'une façon très compréhensible. Sa traduction est probablement meilleure que celles que nous servent souvent des tenants du « parisian french » dans leurs annonces et affiches aussi cocasses que dépourvues de sens.

Le prototype de machine à traduire dont on vient de faire l'expérience à New-York a un champ d'action fort limité à cause de son vocabulaire restreint. Son inventeur annonce qu'il va bientôt en fabriquer d'autres qui pourront traduire à peu près tout ce qu'on leur demandera. Nos traducteurs n'ont cependant pas à craindre de se voir supplanter par cette machine.

Pourquoi une crise économique?

par Conrad LANGLOIS

Beaucoup de gens semblent croire qu'une crise économique de grande envergure est inévitable et que nous finirons par l'avoir dans un avenir pas trop éloigné. De plus, on croit généralement que seul le danger imminent (ou la crainte) d'une nouvelle guerre mondiale peut retarder une sérieuse baisse des prix et tenir en respect le spectre du chômage. Ce mode de penser se comprend, car il correspond à la façon dont les choses se passaient autrefois, mais on oublie que nous ne vivons plus sous un régime d'économie libre, entièrement soumis à la loi de l'offre et de la demande.

A venir jusqu'à il y a une vingtaine d'années, rien n'entravait le processus « normal » des périodes de prospérité ou de dépression. Lorsque les gens commençaient à discerner une tendance à la hausse des prix, tous, particuliers, gouvernements et grandes compagnies, s'empressaient d'acheter et de faire construire non seulement tout ce dont ils prévoyaient avoir besoin tôt ou tard, mais aussi tout ce qu'ils espéraient revendre plus cher. Sous l'effet des demandes multipliées, les prix montaient de plus en plus, il y avait un nombre de plus en plus grand d'hommes et de femmes au travail, à des salaires de plus en plus élevés, jusqu'au jour où le sommet ayant été atteint, les prix recommençaient à descendre, alors que chacun diminuait ses achats, en prévision de prix encore plus bas. Beaucoup de manufactures devaient fermer leurs portes, les travaux de construction cessaient et le nombre des chômeurs allait grandissant.

De nos jours, cependant, les gouver-

nements interviennent dans la marche des événements économiques, en recourant aux contrôles de toutes sortes, pour freiner une inflation désordonnée; ou en diminuant les taxes, en rendant le crédit plus facile et en dépensant davantage, chaque fois qu'on désire stimuler l'industrie et le commerce.

Cela revient à dire que nous aurions une dépression grave, si les gouvernements, en particulier celui des États-Unis, décidaient d'en provoquer une ou en arrivaient à se désintéresser du maintien de la prospérité. Il est cependant facile de comprendre que l'opinion publique empêchera les chefs de nos pays de suivre une telle ligne de conduite, si jamais l'envie leur en prend. Nous en avons la preuve dans la récente déclaration du président Eisenhower. Le chef de l'administration américaine, voyant sa popularité menacée, au début même d'une année au cours de laquelle auront lieu d'importantes élections, s'est vu obligé de promettre qu'il fera tout en son pouvoir pour maintenir la prospérité.

Le gouvernement américain, sans doute, pourrait comprimer les dépenses, restreindre le crédit, diminuer la dette publique, provoquer une forte baisse des prix, faire tomber la production et laisser congédier des millions de travailleurs, mais il n'osera pas s'aventurer dans cette voie extrêmement impopulaire et il prendra les moyens nécessaires pour maintenir les prix et l'activité économique à un niveau élevé. En démocratie, entre le danger de la déflation et celui de l'inflation, nos dirigeants ne peuvent que choisir le moindre mal, c'est-à-dire une inflation modérée. Nous croyons qu'il en sera ainsi tant que la crainte des électeurs sera le commencement de la sagesse, quoi qu'en pensent ceux qui croient à tort que nous vivons encore à l'époque de l'économie classique ou orthodoxe.

Encore une fois, 38
Ingénieurs canadiens en Angleterre jeunes ingénieurs du Canada seront désignés pour se rendre en Angleterre à titre de boursiers Athlone.

M. John Hunt, du bureau du haut commissaire du Royaume-Uni, partira d'Ottawa le 17 janvier pour une tournée d'un océan à l'autre, afin de rendre visite aux universités qui feront le choix. Il sera accompagné d'un haut fonctionnaire du ministère anglais de l'Éducation, M. William Abbott, qui traversera le continent pour la cinquième année consécutive. Ils iront à Halifax, Fredericton, Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. Les bourses Athlone ont été accordées pour la première fois en 1951 et les premiers boursiers commencent à faire leur marque dans l'industrie canadienne. Plusieurs d'entre eux ont rendu hommage à l'utilité de ces bourses. On offre 38 bourses chaque année, 28 à des étudiants de dernière année et 10 à des diplômés qui ont passé quelque temps dans l'industrie. Les boursiers font un séjour de deux ans en Angleterre, au cours duquel ils mettent à exécution un programme supérieur de travaux pratiques ou de recherches. Ils rentrent ensuite au Canada pour reprendre leur carrière munis d'aptitudes plus grandes, d'une expérience spécialisée, ainsi que de la connaissance de la vie et de l'industrie d'Angleterre. C'est le gouvernement d'Angleterre qui fait les fonds des bourses Athlone. Chaque bourse comprend tous les frais de déplacement, de subsistance et de scolarité.

★ ★ ★
 — Tous viennent en foule de
Paroles de la Bible Saba, apportent de l'or et de l'encens, et publient avec joie les gloires de Jéhova. (Isaïe 60, 6. Épître et Graduel de la messe de l'Épiphanie).

Les mots qui vivent

— Les accents de l'harmonie sacrée ont souvent une vertu qui répand la grâce dans le cœur, et lui donne une vigueur nouvelle pour opérer le bien.

MGR J.-S. RAYMOND.

En marge de l'actualité

Le repas est servi, bon appétit

(par Maurice HUOT)

Il y en a qui gagnent leur auto à la loterie. D'autres gagnent la leur plus durement — the hard way — comme disent nos amis les Américains. C'est le cas pour Gaetano Priulla, maçon sicilien de 21 ans, qui a pris la gaigeure de manger l'automobile de son patron, une Fiat, afin d'en obtenir une neuve.



Priulla a déclaré hier à Palerme devant un notaire — quel contrat! — qu'avant six mois il aura mangé toutes les pièces de l'auto en question moins les pneus. Plusieurs médecins de la Sicile ont examiné Priulla. Ils ont déclaré que ce prodige stomacal est très fort et qu'il peut digérer le métal, des clous, du verre, une boîte de transmission, etc.

Pour du suc gastrique, c'est du suc gastrique pas d'erreur. Priulla ne sera pas de sitôt mis au régime. Les petites pilules pour la digestion ce n'est pas pour lui.

On avouera que tout de même ce pari n'est pas banal. Ce n'est pas tous les jours qu'un humain gagne une auto en avalant une autre auto. Voilà tout de même une auto qu'on ne verra pas trainer dans les terrains de vente. La dépréciation sur la voiture sera on ne peut plus complète, une fois que Priulla y aura mis les dents.

Cela est une grande nouvelle car si on a vu des autos engloutir des humains et les réduire en pièces, on n'a jamais vu un homme manger une auto. Désormais dans le journalisme on ne rappellera plus l'exemple classique de l'homme qui a mordu un chien, mais de l'homme qui a avalé une auto comme étant le sommet du fait-divers.

Priulla a du pain sur la planche si on peut dire pour six mois. Sa femme peut réduire son marché et laisser à l'épicerie le beurre frais et les côtelettes. Désormais Priulla mangera des cylindres, des pare-chocs, des pare-brise, des cadrans de contrôle, des coussins de cuir, des essuie-glaces, tout, tout, sauf les pneus. Priulla a droit d'être capricieux et de préférer le dur au mou.

Cette façon de voir disparaître une auto n'est pas, croyons-nous, couverte par les assurances. Par sa manducation, Priulla vengera quantité de piétons estropiés par les autos. Il était temps qu'un homme subjugât ce terrible instrument de torture. A Montréal où on ne sait gérer les voitures, des mangeurs d'autos seraient sans doute utiles.

On aura tout vu. Après les marathons d'endurance au piano, à la danse, on a les mangeurs de bagnoles. Quel siècle et que la science est avancée!

A la Chambre d'immeuble

La première assemblée annuelle de la "Chambre d'immeuble de Montréal", aura lieu cet après-midi, 13 janvier, en l'hôtel Windsor, et sera suivie du dîner annuel. Le conférencier invité sera M. George H. Ridout, de Toronto, qui discutera des "Possibilités dans le domaine de l'immeuble".

Au cours de la réunion de l'après-midi, on procédera à l'élection des officiers pour la présente année. Le dîner commencera à 6 h. 30 p.m.

La haute éducation n'est pas en mesure d'atteindre son but

(R.P. Paul Vanier, S.J.)

"La haute éducation se révèle de moins en moins en mesure d'atteindre son premier but, former des hommes capables de repenser les problèmes, de transformer les institutions de leur milieu, d'influencer la marche de l'histoire, parce qu'elle se montre aujourd'hui impuissante à se libérer des pressions sociologiques et utilitaristes".

"La haute éducation — celle qui dépasse le minimum que l'Etat impose à tous comme nécessaire au bien commun — semble suivre, au lieu de précéder et d'influencer, les options et les orientations du milieu humain qui l'environne", déclarait, devant plusieurs centaines d'anciens, de professeurs et d'éducateurs, le R. P. Paul Vanier, S.J., recteur du collège Jean-de-Brébeuf, lors d'une importante conférence sur le "Dilemme des responsables de la haute éducation".

Il a fortement déploré un renversement du rôle premier de la haute éducation et a souligné les conditions de redressement qui s'imposent particulièrement chez nous.

PHENOMENE GENERAL

"On pourrait croire", précisa le conférencier, "que ce renversement du rôle de la haute éducation est le propre des Etats à mentalité totalitaire ou socialisante, qui se soumettent les institutions et subordonnent la culture à leurs fins intéressées et pragmatiques sous le couvert des mystiques. Il ne semble pas, cependant, que les nations plus soucieuses d'éviter l'ingérence de l'Etat dans les orientations de la haute éducation échappent notablement plus que les premières à la pression de surface qu'exerce sur la haute éducation le milieu ambiant."

SITUATION TRAGIQUE

"Ce qu'il y a de plus tragique ici, poursuit le R. P. Vanier, c'est que, concrètement, une telle adaptation au milieu se trouve être une adaptation à une situation où l'homme est de moins en moins maître de sa destinée temporelle et de plus emporté par le dynamisme de déterminismes qu'il a renoncé ou est impuissant à influencer."

"Il en résulte que la haute éducation se montre aujourd'hui impuissante à libérer ses élèves de la

servitude des pressions sociologiques".

Ici, le recteur du collège Jean-de-Brébeuf rappela un jugement porté par un professeur de notre université, qui voit depuis plusieurs années se succéder à ses cours les meilleurs élèves de notre milieu: "A peine une moyenne de cinq sur cent, disait-il, vient chercher à l'université plus que les moyens d'exercer une profession lucrative".

EDUCATION CHRETIENNE

Affirmant un optimisme inébranlable, le R. P. Vanier en indiqua ensuite la source: "La haute éducation chrétienne, et elle seule, peut surmonter la situation présente. Cela, non certes par le seul fait qu'elle est donnée par des chrétiens, mais dans la mesure où ces chrétiens auront intégré dans l'intelligence approfondie de leur foi, les exigences les plus rigoureuses de la culture et de la technique."

"Le maître chrétien trouve dans l'intelligence de sa foi cette libération intérieure que donne la compréhension du sens de l'existence et qui empêche d'être asservi par le pragmatisme du milieu."

"Cependant, cette situation privilégiée de la haute éducation chrétienne ne va pas sans un danger qui lui est propre, fit remarquer le conférencier. C'est que ce devoir d'atteindre à la pleine intelligence de sa foi, d'éclairer tout le réel à cette lumière, de dominer tous les savoirs en leurs exigences vraies pour les purifier et les relancer, se révèle d'une telle difficulté et comporte de tels risques que les responsables de la haute éducation chrétienne sont fréquemment tentés de décliner leur tâche".

CONCLUSION

"Ce n'est donc pas une tâche de tout repos que celle de la haute éducation, surtout pour un chré-

Le trésor de la SANTÉ
par le DR. C.-A. DEAN
L'envie

Il ne s'agit pas de l'un des sept péchés capitaux, mais plutôt d'un genre d'infection de l'ongle, à la naissance de celui-ci. L'envie grossit rapidement et peut former des abcès. Elle peut faire le tour de l'ongle. Les abcès doivent être drainés par une incision aussi vile qu'on les découvre. Autrement, les complications sont à craindre. Souvent il faut enlever l'ongle. Cependant, grâce aux sulfas et à la pénicilline, il est maintenant plus facile de contrôler les infections et les complications sont moins à craindre.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer la cause du mal d'oreilles?
R. — Les maux d'oreilles peuvent être dus à une foule de causes. Les plus communes sont les infections du tympan, les furoncles et les corps étrangers. D'autre part, les dentiers mal ajustés, les gencives infectées, les difformités et les maladies de la mâchoire, des amygdalles, de la gorge, des sinus, etc., peuvent occasionner des maux d'oreilles.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "La fièvre, agent thérapeutique", paraîtra dans la "Patrie" de jeudi, 14 janvier.

lien. Cependant, conclut le R. P. Vanier, l'élan qui doit animer les maîtres chrétiens en s'y consacrant et l'optimisme réaliste qui leur est permis viennent de leur assurance qu'en ce monde blessé, seule à longue échéance, la haute éducation chrétienne, si elle accepte sa responsabilité, peut apporter quelque solution — en aidant que l'histoire humaine en comporte — aux graves problèmes que pose partout la haute éducation et l'aider à jouer le rôle primordial qui est le sien".

Nouveau cours à l'université

Pendant le deuxième semestre de l'année universitaire, le professeur Michel Brunet donne à l'université de Montréal, le jeudi après-midi, à 5 heures, un cours de méthodologie sur l'enseignement des sciences sociales (histoire, géographie, science politique).

Ce cours de méthodologie générale et spéciale s'adresse spécialement à tous les professeurs de l'enseignement du second degré. On peut s'y inscrire en s'adressant au secrétariat de la Faculté des lettres. Le professeur Brunet continuera, durant le deuxième semestre, ses cours réguliers en relations internationales, en histoire des Etats-Unis et en histoire de l'Europe.

L'Institut d'histoire offre un ensemble de cours et de séminaires de recherche préparant au certificat d'histoire, à la maîtrise, à la licence et au doctorat. Les professeurs Guy Frégault, directeur de l'Institut, Antonin Papillon, O.P., Maurice Séguin et Michel Brunet se partagent l'enseignement de l'histoire à la Faculté des lettres de notre université.

Le traditionnel pont de glace de Ste-Pétronille

QUEBEC, 13. (D.N.C.) — Le traditionnel pont de glace qui enjambe une partie du fleuve St-Laurent entre Ste-Pétronille, I.O., et Montmorency, vient de se consolider avec les dernières chutes de la température.

Le pont de glace, large de trois milles environ, ne pourra être utilisé par les voitures d'hiver que dans une dizaine de jours. "Il faut laisser le temps à la glace de se raffermir", a déclaré M. J.-P. Blais, de Ste-Pétronille.

C'est M. Barthélemy Noël, de Ste-Pétronille, qui a été nommé pour l'entretien du pont au cours de l'hiver. Celui-ci part de la paroisse Ste-Pétronille, située à l'extrémité ouest de l'île, et se rend à quelque trois quarts de mille plus haut que le pont de fer.

Nouveaux conseils en loi de la reine

QUEBEC, 13. (D.N.C.) — M. Robert Levesque, membre du Barreau de la province, secrétaire du Barreau de la province, secrétaire du Barreau de Montréal, et domicilié à Ville St-Laurent, a été nommé conseil en loi de la reine.

M. Rolland Legendre, membre du Barreau de la province, pratiquant comme tel dans la cité de Québec, où il est domicilié, a aussi été nommé conseil en loi de la reine.



LE SANGUINOMETRE — NOUVEAU SERVICE DE TV. — Voici une petite camera de télévision industrielle (à gauche) capable de calculer la circulation du sang en quelques instants au lieu des trois à cinq minutes qu'il faut actuellement. Ce système, connu sous le nom de sanguinometre, consiste en une camera de TV fixée à un microscope monté sur une plaque de sang humain. Un simple compilateur analyse et compte les pulsations et enregistre le nombre des cellules à la TV. Un écran moniteur de TV (au centre) sert à régler l'illumination et la lentille du microscope. On voit ici une technicienne dans un laboratoire de New-York opérant l'appareil.

NOUVEAU SERVICE DE WAGONS-LITS COMMODE
Montréal - Trois-Rivières
ARRIVEZ RAFRAÏCHI

A compter de lundi le 11 janvier et jusqu'au 15 mars, le chemin de fer Pacifique Canadien mettra en usage, pour une période d'essai, un service de wagons-lits confortables entre Montréal et Trois-Rivières. Les voyageurs seront ainsi assurés d'une bonne nuit de repos. Pour jouir du confort idéal durant vos voyages d'affaires ou d'agrément, prenez les trains du Pacifique Canadien.

Dép. Montréal 11h.55 P.M. Dép. Trois-Rivières... 2h.40 A.M.
Arr. Trois-Rivières... 2h.40 A.M. Arr. Montréal 6h.15 A.M.
(Le wagon-lit sera ouvert à 10h.30 p.m. et les voyageurs pourront occuper leur lit à Trois-Rivières jusqu'à 8h.00 a.m.)
(Le wagon-lit sera ouvert à 10h.30 p.m. et les voyageurs pourront occuper leur lit à Montréal jusqu'à 7h.45 a.m.)

Pour renseignements et réservations, appelez



Le rôle prépondérant que joue l'imprimerie

Au cours d'une brève cérémonie, S. H. le maire Camillien Houde a émis une proclamation décrétant la période s'étendant du 17 au 23 de ce mois, comme la Semaine de l'imprimerie.

Dans le document dont il a donné lecture, dans ses bureaux du palais municipal et en présence des organisateurs de cette campagne, le premier magistrat de la ville a signalé l'importance que joue l'imprimerie dans tous les domaines de la vie d'une grande ville comme Montréal.

Voici le texte de la proclamation émise par le maire :

"ATTENDU que l'industrie de l'imprimerie est d'importance capitale dans la vie industrielle de Montréal;

"ATTENDU que ses produits répandent le nom de notre ville aux quatre coins du monde;

"ATTENDU que la publication d'une littérature saine et intéressante est essentielle au bien-être mental et spirituel de la population;

"ATTENDU que nos ateliers d'imprimerie, grands et petits, y compris les grandes maisons d'édition religieuses, apportent à Montréal un flot continu de ressources pécuniaires essentielles à notre économie;

"A titre de Maire de Montréal, je proclame par les présentes la semaine du 17 au 23 janvier "Semaine de l'Imprimerie", dans et pour la ville de Montréal. Je demande en même temps aux citoyens, durant cette semaine, de rendre hommage aux réalisations du Montreal Club of Printing House Craftsmen Inc., de l'industrie de l'imprimerie et des arts graphiques connexes de Montréal, qui contribuent si fortement au bien-être économique, éducationnel et spirituel de nos concitoyens".



SON HONNEUR LE MAIRE CAMILLIEN HOUDE est ici photographié au moment où il fait la lecture de la proclamation relative à la Semaine de l'imprimerie, qui se poursuivra du 17 au 23 de ce mois. Avec lui se trouve, de g. à d.: MM. Harry Skinner et James McLean, co-présidents de la Semaine de l'imprimerie, et R.-S. Orser, président du Montreal Club of Printing House Craftsmen.

L'hon. W.-Ross Macdonald nommé solliciteur général

OTTAWA, 13 — (PCF) — M. W. Ross Macdonald, leader gouvernemental au Sénat, a été nommé solliciteur général, apprend-on aujourd'hui.

Projet de loterie discuté à Ottawa

OTTAWA, 13. (PCF) — Un progressiste-conservateur de langue française a dit hier soir que les lois n'empêcheront jamais les gens de se livrer au jeu.

M. J.-W. Dufresne, député de Québec-ouest, a dit aux Communes qu'il favorise une loterie provinciale. Des millions de dollars prennent le chemin de pays étrangers et ces fonds pourraient être conservés au Canada pour venir en aide aux hôpitaux, aux nécessiteux et à l'éducation.

M. Dufresne a pris la parole en marge d'une résolution visant à créer une commission des Communes et du Sénat pour étudier le code pénal relativement à la peine capitale, les loteries et la peine du fouet.

Il a rappelé que la Législature du Québec a adopté une mesure il y a quelques années permettant une loterie provinciale pourvu que le code pénal soit conformément amendé.

Les loteries fourniraient aux gouvernements provinciaux les revenus nécessaires pour venir en aide aux universités tout en empêchant le gouvernement fédéral de s'immiscer dans l'éducation, domaine provincial. Le Québec est la seule province qui a refusé des octrois fédéraux à l'intention des universités.

M. Dufresne a précisé qu'il ne favorise pas l'abolition de la peine capitale. Si les jeunes gens qui ont des tendances criminelles pouvaient visiter une prison pour y contem-

Le parlementaire de 62 ans, qui a assumé la direction des forces du gouvernement au Sénat au cours de la présente session après avoir été Président de la Chambre des communes, vient d'être fait membre du cabinet, sans portefeuille.



L'hon. W. ROSS MACDONALD

en vertu de ses fonctions de leader du gouvernement à la Chambre haute. Il continuera de remplir ces fonctions.

Le portefeuille du solliciteur général était détenu par M. Ralph Campney, 59 ans, depuis le 15 octobre 1952. M. Campney a été nommé, depuis, ministre associé de la Défense.

pler l'échafaud ils changeraient décidément d'idée.

"Des substances cancérigènes enrayeront bientôt le cancer"

(Dr L.-C. Simard)

"Les expériences sur les souris de laboratoire sont tellement concluantes qu'il sera bientôt possible d'enrayer le cancer chez les humains eux-mêmes grâce à certaines substances cancérigènes" a déclaré, hier, le Dr Louis-Charles Simard, président et directeur de l'institut du cancer de l'hôpital Notre-Dame.

Le chef du laboratoire d'anatomie pathologique de ce même hôpital a fait cette déclaration au moment où un groupe de dames de la Cancer Research Society lui rendait visite et remettait à l'hôpital Notre-Dame, au nom de leur Société, la somme de \$28,050. Cette somme ainsi que d'autres sommes distribuées à d'autres cliniques et hôpitaux est le produit de bénéfices réalisés au cours de spectacles et de danses organisés par la Société pour venir en aide à tous ceux qui se dévouent aux recherches sur le cancer.

Le Dr Simard a souligné que l'hôpital Notre-Dame est actuellement le seul hôpital au Canada possédant un laboratoire organisé exclusivement dans un but de recherches fondamentales sur le cancer. A ce laboratoire des savants étudient, sur des rats contaminés par le cancer, par suite d'une nourriture spéciale qui leur est donnée, l'évolution de cette terrible maladie.

Ils cherchent et observent tout changement caractéristique du mal et à quel moment il se produit. On ne cherche pas cependant à guérir les rats de leur mal. L'étude des moyens de guérison du cancer se

pratique sur les souris dont le coût est plus minime.

Ces souris sont contaminées par une injection, opération communément appelée "transplantation de tumeur". Vingt jours après, l'effet

nocif se produit. Les membres du laboratoire donnent alors aux souris différents produits avec l'espoir d'enrayer la formation du cancer. Actuellement, ces produits appelés "substances cancérigènes" produisent d'excellents résultats sur les souris atteintes de tumeurs cancéreuses.

Ces expériences heureuses incitent plus que jamais les savants chercheurs à mettre au point un remède qui serait efficace contre le cancer, fruit des expériences tentées dans le laboratoire de l'institut du cancer de l'hôpital Notre-Dame que dirige le Dr Antonio Cantero et qui groupe cinq associés et une dizaine de techniciens et techniciennes, tous diplômés soit en physique, soit en chimie, soit en biologie.

Soulignons que dimanche prochain, le 17 janvier, les dames de la Cancer Research Society organisent une danse en l'hôtel Mont-Royal dont les bénéfices iront aux centres de recherches du cancer.

Deux cautionnements de \$20,000 exigés de Mandel et Kusmierski

Moses Mandel, 40 ans, de 4215 Hamilton Parkway, Brooklyn, New-York, et Jacob Kusmierski, 25 ans, de 60 Woods Park Road, Londres, Angleterre, les deux individus impliqués dans l'affaire des diamants de contrebande, ont enregistré des plaidoyers de non culpabilité, ce matin, lors de leur comparution devant le juge Gerald Almond.

Ils subiront leur enquête préliminaire le 28 janvier et le tribunal a exigé des cautionnements de \$20,000 pour leur mise en liberté provisoire.

Mandel a été accusé de contre-

bande de diamants évalués à \$125,000 et représentant 1,139 carats, tandis que Kusmierski a été accusé de possession illégale des mêmes diamants.

Me J. Cohen, C.R., le procureur de Mandel, a déclaré que les circonstances qui ont entouré l'arrestation de son client ne lui semblaient pas claires et qu'aucune relation n'a pu être établie entre Mandel et Kusmierski. De plus, selon lui, il ne semble exister aucune preuve de conspiration entre les deux accusés.

Me JEAN MARTINEAU

Me Jean Martineau, C.R., le bâtonnier général de la province, qui est le procureur spécial des autorités fédérales dans cette affaire, a demandé au tribunal d'exiger des cautionnements élevés des accusés, rappelant le souvenir de Sisco qui, impliqué dans une affaire de drogues et de narcotiques, il y a quelques années, n'avait pas hésité à forfaire un cautionnement de \$10,000.

Les deux accusés ne sont pas seuls dans toute cette histoire. Ils font partie d'une bande organisée. Puisque la somme en jeu est de l'ordre de \$125,000, un cautionnement élevé s'impose, surtout du fait qu'il s'agit de deux étrangers", a déclaré en conclusion Me Jean Martineau.

Une crue des eaux du Saint-Laurent sur les deux rives

Tous les bas quais longeant le St-Laurent, sur la rive de la métropole, sont inondés, depuis hier, d'environ dix pieds d'eau au-dessus de la normale.

Cet afflux est apparemment dû à un amoncellement de glaces qui s'est produit à l'est de Montréal, à un endroit qui n'a pas encore été définitivement déterminé.

On n'a pas rapporté de dommages causés.

La police de la Commission du Havre nous apprend que le niveau du fleuve se maintient actuellement à 52 pieds, soit 10 pieds au-dessus de la normale. Les quais présentement inondés sont les quais Laurier et Victoria et celui du bassin Sutherland.

Les autorités des municipalités de la rive sud rapportent que le niveau du St-Laurent a aussi monté de quelques pieds de ce côté du fleuve mais qu'il ne s'est pas encore produit d'inondations.



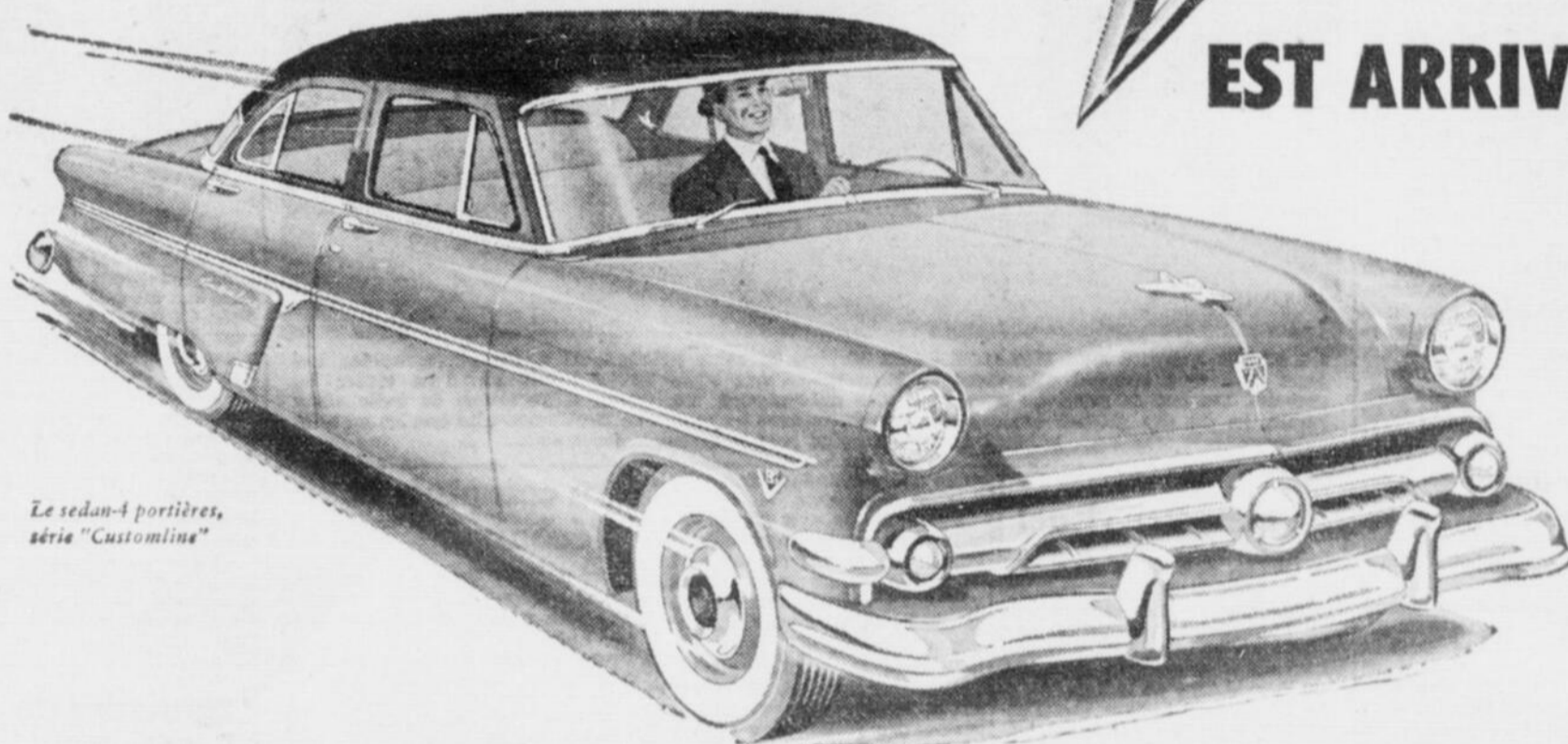
(Photo Roger Janello—La Patrie)

INONDATION DANS LE PORT — Tous les bas quais longeant le St-Laurent sur la rive de la métropole, sont inondés depuis hier, l'eau ayant monté environ dix pieds au-dessus de la normale. Cette photo, prise en face de la Tour de l'Horloge au quai Victoria montre l'étendue de la crue qu'on croyait éviter cette année grâce au travail des brise-glaces.

ENCORE PLUS AVANTAGEUSE EN 1954

La nouvelle **FORD V-8**

EST ARRIVÉE!



Le sedan-4 portières, série "Customline"

EN MONTRE DEMAIN! Venez la voir!

ENCORE PLUS PUISSANTE

Accélérations plus rapides, roulement plus doux et sécurité encore accrue:—
Nouveau moteur V-8 plus puissant
magnifique résultat de plus de
20 ans d'expérience.

La voici! ... la splendide Ford V-8 de 1954 ... avec ses lignes nouvelles, son élégance racée. Elle présente un moteur V-8 plus puissant encore et de nouveaux dispositifs automatiques qui suppriment tout effort ... Ses avantages lui confèrent, en 1954, une valeur encore plus grande!

Le nouveau moteur V-8 de 120 CV des modèles "Customline" et "Crestline" est le meilleur moteur V-8 jamais créé par Ford. Plus puissant que jamais auparavant, il est plus souple, permet des accélérations plus rapides, assure un roulement meilleur et une sécurité accrue. Le moteur V-8 Strato-Star des modèles "Mainline" est renommé aux points

de vue puissance et économie. Ces deux moteurs sont le brillant résultat de l'expérience acquise par le manufacturier qui a construit plus de moteurs V-8 que tous les autres fabricants réunis!

Les tout nouveaux modèles de la série "Crestline" — la Skyliner, au toit en Plexiglas transparent, et le luxueux sedan-4 portières — mettent en vedette les dernières innovations de l'industrie automobile.

La Ford "54" offre de nouveaux dispositifs automatiques — tels que: servo-direction Master-Guide*, servo-freins* et, naturellement, la commande entièrement automatique Fordomatic* — qui combient d'aise l'automobiliste le plus exigeant.

ENCORE PLUS ÉLÉGANTE

Un choix encore plus vaste de ravissants modèles en 3 admirables séries



Le sedan-4 portières "Crestline"

... son élégance ultra-moderne le classe dans une catégorie à part: il fera l'admiration de tous ceux qui recherchent les voitures de grand luxe.

VOICI 2 MODÈLES "Crestline" NOUVEAUX ET SENSATIONNELS



La Skyliner de la série "Crestline"

... modèle entièrement nouveau et différent de tout autre. Son toit transparent en Plexiglas teinté (au-dessus du siège avant) permet de jouir pleinement du paysage et des doux rayons de soleil, tout en atténuant l'éclat des rayons trop violents!

[Pneus à paroi blanche, bavolets, radio, commande Fordomatic, servo-direction, servo-freins — facultatifs, moyennant supplément, pour certains modèles.]

ENCORE PLUS FACILE À CONDUIRE

La Ford "54" offre la servo-direction*, les servo-freins*, la commande Fordomatic* et bon nombre d'autres dispositifs ultra-modernes.



LE VENDEUR AUTORISÉ FORD VOUS INVITE À ESSAYER LA FORD V-8

PAGÉ & FILS, LIMITÉE

3350, rue Wellington, Verdun

JARRY & FRÈRE LIMITÉE

7275, boul. St-Laurent

FORTIER GARAGE LTÉE

5021 est, rue Notre-Dame

LATIMER MOTOR SALES LTD.

1953 ouest, rue Ste-Catherine

LAKESHORE MOTOR INC.

101, boul. Métropolitain, Lachine

HODGE BROS. LTD.

6170 ouest, rue Sherbrooke

GENEREUX MOTOR LTD.

2144, rue Bleury

STERNTHAL MOTORS LIMITED

77 est, rue Rachel

BELAIR-CARDINAL AUTOMOBILES INC.
1310 est, rue Demontigny

BLUE BONNETS AUTOMOBILE LIMITED
7965, boul. Décarie

LIBERSAN AUTOMOBILE
10,000 ouest, boul. Gouin, Roxboro

Le Courrier d'Amie

Q.—Mon mari affirme que j'ai trop gâté jusqu'ici notre petit garçon de trois ans. Le pauvre chéri fait des crises de larmes chaque fois que je m'éloigne. Les remplaçantes dont je retiens les services lorsque je dois sortir, ne réussissent pas à le calmer, de sorte qu'il me devient de plus en plus difficile de m'absenter de la maison sans l'amener.

Et puis, je constate que mes amies évitent de venir me visiter avec leurs bébés, parce que le mien ne cherche qu'à les bousculer, qu'il refuse de leur prêter ses jouets et va même jusqu'à leur donner les coups.

Croyez-vous qu'il s'agisse là de dispositions naturelles difficiles à enrayer? Je ne voudrais pas que le cher enfant devienne insupportable en grandissant. Il me faut vous avouer que si je l'entoure de beaucoup d'attentions, c'est que j'ai été, moi, privée d'affection lorsque j'étais enfant et que j'ai souffert de l'indifférence de mes parents.

Maman captive

R.—Il faut déplorer qu'au lieu de cultiver chez ce petit être une sensation de normale quiétude, vous l'avez habitué à croire votre compagnie indispensable à sa sécurité et à son confort de tous les instants. De là provient la difficulté que vous éprouvez à vous faire remplacer auprès de lui par des personnes dûment compétentes et qualifiées.

Sans attacher d'importance à ses protestations, continuez donc de vous absenter lorsque jugé à propos, en confiant la surveillance du cher enfant à une gardienne expérimentée.

Au départ, ne cherchez pas à vous éloigner furtivement, mais dites-lui plutôt un joyeux bonjour en l'assurant que vous ne tarderez pas à revenir. Agissez avec diligence. Vous pourrez, avec le temps accorder un peu plus de temps aux adieux, si vous constatez que le petit devient plus raisonnable.

Et puis chaque fois que l'occasion s'en présente, imposez à l'enfant d'offrir ses jouets à ceux qui le visitent. Apprenez-lui tôt à présenter gentiment de petits cadeaux, et infligez-lui de légères punitions lorsqu'il se montre dur et violent à l'égard des autres.

Soucieuse de prodiguer à votre enfant la tendresse dont vous avez été privée, vous avez évidemment dépassé la juste mesure; vous avez trop ignoré jusqu'à maintenant certaines règles dont il faut nécessairement tenir compte pour former et discipliner comme il se doit un jeune caractère. Mais il est encore temps de réagir.

Fiancée :

Vous trouverez chez les marchands de meubles un choix extrêmement intéressant, qui vous permettra d'acquiescer pour votre futur home des pièces aussi décoratives que pratiques. Les capitonnages sont d'une grande variété de couleurs; les bleus éclatants, le jaune, le rouge dominent le groupe des tissus, alors que les cuirs se présentent sous des centaines de coloris différents.

On nous dit que les mobiliers à sections, dits convertibles, sont appelés à une grande popularité. A une récente exposition, un manufacturier a soumis une série de six pièces de mobilier pouvant être agencées de façon à fournir douze items comprenant des bancs, des tables et des cabinets de dimensions diverses.

Et les prix sont à peu près identiques à ceux de l'an dernier.

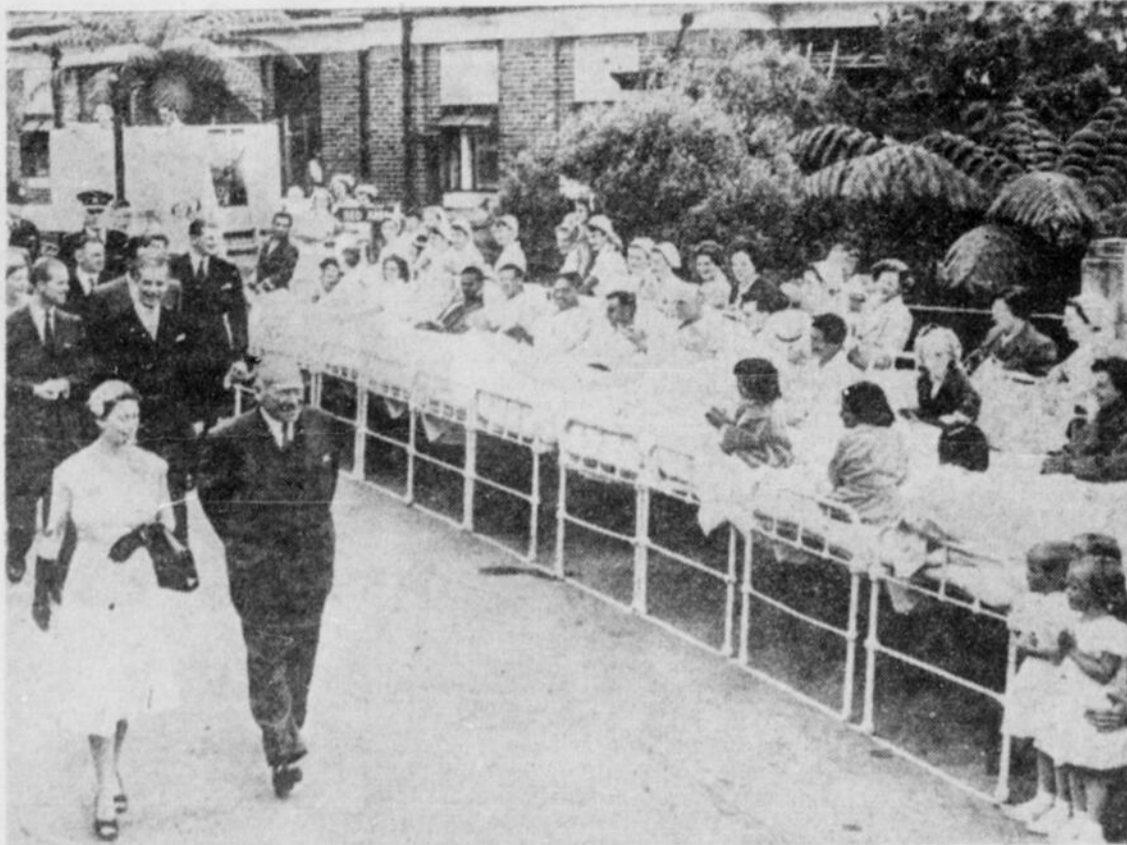
Q.—En plusieurs circonstances, mon fiancé m'a offert des bijoux somptueux. Siéra-t-il de les porter sur ma toilette de mariée?

Future épouse

R.—Pour être conforme aux règles de l'étiquette la parure appelée à rehausser la toilette de la mariée doit être sobre.

On admet la bague de fiançailles portée dans la main droite, un fil de perles, une broche ou un clip de belle valeur, mais la montre et les bracelets sont proscrits.

Les boucles d'oreilles de modèle discret, sont considérées de mise en certains milieux alors qu'ailleurs on préfère ne point les inclure parmi les bijoux de circonstance.



LA REINE AUPRES DES MALADES — Sa Majesté la reine Elisabeth II a été photographiée, ces jours derniers à l'hôpital d'Auckland en Nouvelle-Zélande alors qu'elle s'était rendue visiter les malades. Derrière la reine, on aperçoit le duc d'Edimbourg, son époux. A l'occasion de cette visite royale, les lits des patients avaient été transportés dans les jardins de l'institution afin que les malades puissent admirer de plus près la gracieuse souveraine.

Le bien-être visuel

A tous les âges de la vie le sens le plus utile, le sens qui nous réserve le plus de joies et nous permet de participer vraiment à tout ce qui nous entoure, d'en percevoir les détails et d'en goûter la beauté, c'est bien le sens de la vue.

La Ligue du Bien-Etre Visuel offre donc de tout coeur à ses lecteurs, à ses amis, ses vœux les plus sincères et les meilleurs de santé, de succès, de bonheur, — santé, succès, bonheur, conditionnés de toute évidence par une vision normale, par une vue aussi bonne que possible, par de bons yeux.

Elle souhaite aux enfants d'âge scolaire, pour réussir dans leurs études, pour jouer avec joie, pour s'initier peu à peu aux beautés de la nature, de bons yeux.

Elle souhaite aux jeunes filles, aux jeunes gens, pour atteindre à toutes les joies légitimes de la jeunesse, pour atteindre en parti-

culier à la plénitude de l'amour paternel, de bons yeux.

Elle souhaite aux mères de famille dont la récompense la plus grande est la vue des êtres chers et pour pouvoir aussi accomplir leur tâche entre toutes importantes et sacrées, de bons yeux.

Elle souhaite aux pères de famille dont le réconfort est la vue du bonheur familial, de la femme aimée, des enfants et plus tard encore des petits-enfants, — pour pouvoir aussi gagner pleinement la vie de tout ce petit monde qui est leur univers, de bons yeux.

Elle souhaite aux vieillards dont la vie s'achève, pour pouvoir jusqu'au dernier moment goûter la joie de voir les êtres chers et tout ce qui fut leur bonheur sur terre, de bons yeux.

A tous, jeunes et vieux, petits et grands, hommes et femmes, la Ligue du Bien-Etre Visuel offre ses vœux de succès, de santé, de bonheur, — son souhait le plus ardent, de très bons yeux.



D'APRES MONTE-SANO ET PRUZAN, de New-York, les détails d'encolure seront d'une extrême importance le printemps prochain. Un seul coup d'oeil sur ce ravissant manteau de lainage, vu hier à New-York, nous en fournit la preuve. A remarquer l'ampleur sans exagération et la longueur réglementaire des manteaux nouveaux. (Photo Couture Group, New-York Dress Institute)

Au comptoir d'échange

(P.C.F.) — Vous avez peut-être reçu quelques cadeaux identiques ou vous préféreriez échanger pour un objet plus utile un présent dont vous ne savez vraiment que faire. Ou encore, la taille d'un vêtement reçu ne vous convient pas et vous aimeriez tout simplement le remplacer par un autre?

Ne tardez pas à ce faire. Vous décider tôt à faire cette visite au comptoir des échanges du magasin où a été acheté le présent facilitera les choses, non seulement pour vous mais encore pour les commis, qui auront mieux de difficulté à trouver ce que vous désirez.

Une aveugle à l'honneur

(P.C.F.) — Une revue américaine de réputation nationale a choisi comme femme de l'année dans le domaine de la radio et de la télévision une aveugle de Baltimore. Madame Helen Tullis est l'animatrice d'une émission réalisée à Baltimore et intitulée "As You Can See".

Madame Tullis cuisine durant cette émission télévisée en se servant de recettes écrites en braille, fait ses emplettes guidée par son chien et coud même.

Le magazine McCall's l'a choisie parmi quelque 300 candidates à ce titre.

Pour les gourmets...

OEUFs BROUILLES AU FROMAGE

- 8 oeufs
- 1 cuil. à soupe de persil haché
- 2 tasses de fromage râpé
- ½ tasse de crème
- Sel et poivre

Battez légèrement les oeufs et ajoutez le reste des ingrédients. Versez dans une poêle à frire bien beurrée et faites cuire lentement, en remuant constamment pour que le fromage soit fondu quand les oeufs sont cuits. Servez sur rôties.

TARTE A LA MELASSE

- ¼ de tasse de mélasse
- ¾ de tasse d'eau
- ¼ de tasse de cassonade

Zeste d'orange ou de citron
2 c. à table de fécule de maïs
Mode de préparation: Faire bouillir la mélasse, le sucre, le zeste, la muscade et l'eau bouillante. Ajouter la fécule délayée; laissez mijoter. Se servir de cette préparation pour les tartes.

Fleurs colorées



502



PATRON No 502 — Ces fleurs colorées simuleront la plus fine broderie sur vos toiles et sur votre lingerie. Ce travail est réalisé en quelques secondes au moyen d'un fer chaud et les teintes résisteront longtemps aux lessives.

Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail. Quatre motifs mesurent 3¼ x 3¼ po. quatre de 1¼ x 2¼ po. quatre autres 3¼ x 3¼ po.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Problèmes de Miss Canada

(P.C.F.) — Etre "Miss Canada" n'apporte pas toujours les avantages espérés. Ainsi, Kathy Archibald, de Kelowna, en Colombie-Britannique, a dû retarder d'un an les études de vétérinaire qu'elle désire entreprendre. Et tout ça pour remplir ses obligations de "Miss Canada."

Kathy ne s'inscrit à l'Ecole pour vétérinaires d'Ontario que l'an prochain. Dans l'entre-temps, elle travaillera pour une firme de liqueurs douces, à Toronto, écrira et jouera à la radio.

Elle sera ainsi plus libre de faire les voyages donnés annuellement comme cadeaux à la reine de beauté canadienne.

L'art

DE BIEN S'HABILLER

Si vous êtes délicate?



Portez un chandail de grosse laine ou un mantelet de coupe droite.

Mondanités

Thé

Le thé sera servi cet après-midi dans les salons d'exposition du Musée par le Comité féminin. Mme René Gauthier présidera à la table et sera assistée de Mmes Gustave LeDroit, Jacques Paradis, Antoine Vanier, Antoine Geoffrion et Frank McGill. Mme Arsène Morin présentera un objet d'art.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Hélène Bérard, fille de M. Rosario Bérard et de Mme Bérard, décédée, à M. Claude Rouleau, fils de M. T. Rouleau, décédé, et de Mme Rouleau.

On annonce les fiançailles de Mlle Margarete MacDonald Norkett, fille de M. Lorne MacDonald Norkett, décédé, et de Mme Norkett, de Westmount, à l'officier d'aviation Donald John Connolly, fils de M. et de Mme John Connolly, de Kingston. Le mariage aura lieu le 27 février.

M. et Mme S.-B. Latraverse, de Montréal, font part des fiançailles de leur fille, Yolande, à M. Jerry Dupuis, fils de M. et de Mme A. Dupuis, d'Otterburn Park, Qué.

Dernièrement ont eu lieu les fiançailles de Mlle Denise Choquette, fille unique de M. et de Mme Aimé Choquette, de Varennes, avec M. Marcel Chaput, fils de M. et de Mme Albert Chaput, de Varennes également.

M. et Mme Gerald Hiam, de Westmount, font part des fiançailles de leur fille, Enid Geraldine, à M. Frank Edward Wickham, fils du docteur et de Mme John C. Wickham aussi de Westmount. Le mariage aura lieu le samedi 6 février.

Parties de cartes

En faveur des petits orphelins de la Crèche Saint-Paul, au Sault-au-Récollet, une partie de cartes sera donnée le jeudi 21 janvier à la salle du Centre Saint-Edouard, 6515 rue Saint-Denis, sous la présidence d'honneur de l'hon. juge et de Mme Joseph Jean.

La partie de cartes annuelle, au profit de la chapelle Notre-Dame,



M. RONNIE MARENGO ET SON EPOUSE Miss Univers, née Christiane Martel, de France, photographiés à l'issue de la cérémonie de leur mariage célébré dimanche après-midi à Stockton, Cal. Le marié est le fils d'un marchand de Stockton. Mme Marengo, beauté parisienne a conquis le titre de Miss Univers en juillet dernier à Long Beach, Cal.

Mère de Miséricorde, rue Querbes, aura lieu le jeudi soir, 21 janvier, à 8 h. 30, à la salle de l'Externat classique Saint-Viateur, angle Bloomfield et Saint-Viateur, Outremont.

Boisvert-Bégin

En l'église St-Louis de France, d'East-Angus, a été béni, récemment, par M. l'abbé Paul-A. Fluet, le mariage de Mlle Gloriette Bégin, fille de M. et de Mme Emmanuel Bégin, à M. Roger Boisvert, fils de M. et de Mme Alcide Boisvert, de Lime Ridge.

Pour la circonstance, l'autel et le chœur étaient décorés de fleurs de la saison. Pendant la messe, un

programme musical fut interprété par les Enfants de Marie. Mlle Blanche Roberge touchait l'orgue.

Accompagnée de son père, la mariée portait sous un court manteau de lapin blanc, une robe de tulle sur fourreau de satin blanc. Son corsage, très ajusté, était rehaussé de dentelle de nylon et garni de perles satin, à l'encolure. Son voile demi-long était retenu sous un diadème de perles et de pierres du Rhin. Elle tenait un bouquet de roses fuchsia. M. Boisvert servait de témoin à son fils.

À l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée. Parmi les invités, mentionnons MM. et Mmes Emmanuel Bégin, Alcide Boisvert, de Lime Ridge, Noël Boisvert, Alfred Fortin, de Lime Ridge, Mlle Claire Boisvert, d'Asbestos, MM. Robert Boisvert, Lucien Boisvert, Miles Jacqueline Boisvert, Lise Boisvert, Pierre Boisvert, Mlle Lucille Bégin, M. Réal Tardif, M. Jean-Denis Bégin, Priscille Bégin, M. Mario Blanchette, de London, Ontario. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage à Berlin Falls. Alors Mme Boisvert portait une robe de fin lainage rouge, des accessoires de même teinte et un manteau de mouton rasé.

Déplacements

Le docteur et Mme Roland-R. Cartier sont retournés à North Reading, Mass., après avoir passé le temps des fêtes, les invités de M. et de Mme L.-C. Parent et de M. et de Mme J.-O. Lavière.

Le lieutenant-colonel et Mme A. F. Cannon ont passé une semaine à Noranda, les invités de M. et de Mme Guy Dallaire.

M. Jacques de Billy est retourné à Québec, après avoir passé une semaine à Sainte-Adèle.

M. et Mme Peter Dawes et leurs enfants sont revenus de Val Morin.

Mlle Marthe Bate est retournée à Ottawa, après un séjour à Sainte-Adèle.

M. et Mme Ernest Savard sont rentrés à Montréal, après avoir passé le temps des fêtes au Club Seigneurial.

M. Jean-Guy Comeau, de Montréal, était de passage à Sherbrooke, en fin de semaine, en visite chez sa mère, Mme R. Comeau.

Mlle Pauline Larente, de Montréal, a passé la fin de semaine à Sherbrooke, où elle a visité sa famille.

M. Charley Curphey, de Montréal, a passé quelques jours à Sherbrooke, dernièrement en visite chez son père, M. R.-I. Curphey.

QUEBEC

M. et Mme Alain de Lotbinière, de Leclercville, Qué., de passage à Ottawa, sont les invités de Son Ex-

cellence le haut-commissaire du Royaume-Uni et de lady Nye.

Le lt-colonel et Mme A.-F. Cannon, qui ont passé une semaine à Noranda récemment, étaient les invités de M. Guy Dallaire, M.A.L., et de Mme Dallaire.

M. Jacques de Billy est de retour en ville, après avoir passé une semaine à Sainte-Adèle.

Le docteur J.-Edouard Morin et Mme Morin annoncent le mariage de leur fille, Esther, avec le docteur Jean Laframboise, fils du docteur J.-M. Laframboise, et de Mme Laframboise, d'Ottawa. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église St-Charles-Garnier, le samedi trente janvier à dix heures et trente.

Parmi les invités d'honneur à la conférence du Cercle des Femmes Canadiennes, qui eut lieu mardi après-midi au Château Frontenac, on mentionne: Mmes G. W. Renard, H.-F. Propps, B.-H. Propps, Pierre Lefebvre, P. Duchatel de Montrouge, Gustave Taschereau, Wilfrid Desjardins, T.-H. Dunn, Benoit Robillard, Jean Beaudoin, J.-P. Giroux, J.-M. Paquet, Roger Stanton, P.-Antoine Giguère, George Jessop, W. B. Bradley, R.-J. McInnis, E.-A. Routier, J.-B. Poulin et Jules Goodman.

Mme Paul Painchaud a reçu son cercle de couture mardi après-midi à sa résidence, au bénéfice de l'Assistance Maternelle.

Mlle Brenda Flynn, étudiante garde-malade à l'hôpital Royal Victoria, est retournée à Montréal après avoir passé quelque temps avec ses parents le lt-colonel et Mme Percy Flynn.

Mlle Monique Bourdon a reçu à un cocktail samedi en l'honneur de Mlle Esther Morin et de son fiancé le docteur Jean Laframboise, à l'occasion de leur mariage.

Mme J.-E. Bellisle, de notre ville, partira samedi prochain pour un voyage de trois semaines en Floride et à Cuba.

M. et Mme Ludger Cantin ont quitté Québec samedi pour la Floride, où ils séjourneront pendant quelques mois.

Le Dr et Mme Guy Nadeau ont offert un sherry en l'honneur de Mlle Esther Morin et de son fiancé le Dr Jean Laframboise.

M. et Mme Jean-Paul Grenier, de Québec, accompagnés de leurs enfants, de passage à Sherbrooke récemment, étaient les invités de M. et de Mme Albert Désilets.

M. et Mme Edouard Shoiry, de notre ville, partiront le vendredi seize janvier pour un voyage outre-mer, au cours duquel ils visiteront l'Angleterre, la France, l'Égypte et le Liban, Syrie.

Mme Herman Fortier, de Montréal, a passé quelques jours à Québec à l'occasion du Nouvel An, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et Mme Jean Dolbec.

Mlle Louise Gaudet, étudiante au Couvent des Dames du Sacré-Coeur au Sault au Récollet a passé les vacances des fêtes à Sherbrooke, chez ses parents, le Dr et Mme Richard Gaudet.

M. et Mme J. L. Bishop sont retournés à Westmount après avoir passé les fêtes à Québec, inscrits au Château Frontenac.

OTTAWA

Mainguy-Wainwright

Le mariage de Mlle Susan Elizabeth Wainwright, fille du lieutenant colonel et de Mme J. G. Wainwright, de Chipstead, Surrey, Angleterre, avec M. Daniel Nicholas Mainguy, fils du vice-amiral et de Mme E. R. Mainguy, d'Ottawa, a eu lieu, samedi en la chapelle du Manoir Papineau, à Montebello et le révérend Ian Edwards officiait. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de brocart ivoire, un voile de point de Bruxelles, souvenir de famille maintenu sous un bandeau de brocart et un bouquet de roses.

Mlle Quita Mainguy, dame d'honneur, portait une robe de taffetas vert pâle, un bandeau assorti et une gerbe de roses rouges. M. Ian Wishart était le garçon d'honneur et M. C. D. Mainguy plaçait les invités Mme Wainwright, mère de la mariée, portait une robe blanche avec redingote noire, un chapeau blanc et des roses rouges au corsage. Mme Mainguy, mère du marié, portait une robe de crêpe émeraude, un chapeau de même ton et des orchidées vertes.

Après une réception, M. et Mme Mainguy partirent pour le sud des États-Unis. Pour voyager, Mme Mainguy portait un costume de lainage chiné et des accessoires tan.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4514 — Une suggestion pour vos débuts dans la couture. Cette jupe de coupe droite fermée sur le côté par un empiècement formant une poche.

Le PATRON No 4514 vous est offert dans les tailles suivantes: 24, 25, 26, 28, 30 et 32. 1 vg. d'un tissu de 54 po. de largeur suffira pour confectionner cette jupe dans une grandeur ou les autres mentionnées ci-haut.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement Nom, adresse complète et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie" 180 est. rue Ste-Catherine, Montréal.

Expérience avec un coiffeur soviétique

(PCF)—Même une coupe de cheveux est une affaire d'Etat à Moscou.

Les barbiers de la capitale et ceux à l'emploi des hôtels où logent les étrangers, sont des fonctionnaires du ministère du Commerce étranger russe.

Bill Boss, correspondant de la Presse Canadienne à Moscou, nous raconte une première expérience dans une boutique de barbier de la capitale soviétique. Il désire le simple rafraîchissement des mèches de la nuque et des côtés—des cheveux du dessus de sa tête, il préfère ne pas parler. Alors quand vint son tour, laissant le jeu d'échecs perpétuel auquel les clients les uns après les autres jouent, il prit sa place sur la chaise et dit au barbier "nyem-nogo" ou "un peu seulement".

Le barbier, apparemment, crut qu'il voulait qu'on ne lui laisse que quelques rares cheveux. Bill Boss se promet de ne jamais redire "un peu" à un coiffeur soviétique.

Une coupe de cheveux ordinaire coûte un rouble et 97 kopeks, ou 47 cents selon le taux officiel d'échange.

LES INDEFRISABLES

Les permanentes à froid pour hommes ne coûtent que deux roubles et 50; une égalisation de la barbe, un rouble et 25.

Le gérant de l'établissement en question, (une femme) interrogée par Bill Boss lui avoua que la permanente à froid était populaire auprès des hommes.

À côté de la boutique du barbier se trouve le salon de beauté pour femmes. Et voici combien il vous en coûterait en Russie, mesdames, pour les mille et un services que vous avez au Canada: Permanentes, 25 roubles; mise en plis, un rouble et 25; shampooing huit roubles et 50; séchage, un rouble et 25. (Un rouble vaut environ 25 cents).

Les femmes russes, pour la plupart, portent leurs cheveux longs. Se faire faire les ongles est un service pour lequel hommes et femmes paient le même prix, deux roubles et 50.



Le sous-lieutenant DANIEL NICHOLAS MAINGUY et Mme MAINGUY photographiés à l'issue de la cérémonie de leur mariage célébré samedi en la chapelle du Manoir Papineau, à Montebello. Mme Mainguy, née Susan Wainwright, de Chipstead, Surrey, Angleterre. Le marié est le fils du vice-amiral et de Mme E.-R. Mainguy, d'Ottawa. (Photo Lingard, Ottawa)



HEUREUX DE TOUCHER ENFIN LA TERRE FERME. — Douze enthousiastes de la pêche sont venus bien près d'être victimes de leur audace, ces jours derniers, quand la glace sur laquelle ils s'étaient aventurés se disloqua soudain, sur les eaux du lac St-Clair, à 10 milles au nord de Chatham, Ont. Ils ne s'aperçurent de la chose que lorsqu'ils eurent été emportés à environ 500 pieds de la rive. Pendant plus de deux heures, les pêcheurs flottèrent ainsi à la dérive jusqu'à ce qu'ils eussent attiré l'attention de Jeff Urquhart, de Mitchell's Bay, qui, avec l'aide d'un ami, Jim Markham, se porta à leur secours. Ces rescapés, dont le sourire exprime bien la joie de s'en être aussi bien tirés, sont, ci-dessus, de gauche à droite: Henry Hoffmann, de Détroit, Alphonse Vander Veeken, John Graff, Léon De Meurichy, tous de Wallaceburg, Ont., Sebastian Elzerman et Edward Wasilewski, de Détroit. A gauche, les deux sauveteurs, Jim Markham (à gauche) et Jeff Urquhart.

La Ligue antituberculeuse a recueilli \$3,000 de plus

M. C.-O. Monat, président de la Ligue antituberculeuse de Montréal, se montre très heureux, à l'issue de la campagne de souscriptions qui vient de se clore, de pouvoir annoncer à la population métropolitaine que la Ligue maintiendra ses activités au même rythme que par le passé tout au cours de 1954.

CAMPAGNE FRUCTUEUSE

"Les fonds contribués à notre campagne annuelle de 1953 ont été légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente. Nos comptables ont enregistré une augmentation d'environ 3,000 dollars. Cette somme, qui peut paraître minime, nous apparaît à nous, gouverneurs de la Ligue, une preuve de la faveur dont jouit l'oeuvre poursuivie par la Ligue antituberculeuse de Montréal dans la cité et les comtés environnants."

"Cette augmentation marque une étape de plus dans la progression constante de chacune de nos campagnes dans le passé. Si l'on tient compte du fait que les appels à la charité publique se sont faits beaucoup plus nombreux encore cette année, nous pouvons voir dans ce maintien de la générosité des citoyens à notre endroit un encouragement à continuer notre oeuvre de prévention vis-à-vis de la tuberculose et de plusieurs autres maladies thoraciques. Ce qui est surtout réconfortant, souligne M. Monat, c'est de constater que les contributions individuelles se font toujours plus nombreuses, accompagnées très souvent de témoignages directs à la valeur du travail accompli."

TRAVAIL MAINTENU

A cause de ceci, les gouverneurs de la Ligue ont décidé de maintenir ouvertes les portes de la Ligue durant les mêmes heures que dans le passé. La Ligue sera donc, cette année encore, prête à recevoir à ses bureaux, avenue de l'Hôtel de Ville, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, excepté le samedi, de 9 heures à midi, tous ceux qui voudront se prévaloir de ses services gratuits de radiographie.

M. Monat souligne, cependant, que cette augmentation de quelque 3,000 dollars en regard de la campagne précédente, est loin de suffire à combler l'excédent budgétaire qui a été occasionné par un travail encore plus intense durant l'année qui vient de se terminer. Si les gouverneurs ont décidé de conserver le rythme des opérations, c'est en considération de la bonne volonté manifestée par le grand nombre de souscripteurs individuels. Nous espérons, mes collègues et moi-même, nous dit le président de la Ligue, que les citoyens de Montréal

santé pulmonaire et thoracique. Le seul but de la Ligue est de travailler à la protection de la santé de tous et de réduire l'incidence tuberculeuse et les méfaits des autres affections thoraciques qui sont décelables à la lecture radiologique.

GENEREUSE COOPERATION

Les gouverneurs de la Ligue, termine M. Monat, tiennent à exprimer leur gratitude à l'endroit de tous ceux qui ont contribué à faire de la dernière campagne un succès, soit par leurs dons, soit par l'assistance qu'ils ont apportée dans le domaine de la publicité. A ces personnes, et à tous les citoyens, le président de la Ligue présente ses meilleurs vœux pour une année 1954 marquée de paix et de bonne santé.

Dans les affaires

Les connaissances accumulées sont un facteur très puissant

"Une connaissance du passé a une valeur toute spéciale pour ceux qui exercent des responsabilités majeures dans les affaires. Si l'ignorance dans les professions est dangereuse socialement, elle est aussi dangereuse dans le commerce et l'industrie".

Prenez un exemple des professions du droit ou de la médecine. Une personne, pour être un bon avocat ou un bon médecin, doit avoir les aptitudes pour une telle vocation, mais à part ses connaissances naturelles, il sera un meilleur avocat ou un meilleur médecin s'il est familier avec les connaissances accumulées de sa propre profession. Naturellement, il doit aussi avoir une considérable expérience pratique, mais une telle expérience sera encore plus bénéficiaire si elle est basée sur un cadre d'information organisée au sujet de la loi ou de la médecine.

Voilà ce que déclarait, hier midi, M. James-C. Bonar, D.P.Sc., F.C.I.S., assistant-secrétaire du Pacifique Canadien, devant les membres du club Rotary, en l'hôtel Mont-Royal. "Tout comme un homme est un meilleur avocat et un meilleur médecin s'il est familier avec les connaissances accumulées de sa propre profession, de même il est un meilleur homme d'affaires, un homme d'affaires plus habile, s'il connaît l'histoire de sa propre corporation et du commerce, en général."

UN GUIDE
"Ceci constitue un guide et une méthode d'instruction que nous devons toujours maintenir en usage. Nous devons aussi employer ce guide, lorsqu'il est adéquatement complété et compris, car il expliquera nos attitudes politiques et actions corporatives et individuelles; il indiquera pourquoi notre compa-

PAS ASSASSIN, MAIS...

PROVIDENCE. — Deux fois arrêté par erreur par des policiers qui le confondaient avec un assassin qu'ils recherchaient, Calvin Coolidge Cori, 28 ans, proteste avec tant de véhémence que le commissaire de police demanda des renseignements sur lui à Milwaukee, sa ville natale. C.C. Cori est arrêté le lendemain, mais cette fois pour son compte personnel: il a, en effet, à répondre de différentes escroqueries compliquées d'émission de chèques sans provision.



REGIME QUI LUI COUTE CHER. — L'Ag Khan, photographié au Caire, en Egypte, avec son épouse, doit manger frugalement par suite d'une légère maladie. Ce régime lui fera sans aucun doute perdre du poids et, comme on le sait, chaque once qu'il perd lui coûte cher. L'Ag Khan doit recevoir sous peu, comme tous les ans, son poids en platine. L'Ag Khan pèse actuellement 202 livres. Au prix du platine, à \$75 l'once, cela signifie \$181,800.

Appui du Canada à l'appel de l'Inde

OTTAWA, 13 — (PCF) — Le Canada appuiera l'appel lancé par l'Inde pour la reprise des délibérations de l'Assemblée générale des Nations Unies afin d'étudier la question coréenne. Voilà ce qu'ont laissé entendre les autorités compétentes hier. L'Inde a proposé que l'Assemblée générale reprenne ses séances le 9 février. Il faut une majorité de 31 membres pour que l'Assemblée soit convoquée de nouveau. Les autorités canadiennes ont déjà exprimé l'opinion que si les entretiens visant à la tenue d'une conférence politique au sujet de la Corée devaient échouer, et c'est précisément ce qui est arrivé, l'Assemblée générale pourrait résoudre le problème.

Magasins ouverts le soir comme le jour, à Moscou

(par BILL BOSS, de la Presse Canadienne)

MOSCOU — (PCF) — A Moscou, vous pouvez acquitter un compte de téléphone à 3 heures du matin, acheter une paire de chaussures en revenant à la maison après le cinéma ou regarder travailler un briqueteur à toute heure de la nuit.

Une promenade rue Gorki à 10 heures 30 du soir montre jusqu'à quel point les Moscovites vivent autant la nuit que le jour. Contrairement aux quartiers des affaires de Montréal, Toronto ou Vancouver, la rue Gorki est fort achalandée à cette heure et la circulation y est aussi dense qu'un soir de semaine rue Ste-Catherine à Montréal.

Ici, on appelle une épicerie: gastrozone ou magasin. On trouve dans ces établissements à peu près tout en denrées alimentaires et en breuvages. Les fromageries, où l'on peut acheter également du lait, du beurre et de la viande, et les magasins de fruits, où l'on trouve aussi des boissons, étaient encore ouverts à 10 heures 30.

DANS LES PHARMACIES
Les pharmacies, où l'on vend aussi des lunettes, étaient également à la disposition du public de même que le bureau central de télégraphie. A ce dernier endroit, les Moscovites peuvent, jusqu'à trois heures du matin, envoyer une lettre, payer un compte de téléphone, faire un appel téléphonique interurbain, envoyer un télégramme ou un câblegramme dans n'importe quelle partie du monde.

Certaines merceries n'avaient pas encore fermé leurs portes, particulièrement celles où l'on trouve également des chaussures. D'autres établissements, telles les papeteries et les librairies, fort nombreuses à Moscou, ferment à 8 heures du soir.

Les salons de barbier et de beauté restent ouverts jusqu'à 11 heures du soir et certains restaurants ne ferment pas avant 3 heures du matin. Une grande conciergerie en

Ces plans sont bons mais trop coûteux

OTTAWA, 13. (PCF) — Dusan Premovic, 37 ans, ingénieur yougoslave arrêté vendredi à St. Albans, Vermont, par les autorités de l'immigration américaine, a soumis les plans d'un moteur d'avion à réaction "révolutionnaire" au quartier-général de la défense avant de quitter le Canada. Un porte-parole du ministère de la Défense a dit hier que les devis, concernant apparemment un moteur pour "décollage vertical", ont "quelque mérite", mais que les spécialistes de l'aviation les ont rejetés en raison des dépenses considérables qu'exige leur réalisation.

Aux extracollégiaux

Les élèves extracollégiaux de la Faculté des arts de l'Université de Montréal sont priés de se rappeler que les examens du 1er semestre des classes de Belles-lettres, rhétorique, philosophie Ière et 2e années sur les matières dites collégiales, auront lieu du mardi 18 janvier au samedi 23 janvier, selon l'horaire expédié à chaque élève. La reprise de ces mêmes examens aura lieu samedi le 13 février. Les examens se tiendront dans les salles H'802 et H'804 de l'Université. On devra s'acquitter des frais d'examen le matin même de chaque session.

construction, juste derrière la rue Gorki, témoignait de l'inséparable activité qui règne à Moscou 24 heures par jour. Deux grues, éclairées par des projecteurs, traînaient des briques et du mortier, chargées par des équipes de travailleurs, à des briqueteurs et maçons à l'oeuvre au dixième étage.



SON PREMIER ENFANT NAIT DANS L'AVION. — Mme Robert Johannes est ici photographiée avec sa fille née à bord de l'avion K.L.M. des lignes hollandaises qui devait atterrir sept minutes plus tard à l'aéroport de Gander, Terre-Neuve. Mme Johannes, qui allait rejoindre son mari à Curaçao, a été transportée à l'hôpital de Gander après la naissance de l'enfant. C'est l'inthésse Van Bortel qui a assisté l'heureuse maman.

455,000 CANADIENS ONT SUIVI SON EXEMPLE!

En 1617, à bord du navire de Champlain, se trouvait un Parisien du nom de Louis Hébert. Apothicaire de son métier, mais défricheur dans l'âme, il était appelé à fonder au Canada l'une des plus importantes industries.

En dépit d'une opposition presque générale... car, pour la plupart des Français, la colonie n'était alors qu'une source d'approvisionnement de poisson et de fourrures — Louis Hébert défricha dix acres de terre sur les hauteurs de Québec. Il y éleva du bétail, récolta du grain, des fèves et de la citrouille, donnant ainsi naissance à l'agriculture canadienne. Les premiers colons qui se dispersèrent d'abord dans les régions avoisinantes, puis dans tout le pays, avaient généralement au moins une vache laitière — et le lait, le beurre et le fromage étaient une partie importante de leur alimentation.

Aujourd'hui, nous savons que les produits laitiers sont une source incomparable de protéines, de vitamines et de minéraux — qu'ils nous fournissent, à peu de frais, le calcium, la riboflavine, les vitamines "A", le gras, le sucre et les calories indispensables à notre organisme.

Le courage et l'initiative de Louis Hébert ont porté fruit. A son exemple, 455,000 producteurs de lait se sont établis dans tout le pays, d'un océan à l'autre, pour fournir aux Canadiens les aliments essentiels à leur bien-être.

LES PRODUCTEURS DE LAIT DU CANADA
Groupement national réunissant
455,000 producteurs de lait.



MUSIQUE CINÉMA
Théâtre
TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

DIVERS — George Lapenson le violoniste réputé sera le soliste aux concerts du poste CBFT jeudi le 21 janvier à 8 h. 30 — On sait que le violoniste Arthur LeBlanc jouera lui au même poste de télévision jeudi prochain le 14. Cette initiative de présenter de visu nos meilleurs artistes dans une heure de musique choisie ne saurait être trop louée. Jusqu'ici la musique a eu la part très maigre en télévision. Même si la musique peut se passer de l'image, cette dernière fera mieux connaître nos solistes et en général nos musiciens et leur donnera un supplément de publicité dont ils ont besoin dans leur carrière.

AU CINÉMA — Dans une dépêche de la Presse Associée, le correspondant Bob Thomas dit que certaines vedettes qui ont tourné récemment à l'étranger sont peu anxieuses d'y retourner car cela les tient trop longtemps loin de leur home. Glenn Ford notamment s'est plaint de n'avoir pas pu voyager en Europe. On n'y trouve pas les comforts d'Hollywood. La garde-robe est la vôtre, il n'y a pas de logs pour les artistes. Les plateaux ne sont pas chauffés et quant au temps, il y est très élastique. Si une scène doit être tournée à neuf heures, les artistes ne font que commencer à arriver à neuf heures. Ce qui prend cinq heures à tourner à Hollywood, prend cinq jours à tourner en Europe.

TV — La Casa Loma le fameux castel de 88 chambres, trente bains, et avec ses donjons, ses tours, sera le lieu d'où parviendra l'émission Showtime de General Electric. Ce castel situé près de Toronto a été édifié par Henry Pellatt, un magnat des utilités publiques qui avait juré quand il était enfant de construire un jour un château. L'édifice fut élevé en 1911-13 au coût de \$2,000,000. Des ouvriers furent importés d'Europe pour faire certains travaux d'ébénisterie. En Europe Pellatt avait acheté pour \$750,000 de meubles d'époques, tableaux, etc., pour orner son château. Le château comprend 25 suites avec bain, des passages secrets, des allées de bowling, une salle de tir, un hall de 50 par 60 pieds, une salle à diner de 40 par 70 pieds, un corridor central de 150 pieds de long. Sir Henry Pellatt vécut à Casa Loma jusqu'en 1924. A cette époque il fut forcé de se retirer dans une résidence moins luxueuse. L'édifice fut exploité ensuite comme hôtel par un syndicat américain puis remis à la ville de Toronto pour taxes non acquittées. Le club Kiwanis se chargea de le faire visiter par les touristes moyennant un prix minimum d'entrée dont une partie allait au trésor du club et l'autre à la ville et en 1937 après un nettoyage de l'édifice et une restauration qui s'imposait le château était ouvert aux visiteurs qui y sont admis depuis. Un bail du club Kiwanis n'expirera qu'en 1966. Le château est le lieu de réceptions, banquets, mariages et danses du samedi soir où la jeunesse y trouve un cadre romantique... La Casa Loma est donc redevenue un monument public qui fait la joie des touristes et des visiteurs locaux... On verra ce château au programme "Showtime" à CBMT dimanche le 17 janvier.

AU MUSÉE — Le Comité féminin du Musée des Beaux-Arts de Montréal annonce la reprise des séances du mercredi soir. La soirée du mercredi 13 janvier est consacrée à la projection des clichés en couleur faisant l'objet de la QUATRIÈME EXPOSITION DE DISPOSITIFS EN COULEUR qui se tient actuellement au Musée. Cette projection sera accompagnée de commentaires en français. Le public est cordialement invité.

PAUL LOYONNET — Le prodigieux pianiste français, Paul Loyonnet, soliste des Grands Concerts d'Europe et d'Amérique, président de l'Institut Beethoven de Paris, donnera une causerie-récital intitulée "Le Rôle de la Belgique dans la Musique Européenne", le mardi 19 janvier à 8 h. 30, à l'intention des membres de l'Association Belgique-Canada et de leurs invités.

NOTULES. — On nous annonce un nouvel appareil de télévision qui permettra à deux personnes de voir deux programmes différents sur le même écran. Cela solutionnera paraît-il les chicanes de famille issues de la TV. A moins que ce ne soit un moyen de nourrir la division. Pendant que Maman regardera Séraphin, Papa lui regardera Séraphine... Le grand chef d'orchestre suisse Ansermet a pris part hier soir à un débat sur la musique à l'université McGill. Il a dit entre autres choses que le jeune musicien devait s'exercer tout d'abord, sentir la musique avant d'acquiescer la technique, car dit-il s'il place la technique en premier lieu il ne sentira jamais la musique. La technique viendra sûrement, si le jeune artiste sent réellement la musique. M. Ansermet dit aussi que seulement un changement dans notre éthique pourra apporter une renaissance de la musique ainsi qu'une nouvelle sincérité.

VERGOR

Surplus de vivres

OTTAWA, 13. (PCF). — Les problèmes causés par la vente et la disposition des surplus "embarrassants" de vivres recevront une attention toute particulière lors de la réunion annuelle de la Fédération canadienne de l'Agriculture qui compte 450,000 membres.

M. H.-H. Hannam, président de cet organisme, a dit dans un interview accordé hier, que les cultivateurs, vivres qui fléchissent et ceux de la pris au dépourvu entre les prix des production qui augmentent, devront exercer leurs efforts dans un nouveau système de ventes plus coordonnées s'ils veulent s'extraire de cette "étrointe".

C'est le 26 janvier que débute la 18e réunion annuelle de la Fédération à London, Ont. Le même jour, le ministre des Affaires extérieures, M. Lester-B. Pearson, et le ministre de l'Agriculture, M. J.-G. Gardiner, porteront la parole. M. Roger Savary, de Paris, secrétaire général de la Fédération internationale des producteurs agricoles, assistera également à ce congrès.

Au cercle juif

Un Juif français qui travaille à l'expansion de la culture française à travers le monde, M. Jules Braunschwig, de Paris, sera l'invité d'honneur et confèrencier à une réunion publique du Cercle juif de langue française lundi soir prochain, 18 janvier à 8 h. 30. Le meeting aura lieu à la salle des conférences du Congrès canadien-juif, 493 ouest, rue Sherbrooke.

M. Braunschwig est vice-président de l'Alliance Israélite Universelle, l'une des grandes forces francisantes à travers le monde. L'Alliance a tellement travaillé pour la culture française qu'elle est reconnue comme organisme semi officiel du gouvernement de la France et que ses directeurs jouissent du passeport diplomatique.

Lundi soir, M. Braunschwig, qui est chevalier de la Légion d'Honneur est président du collège Malmonides de Paris, traitera le sujet suivant: "Les Juifs dans la culture française".



BEAUTES D'ITALIE — Marcelle Mariani, récemment élue Miss d'Italie 1953, menacée d'une grosse boule de neige la jolie Nadia Bianchi, qui fut elle-même choisie Miss Cinéma 1953. Cette photo a été prise à Cortina d'Ampezzo où les deux jeunes beautés étaient venues faire du ski.

Les Delta Rhythm Boys et Bobby Van au Séville jeudi

Un spectacle avec deux grands noms: voilà ce que la direction du théâtre Séville offre à ses habitués à partir de demain alors que l'on pourra y entendre le fameux groupe chantant des Delta Rhythm Boys et que l'on y verra la nouvelle étoile dansante des films MGM, Bobby Van.

Peu d'ensembles ont autant voyagé que les Delta Rhythm Boys dont les engagements n'ont pas été limités aux Etats-Unis et au Canada, mais qui se sont fait entendre en Europe comme en Orient. Ces cinq chanteurs n'ont pas besoin d'être présentés longuement au public montréalais qui les a entendus à maintes reprises et chaque fois avec un enthousiasme croissant. Ils ont également été en vedette à la radio dans les clubs de nuit, à la télévision, sur disque et au cinéma.

Le groupe est composé de Clifford Holland, baryton, de Carl Jones, premier ténor, Lee Gaines, basse, Traverse Crawford, deuxième ténor, et René DeKnight, le pianiste celui qui fait les arrangements musicaux et dont la personnalité et le jeu au piano ont tant contribué au succès de cet ensemble depuis des années. Ce sera encore un plaisir que de les entendre chanter avec entrain leurs plus grands succès tels que "Take the 'A' Train", "That Old 'Black Magic'", "She Told Him Emphatically No" et autres chansons.

Bobby Van, la nouvelle étoile des films MGM, qui joue dans le film "Kiss Me Kate", a débuté dans la carrière artistique comme joueur de trompette dans un orchestre et il a ensuite évolué comme chanteur, comédien et danseur. Il a pris de l'expérience comme tel alors qu'il faisait une tournée des camps de l'armée américaine étant trop jeune lui-même pour s'enrôler; puis il accepta des engagements dans les grands hôtels, les clubs de nuit de réputation pour enfin accepter des rôles dans les comédies musicales "Alive in Kicking", "Red, White and Blue" et "Seventeen".

C'est en jouant dans cette dernière production qu'il attirera l'attention de MGM et fut engagé. Ceux qui l'ont vu dans "Kiss Me Kate" pourront le voir en personne au Séville.

Le reste du spectacle comprend le comédien Budd Clayton, qui agira aussi comme maître de cérémonies; les Mulcays, des artistes de l'harmonica qui ont joué avec Bob

Hope et Bing Crosby et qui furent au même spectacle que Betty Hutton à Las-Vegas pendant quatre semaines; et Allen & Brask, des acrobates sur unicycles.

A l'écran, un film de long métrage et des sujets courts.

Concerts symphoniques

L'orchestre en verve sous Désiré Defauw

Désiré Defauw est remonté hier soir au pupitre de l'orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal pour diriger un des programmes les plus colorés de la saison.

Le retour de M. Defauw est non seulement salué avec enthousiasme par ses admirateurs mais aussi par tous ceux qui se souviennent que c'est lui qui donna à notre orchestre l'envol initial qui en a fait un des plus sérieux en Amérique.

M. Defauw, un Belge, connaît peut-être mieux que tout autre le "père Franck" et il lui a rendu pleine justice dans l'interprétation de son poème symphonique, "Psyché".

M. Defauw a le souci du travail bien fait, et s'il sait bien manier les masses orchestrales il sait aussi leur faire rendre toute la couleur de l'oeuvre jouée. D'ailleurs, "Psyché" est une oeuvre qui s'offre bien à la richesse du déploiement sonore et le chef y était parfaitement à son aise. On a toujours remarqué le goût particulier de M. Defauw pour les oeuvres dramatiques et éclatantes. Question de tempérament.

L'orchestre a prouvé qu'il contient des virtuoses dans ses rangs par l'exécution de la suite "Oiseau de Feu", de Stravinsky qui nécessite un équilibre parfait des diverses sections sans quoi tout tomberait dans une cacophonie indescriptible. Les écueils d'ordre technique y abondent en effet et il faut une direction très sûre pour garder ces pages dans le rayon de la clarté.

Marie Josch a impressionné l'au-

L'HORAIRE DU FILM

LOEW'S — "Little Boy Lost": 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.
PALACE — "How to Marry a Millionaire": 10.20, 12.35, 2.55, 5.10, 7.30, 9.50.
CAPITOL — "The Caddy": 10.10, 12.30, 2.50, 5.05, 7.25, 9.45.
ORPHEUM — "The Black Eagle": 11.15, 1.55, 4.35, 7.10, 9.50. "Outside These Walls": 10.10, 12.45, 3.25, 6.05, 8.45.
IMPERIAL — "The Stand at Apache River": 10.10, 1.10, 4.05, 7.05, 10.05. "Shadow on the Past": 11.35, 2.30, 5.30, 8.30.
ALOUETTE — "Caroline Chérie": 9.55, 12.50, 3.45, 6.45, 9.40. "On Demande une Etoile": 11.40, 2.35, 5.35, 8.30.
CINEMA DE PARIS — "La Minute de Vérité": 11.50, 2.10, 4.30, 6.55, 9.20.
SAINT-DENIS — "La Gitane de Grenade": 12.15, 3.00, 6.35, 10.00. "Un jour avec vous": 1.35, 5.00, 8.25.
PRINCESS — "Hondo": 10.40, 12.55, 3.10, 5.25, 7.40, 9.55.

Valeur accrue des produits d'aluminium

OTTAWA, 13. (PCF). — Quatre nouvelles usines ont permis de porter de \$84,156,172 à \$89,647,575 la valeur des produits en aluminium fabriqués au Canada en 1952 comparativement à l'année précédente. Le bureau fédéral de la statistique a signalé hier que 88 usines étaient en exploitation en 1952, au Canada.

d'aire dans le solo de harpe de l'Introduction et Allegro de Ravel. On avait aussi inscrit au programme un poème symphonique de Glinka intitulé: "Kamarinskaya" et "Antar", symphonie de Rimsky-Korsakoff, deux oeuvres très contrastées qui ont fait diversion dans une soirée assez chargée mais fertile en émotions.

VERGOR

2e semaine **PALACE**
"How to Marry a Millionaire"
(en technicoleur)
(en cinemascope)
Marilyn Monroe — Betty GRABLE
Lauren BACALL

PRINCESS 2e semaine
"HONDO"
(en trois dimensions)
(en technicoleur)
John WAYNE

A l'affiche **ORPHEUM**
"THE BLACK EAGLE"
aussi
"OUTSIDE THESE WALLS"

LOEW'S A l'affiche
"LITTLE BOY LOST"
(en technicoleur)
Bing CROSBY — Claude DAUPHIN

2e semaine **CAPITOL**
"THE CADDY"
Dean MARTIN — Jerry LEWIS

IMPERIAL A l'affiche
"The Stand at Apache River"
(en technicoleur)
aussi
"SHADOW OF THE PAST"

ALOUETTE A l'affiche
"CAROLINE CHERIE"
aussi
"ON DEMANDE UNE ETOILE"

ST-DENIS A l'affiche
André CLAVEAU
Un jour avec vous
Vera NORMAN — Arlette MERY
Le programme double avec
PAQUITA RICO
(en couleurs)
"LA GITANE DE GRENADE"

Troisième semaine
Cinéma de Paris
L'incomparable
MICHELE MORGAN
et JEAN GABIN
La MINUTE de VERITE

Scène parisienne

"Siegfried"

(Par Jacques de Grandpré)

Le Siegfried de Jean Giraudoux, bien que datant des lendemains de la première guerre mondiale, n'a pas vieilli. Son sujet a été d'actualité et l'est encore. Mais, au fait, ne le sera-t-il pas toujours et Siegfried n'est-il pas un classique? Il contient les éléments d'une tragédie qui eût pu être grecque ou cornélienne: la torture morale de l'homme qui n'a plus de mémoire et ne sait plus, entre deux parties ennemies, laquelle est la sienne; qui souffre aussi de n'avoir pas de passé, ni de souvenirs d'enfance, ni d'attaches terrestres, comme un arbre sans racines.

Mais Siegfried est surtout un chef-d'œuvre d'écriture. Il est encore assez fréquent de voir exploités ici et là de véritables sujets de tragédie. Mais il est rarissime de les voir revêtus des plus nobles parures du langage. La plupart des pièces sont du dialogue plus ou moins puissant, ou émouvant, ou spirituel. L'œuvre destinée à devenir classique est "composée", modelée, ciselée amoureuxment; elle vous grise de son charme. On parle parfois de la préciosité de Giraudoux. Il me semble que cette élégance sobre et géniale ne mérite pas cet amoindrissement. Siegfried s'écoute comme une symphonie. Andante, nous entrons en matière. Scherzo, Siegfried - Jacques Forestier est en état de siège et le doute s'insinue en lui de toutes parts. Allegro dramatique, la crise éclate et se dénoue. Finale, les amours retrouvées - Geneviève et la France - vont refluer. Quel charme et quelle tendresse dans cette note finale: "Jacques, tu m'entends? Siegfried, je t'aime."

Mais Siegfried qui, en repassant la frontière va redevenir peu à peu Jacques Forestier, ne veut reprendre du Français que ce qui est amour et rien de ce qui est rancoeur. "Je serai le Français au visage ouvert; cela fera pendant à l'Allemand sans mémoire."

L'on sait qu'à deux reprises, dans la pièce, quelques répliques intéressent le Canada. L'idée de la ville, du village, du fleuve qui n'ont pas de noms propres et qu'on désigne simplement comme la ville, le fleuve, etc., comme celle des fermes de neige, très prospères par les gros hivers, sont amusantes, et les considérations sur les différences de contenu des mots, tels que "neige" qui en France ne sert que trois jours par an et est devenu au Canada l'expression d'une réalité riche et familière, sont des plus intéressantes. Giraudoux, cependant, n'a pas examiné d'assez près la question du vocabulaire et s'il est exact qu'un wagon-restaurant se dit un char-réfectoire, un linge n'est pas un pardessus; "le" linge de quelqu'un est l'ensemble de ses vêtements, ce qui est beaucoup plus proche du sens usuel.

Grâce à Françoise Christophe, belle et sensible Geneviève, à Janey Holt, émouvante Eva, à Jean-Pierre Delage, magnifique Siegfried et à Jacques Castelot, Zeltan racé, cette soirée à la Comédie des Champs-Élysées, dans la maison même où Jouvet créa Siegfried, est actuellement l'une des meilleures de Paris, et nous devons bien de la reconnaissance à Raymond Rouleau de nous l'avoir présentée.

Deux programmes de TV sur le même écran domestique

NEW-YORK, 13 — (BUP) — Des ingénieurs ont donné une démonstration du fonctionnement d'un nouveau dispositif qui permettra de capter en même temps sur l'écran d'un appareil de télévision deux programmes différents.

Le manufacturier a suggéré que cette invention pourrait résoudre les querelles sans cesse renaissantes au sein des familles en permettant aux adultes de suivre le programme de leur choix et aux enfants d'en voir un autre.

Le dispositif appelé le "récepteur duoscopique", a été présenté par les laboratoires Allen B. du Mont. Le récepteur duoscopique peut capter deux programmes simultanément. A l'œil nu, les images paraissent superposées, mais à l'aide de lunettes "polaroid" spéciales on ne voit qu'un programme. En plaçant les verres en sens inverse on peut suivre l'autre programme.

Quant au son de chaque programme, il est transmis par des écouteurs ou mieux de minuscules appareils auditifs ressemblant à ceux qu'emploient les sourds. Chaque dispositif est équipé de huit paires d'écouteurs, ce qui permet à plusieurs personnes de suivre les programmes.

Les enthousiastes de la télévision soulignent que le nouveau dispositif sera très pratique.

Il permettra par exemple aux membres d'une même famille de lire, de jouer au bridge ou tout simplement de causer, tandis que certains d'entre eux suivront les programmes télévisés dans la même pièce sans déranger les autres.

Tout un groupe pourra regarder et écouter un programme favori en utilisant le haut-parleur tandis qu'un des membres de la famille pourra suivre le programme de son choix au moyen d'écouteurs.

Le récepteur duoscopique permettra même à un partisan du sport de suivre en même temps deux joutes de football, en écoutant une et voyant l'autre sur l'écran.

Le nouveau récepteur ne nuira pas à la réception d'un seul programme et l'on pourra le fermer par la simple pression d'un bouton. Il se compose de deux tubes à rayons cathodiques fixés à angle droit. Un miroir semi-étamé servira à juxtaposer les deux images sur l'écran.

Les marchands assisteront à une démonstration du nouveau dispositif dans une couple de semaines. La compagnie Du Mont espère que le prix s'établira éventuellement à environ \$600 lorsqu'on en sera au stade de la production en série.

Les premiers appareils munis du dispositif coûteront environ \$2,000.

fried et à Jacques Castelot, Zeltan racé, cette soirée à la Comédie des Champs-Élysées, dans la maison même où Jouvet créa Siegfried, est actuellement l'une des meilleures de Paris, et nous devons bien de la reconnaissance à Raymond Rouleau de nous l'avoir présentée.



CHACUN SON TOUR. — Le président démissionnaire de France, M. Vincent Auriol, a fait ses adieux aux photographes et aux journalistes à l'Élysée. Avant de quitter son poste, il a tenu à photographier ceux qui l'avaient photographié si souvent au cours de son mandat à la présidence. On le voit ci-dessus, appareil en mains, au moment où il prenait sa photo.

Prix littéraire France-Canada

1—Sur l'initiative de sa Commission Culturelle, l'Association FRANCE-CANADA a fondé un prix littéraire destiné à couronner l'œuvre inédite d'un Écrivain Canadien.

2—Peuvent concourir à ce prix tous les écrivains de nationalité canadienne.

3—Dans un cycle de 3 années: Le prix est attribué respectivement:

La 1ère année à un roman de langue française.

La 2ème année à un ouvrage de prose ou de vers non romanesque de langue française.

La 3ème année à une œuvre d'un écrivain canadien de langue anglaise.

4—Le prix est décerné annuellement lors de l'Assemblée Générale de l'Association FRANCE-CANADA qui se tient habituellement vers Pâques.

5—Le Jury est composé de critiques littéraires français et de personnalités françaises dont les noms sont communiqués chaque année.

6—Les manuscrits dactylographiés doivent parvenir en 5 exemplaires avant le 15 janvier qui précède la date à laquelle le prix est décerné et à l'adresse de Monsieur le Président de la Commission Culturelle, au Siège de l'Association FRANCE-CANADA.

7—Dans le cas où le jury ne retiendrait aucun manuscrit, le Prix ne serait pas décerné.

8—Aucune restriction n'est appliquée à la nature et à l'importance du manuscrit.

9—COMPOSITION DU PRIX

A—L'ouvrage couronné est édité et diffusé en France par un Éditeur Français.

B—Son auteur bénéficie d'un voyage à Paris.

C—Il se voit également octroyer une bourse de séjour en France d'une valeur de 100-000 frs.

D—Sur tous les exemplaires vendus, il bénéficie normalement des droits d'auteur qui lui sont versés par l'Éditeur, selon les usages Français.

10—Le montant du prix est constitué par les souscriptions des membres de l'Association FRANCE-CANADA qui versent une cotisation spéciale dite "Prix Littéraire" et qui reçoivent en échange un exemplaire hors commerce de l'ouvrage couronné.

Le nombre des volumes "Hors Commerce" destinés aux souscripteurs qui permettent la dotation du prix est limité à 20, sur lesquels, l'auteur ne perçoit aucun droit.

MM. P.-H. Simon et J. Piller en convalescence

Les nombreux amis canadiens de MM. Pierre-Henri Simon et Joseph Piller, récemment conférenciers invités de l'Institut Scientifique Franco-Canadien à l'université de Montréal, seront désolés d'apprendre que l'un et l'autre ont été durement éprouvés à leur retour en Europe.

M. Simon, qui a donné, sur l'Actualité de Dieu dans la littérature française contemporaine, une série de 10 leçons où se pressaient chaque soir plus de mille auditeurs, a subi une grave intervention chirurgicale dont il se remet très bien. Il ne pourra cependant reprendre ses cours à l'université de Fribourg que dans quelques mois.

Quant à M. Joseph Piller, l'avion qui le ramenait en Suisse a dû faire un atterrissage forcé et M.

et Mme Piller ont été gravement blessés. Ils sont eux-mêmes en bonne voie de rétablissement.

Leurs amis pourront leur écrire aux soins de l'université de Fribourg.

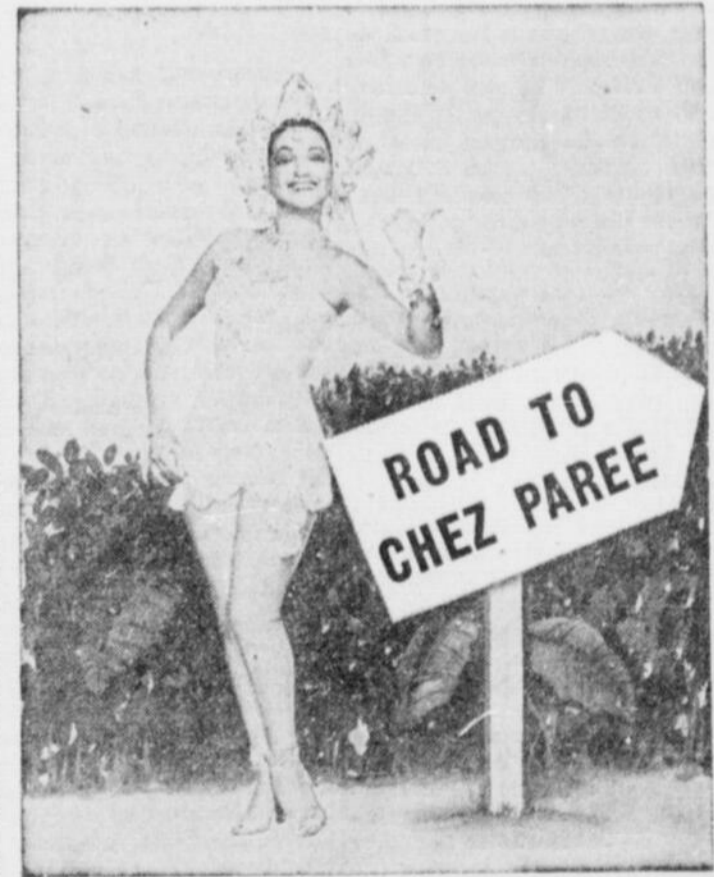
Thérèse Chapat sera interrogée à Montréal

HULL, 13. (PCF). — Thérèse Chapat 36 ans, arrêtée par la Sûreté provinciale de Québec, tôt dimanche matin, en rapport avec l'attentat perpétré contre Léo Regimbald, 34 ans, a été conduite au quartier général de Montréal, a signalé hier la police. Regimbald a reçu une balle à la bouche et les autorités de l'hôpital disent que son état est encore critique. Une déclaration écrite qu'il a remise à la police a entraîné le transfert de Thérèse Chapat à Montréal pour interrogatoire.

The Ritz Cafe At Night

* DINER * DANSE * AMUSEMENTS
PREMIERE CE SOIR
ODETTE MYRTIL
comédienne fameuse
LE TRIO JOSEPH SETTANO
pour la danse
JOHN GALLANT
au piano
HOTEL RITZ CARLTON

CE SOIR en personne
Dorothy LAMOUR



La grande amie de Bob Hope, Bing Crosby et de Jack Benny commencera ce soir ce que nous croyons être un record au Chez Paree. Venez l'applaudir dès ce soir au Chez Paree.

Soignons joyeux GAY LON LA... Restons français la vie HUMORISTIQUE

LA DERNIERE D'EINSTEIN
Comme tous les savants, Albert Einstein est distrait. L'autre jour, rentrant chez lui après avoir honoré de sa présence les cérémonies données à l'occasion de son soixante-quatorzième anniversaire, le grand homme s'aperçoit qu'on lui a dérobé son portefeuille.

Il va se plaindre à la police.

Après avoir enregistré la déposition, le commissaire hasarde:

—Voyons, M. Einstein. Tâchez de vous rappeler... A un certain moment n'avez-vous pas senti une main furtive se glisser sous votre veston?

—Oui... oui, opine le savant... Puis j'ajoute d'un ton désespéré:

—Seulement voilà, j'ai cru que c'était la mienne.

AU TRIBUNAL
Le père Mathieu comparait au tribunal. Il a, paraît-il, battu sa femme Aglaé.

Le juge.—Vous avez battu votre femme?

Le père Mathieu.—Monseigneur le juge, on peut pas appeler ça, battre, j'y ai donné qu'un coup de mouchoir.

Le juge (à Aglaé): — C'est ça que vous appelez battre?



—Rappelez-vous, ce canari garanti pure race que vous m'avez vendu il y a trois mois?

Aglaé.—Il faut vous dire Monseigneur le juge, qu'il avait mis des calloux dans son mouchoir.

JEAN RIGOLE

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

79^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le rapport du Conseil d'administration, présenté par le gérant général, M. Ulric Roberge, révèle que l'actif, les dépôts, les prêts et les bénéfices sont plus élevés que jamais.

Le président, M. Charles Saint-Pierre, après un bref exposé de la situation générale, conclut en disant que, même s'il y a lieu de prévoir un certain ralentissement de l'activité économique — dont on atténuera du reste les effets en s'y préparant — nous croyons que nous sommes justifiables d'envisager avec confiance l'année qui vient de commencer

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 12 janvier, à son siège social, à Montréal, la 79^{ème} assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Charles St-Pierre.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Ulric Roberge, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Le relevé des opérations de l'exercice terminé le 30 novembre 1953 fait ressortir les résultats les plus favorables que votre Banque ait enregistrés dans son histoire.

Les bénéfices, en augmentation de \$517,797 sur l'année précédente, s'établissent à \$1,364,848, après déduction du versement au Fonds de pension du personnel, des affectations aux réserves latentes, de l'amortissement des immeubles sociaux, soit \$381,017, à comparer avec \$349,178 l'an dernier, et de la provision pour impôts fédéraux et provinciaux, \$1,219,919 à rapprocher de \$803,813. Ils se répartissent à \$1.95 par action, au regard de \$1.21 en 1952. Une somme de \$840,000 a été versée en dividendes, au lieu de \$700,000 en 1952. Comme vous le savez, au début de l'exercice, le taux du dividende a été porté de 8 à 10 pour cent et, comme l'an passé, un dividende supplémentaire de 2 pour cent a été payé au mois de décembre dernier. Un montant de \$500,000 ayant été de nouveau porté au Fonds de réserve, le solde du Compte des Profits et Pertes ressort à \$425,940, en comparaison de \$401,092 au 29 novembre 1952.

Les dépôts, en augmentation de \$31,204,515, atteignent le total sans précédent de \$507,833,962. Le montant des dépôts du public ne portant pas intérêt a passé de \$121,732,470 à \$135,509,188 et la somme des dépôts portant intérêt, de \$341,528,334 à \$345,694,383.

L'actif total de la Banque, s'étant accru de \$31,549,540 en un an, s'élève au chiffre record de \$524,766,230. Il présente une plus grande liquidité que l'année précédente. Les disponibilités de caisse, accusant une augmentation de \$11,819,029, se chiffrent par \$89,476,679, soit 17.62 pour cent du passif envers le public. À rapprocher de 16.29 en 1952, l'actif rapidement réalisable est de \$288,255,367, à rapprocher de \$299,598,053. Il est l'équivalent de 56.76 pour cent du passif envers le public. Les prêts et escomptes courants, en progression de \$41,174,481 depuis un an, forment le plus fort total qu'ils aient jamais atteint, soit \$211,370,706. Cette importante augmentation a eu pour contre-partie une réduction de \$23,481,337 dans le portefeuille de

titres dont la valeur s'établit à \$195,788,085.

Au cours du dernier exercice, la Banque a ouvert sept bureaux et en a fermé un.

Il est agréable au Conseil d'administration de rendre un témoignage de satisfaction au personnel à qui la Banque doit en grande partie les remarquables progrès qu'elle a réalisés au cours de l'exercice. Il convient de louer la diligence, le dévouement et l'esprit de coopération que chacun n'a cessé d'apporter à l'exercice de ses fonctions.

REMARQUES DU PRÉSIDENT

Notre pays a connu de nouveau, en 1953, une année de grande activité économique. On prévoit que la valeur de la production nationale aura dépassé 24 milliards de dollars. Cette somme représenterait, malgré la baisse des prix des produits de la ferme, une légère progression par rapport à l'année précédente.

La dernière saison agricole a été très favorable. La statistique officielle évalue la moisson de blé à 614 millions de boisseaux, soit seulement 74 millions de moins que le chiffre record de 1952. La moyenne des trois dernières années s'établit à quelque 600 millions de boisseaux, à rapprocher de 370 millions pendant la décade 1940-50.

L'écoulement de nos stocks de blé pose un problème d'autant plus ardu que les disponibilités sont considérables aussi, non seulement aux Etats-Unis, mais encore dans les deux autres grands pays exportateurs, l'Australie et l'Argentine. L'Angleterre, notre grand marché traditionnel, n'ayant pas renouvelé son adhésion à l'Entente internationale sur le blé, s'approvisionnera, naturellement, dans les pays où elle obtiendra les plus bas prix. Il est certain cependant que les réserves de blé du Canada répondront un jour à des besoins impérieux. Le rendement du sol est très variable d'année en année et trois bonnes moissons de suite sont un fait exceptionnel.

L'essor qu'a pris l'économie canadienne au lendemain de la dernière guerre s'est poursuivi au cours de l'année écoulée. Les capitaux de placement continuent d'affluer, accélérant la mise en valeur des richesses potentielles du pays, contribuant à l'établissement ou à l'agrandissement d'usines et de fabriques. De vastes entreprises en voie d'exécution, notamment dans la province de Québec et en Colombie britannique, augmenteront considérablement, d'ici quelques années, la puissance des installations de forces hydrauliques. L'industrie minière, malgré le rapide développement des puits de pétrole et de

gaz naturel de l'Ouest, n'aura peut-être pas établi un nouveau record l'an passé, mais le rendement en sera considérablement accru dès que commencera l'exploitation du minerai de fer de l'Ungava, des mines de cuivre de la Gaspésie et de divers autres gisements. Les opérations forestières trouvent un puissant stimulant dans la demande croissante des fabriques de pâtes et papiers et de l'industrie du bâtiment. La production des manufactures a été, dans l'ensemble, un peu plus importante qu'en 1952. L'emploi a subi toutefois, pendant le dernier trimestre de l'année, un recul d'un caractère saisonnier, mais qui était plus important que de coutume. Les salaires, dans l'industrie et les transports, sont plus élevés que jamais.

La province de Québec prend une large part à l'essor du Canada. Elle évolue rapidement vers l'industrialisation que favorisent ses immenses richesses forestières et minérales et ses puissantes sources d'énergie hydraulique. En 1952, dernière année pour laquelle des relevés complets aient été établis, la valeur nette de la production, qui s'élevait à 3,395 millions de dollars, se répartissait ainsi, en pourcentage : manufactures, 61.85; construction, 12.50; agriculture, 9.52; forêts, 6.19; mines, 5.74; énergie hydro-électrique, 4.06.

Plus de 40 pour cent des nouvelles industries que compte le Canada depuis 1946 se sont établies dans la province de Québec. Plusieurs se sont fixées, non pas dans les grandes villes, mais dans des centres de moindre importance. Elles contribuent ainsi à la décentralisation de l'industrie et à l'élargissement de débouchés pour les produits agricoles de diverses régions.

La valeur nette des produits de la ferme et de l'élevage était, en 1952, d'environ 323.2 millions de dollars. On croit qu'elle n'aura pas été moins élevée en 1953, malgré la baisse des prix.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Le commerce d'exportation du Canada contribue au revenu national à concurrence d'environ 24 pour cent. Au fur et à mesure que notre pays étend l'exploitation de ses richesses naturelles et développe ses moyens de production, il devrait élargir ses débouchés extérieurs. Cependant, loin d'atteindre cet objectif, il a vu ses exportations fléchir sensiblement l'année dernière.

Des relevés préliminaires indiquent que, pendant les dix premiers mois de 1953, le commerce extérieur du Canada, en augmentation de 265

millions par rapport à la période correspondante de 1952, s'est chiffré par 7,157 millions de dollars. Cette somme considérable place notre pays au troisième rang des grandes nations commerçantes du monde. Mais ce progrès dépend uniquement de l'accroissement de nos importations, qui ont augmenté de 379 millions, alors que nos exportations diminuaient de 114 millions. Ainsi, d'une année à l'autre, une balance favorable du commerce de 248 millions a fait place à une balance défavorable de 245 millions.

L'augmentation de nos importations tient à la grande activité industrielle qui règne dans notre pays et qui exige de gros achats de matériaux, d'outillage et de combustibles aux Etats-Unis, ainsi qu'à l'importance du revenu national.

La statistique constate une diminution de nos ventes dans tous les pays, sauf les Etats-Unis, le Japon, la Hollande et la Suisse, diminution qui atteint 97 millions de dollars dans le COMMONWEALTH britannique, dont 74 millions dans le Royaume-Uni, 82 millions dans l'ensemble de l'Europe continentale et 65 millions dans l'Amérique latine. Si nos expéditions d'animaux et de produits dérivés, de minéraux non métalliques et de produits chimiques accusent quelque progrès, il y a eu régression dans tous les autres groupes, soit les denrées agricoles, les fibres et textiles, les bois et papiers, les produits du fer et les métaux non ferreux. Les causes de la contraction de nos exportations sont multiples.

La pénurie de dollars continue de restreindre les moyens d'achat de plusieurs nations, particulièrement de celles qui tirent la plus grande partie de leurs revenus de l'exportation de matières premières dont les cours ont fléchi.

Depuis la fin de la guerre, la politique d'assistance de Washington, à l'exclusion de l'aide militaire, finance environ 10 pour cent du commerce international. Notre pays en profite largement. Il ressort de statistiques officielles des Etats-Unis qu'entre avril 1948 et avril 1953, le tiers de nos exportations totales consistaient en produits qu'achetait le gouvernement américain en vue de les distribuer gratuitement à l'étranger. La restriction graduelle qu'apportent les Etats-Unis à leur politique d'assistance n'est probablement pas la moindre cause du ralentissement de notre commerce d'exportation.

Le Canada et les Etats-Unis sont les deux pays du monde qui font les échanges les plus considérables. On peut donc espérer que la commission mixte qui vient d'être constituée en vue d'étudier les problèmes d'intérêt commun réussira à surmonter des difficultés qui ne peuvent qu'être préjudiciables à l'un et à l'autre.

Pendant les années d'après-guerre, le tourisme apportait à nos comptes internationaux un élément d'actif appréciable. Il a même donné, en 1948, un revenu net de 154 millions de dollars. Mais cette balance favorable n'a pas cessé de décroître au cours des trois années suivantes, parce que les Canadiens dépendent davantage à l'étranger. Elle faisait place, en 1952, à une balance défavorable d'une soixantaine de millions. En 1953, bien que les dépenses des touristes américains aient été en augmentation sur l'année précédente, on prévoit que les relevés complets feront ressortir de nouveau un déficit, qui sera toutefois moindre qu'en 1952.

LES PRIX

Le progrès et même le maintien du commerce d'exportation du Canada dépendent avant tout de la question des prix. Chacun cherche le meilleur marché possible. Nos produits ne se vendront que dans la mesure où nous les offrirons à des prix que les acheteurs éventuels puissent et veuillent bien payer. Or, les prix de nombreux produits canadiens, denrées agricoles aussi bien qu'objets fabriqués, excèdent ceux de producteurs étrangers dont nous ne pouvons soutenir la concurrence sur les marchés du monde et parfois même sur notre propre marché.

On pouvait espérer que les progrès techniques, qui accélèrent la production, compenseraient l'augmentation des salaires et le raccourcissement de la durée du travail. Toutefois, le président d'une grande société industrielle déclarait récemment que son entreprise, malgré les sommes considérables qu'elle a dépensées en vue de perfectionner son outillage et ses procédés, n'a pas réalisé l'économie prévue parce que l'accroissement de la productivité n'a pas suffi pour contre-balancer le relèvement des salaires. Par ailleurs, il a été établi que, de 1946 à 1952, les salaires industriels ont augmenté, en moyenne, de plus de 8 pour cent par année, tandis que la progression moyenne du rendement par homme-heure n'a été que de 2 à 2.5 pour cent.

La question des prix intéresse, tout autant que le chef d'entreprise, l'ouvrier lui-même, qui vit de la vente des produits de son travail. Leur intérêt mutuel leur commande donc de collaborer afin de conserver et d'étendre, sur le marché national comme sur les marchés extérieurs, des débouchés qui sont aussi indispensables à l'un qu'à l'autre.

Les impôts constituent aussi un important élément des prix de revient. Pour apprécier le poids du fardeau dont le fisc charge l'industrie, il suffit de savoir qu'une enquête de l'Association des manufacturiers canadiens fait ressortir qu'en 1952 les impôts et les taxes ont absorbé 8.7 pour cent du produit des ventes des principales entreprises.

LES PERSPECTIVES

On convient en général que la période de développement sans exemple que nous traversons ne peut pas se prolonger indéfiniment. La durée et l'ampleur mêmes du mouvement accéléré de l'activité économique ne font-elles pas pressentir que la cadence commencera, tôt ou tard, à ralentir. Déjà, quelques indices nous en avertissent. Le ministère du Travail, expliquant la diminution qu'a constatée l'automne dernier la statistique de l'emploi, exposait que divers travaux d'aménagement, pour le compte de la Défense nationale ou concernant l'exploitation de richesses naturelles, étaient terminés et qu'en outre plusieurs industries manufacturières, qui avaient pris une grande extension l'année précédente, n'embauchaient pas d'autres ouvriers. Une dizaine de mille manufactures petites et grandes, se sont établies au Canada depuis la fin de la guerre. Il paraît évident qu'on ne peut compter beaucoup plus longtemps sur un tel concours de promoteurs d'entreprises. Le nombre en a déjà diminué, du reste. On estime que les industries qui se sont fondées et celles qui se sont agrandies en 1953 ont fourni 19,000 emplois nouveaux, en comparaison de 34,000 l'année précédente. Il ne faut pas oublier que le Canada est tenu d'exporter quelque 25 pour cent de sa production et qu'il est, de ce

(suite à la page 19)

Banque Canadienne Nationale

(suite de la page 18)

fait, très sensible aux influences extérieures.

Même s'il y a lieu de prévoir un certain ralentissement de l'activité économique — dont on atténue le reste les effets en s'y préparant — nous croyons que nous sommes justifiables d'envisager avec confiance l'année qui vient de commencer.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L.-J.-Adjutor Amyot, l'hon. P.-Philippe Brais, c.r., M. Armand Chaput, M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo. T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre.

A une séance du Conseil d'administration, tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, M. Charles St-Pierre a été élu président et administrateur délégué de la Banque, et M. Charles Laurendeau et l'hon. Jacob Nicol ont été élus vice-présidents.

Le Brésil intéressé au capital étranger

A propos d'un récent discours prononcé par M. Getulio Vargas, président de la république du Brésil, au sujet d'investissements de capital étranger au Brésil, l'ambassade du Brésil à Ottawa désire souligner que ce discours ne doit pas être interprété comme hostile au capital étranger effectivement investi au bénéfice réel du pays, sans de soins excessivement spéculatifs. Dans son discours, le président se réfère uniquement au capital étranger investi avec le but exclusif d'en extraire des profits, sans réinvestissements proportionnels et effectifs de capital au pays, apportant ainsi une lourde surcharge à la balance de paiements.

Maple Leaf Milling Co. rachète son privilège

Maple Leaf Milling Company, Ltd., vient de faire une offre aux actionnaires pour l'achat des actions privilégiées 5% de \$100, rachetables, à dividende cumulatif, au prix de \$90 l'action. Les actionnaires qui acceptent cette offre devront faire parvenir leurs certificats, avant le 25 février prochain, au Chartered Trust Company, Toronto. Ils recevront un montant égal aux dividendes accumulés à compter du 1er janvier 1954. M. K.-F. Wadsworth, président, a déclaré que la dette consolidée de la compagnie serait haussée de \$3,500,000 à \$4,000,000, pour financer le programme d'expansion et augmenter le fonds de roulement.

Nomination à la B. A. Oil Co. Ltd

The British American Oil Company Limited annonce la nomination de M. Harry Henson au poste de gérant du trafic. M. Henson est président du conseil de Industrial Transportation and Customs Committee of the Board of Trade, de Toronto et membre de la Canadian Industrial Traffic League. Il a déjà assumé les fonctions de président du conseil de l'Export Study Club, de la Canadian Manufacturers Association.

B. C. Electric Co.

La Bourse de Montréal a mis sur le marché 160,000 actions privilégiées additionnelles à 5 p.c., cumulatives, amortissables et d'une valeur nominale de \$50, de British Columbia Electric Company Limited. Cette émission était prévue par une offre récente faite au public.

Bourse de MONTREAL

Le ton reste ferme mais les échanges sont lents ici.

Les cours locaux ont affiché une tendance ferme durant la matinée mais les échanges ont été lents. Imperial Oil a haussé de 1-4 à 29 et des gains de 1-8 ont été enregistrés par Aluminium, à 46 1/4; B.C. Power, à 18; Fraser, à 15 1/4 et St. Lawrence Corporation, à 39 7-8.

Sur 243 émissions transigées hier, 73 ont haussé, 86 ont accusé des pertes et 84 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a accusé les reculs suivants: banques, 0.09 à 36.61; services publics, 0.2 à 93.3; industriels, 0.5 à 186.2 et mines d'or, 0.46 à 50.61. Les papeteries ont avancé de 1.60 à 768.69. Le virement a compté 41,800 valeurs industrielles et 217,800 actions minières et pétrolières.

Bourse de NEW-YORK

Cours à la hausse pour la deuxième séance consécutive.

NEW-YORK, 13.—(P.A.F.)—La tendance s'est légèrement raffermie à la Bourse de New-York à l'ouverture des cours aujourd'hui. Les gains ont été minimes et nombre de valeurs échangées n'ont pas varié alors que les reculs étaient peu nombreux. Un bloc de 20,000 actions de Niagara Mohawk a changé de mains à 27 3-4, en hausse de 1-8. Sinclair Oil, American Can, Douglas Aircraft, Radio Corp. et U.S. Steel ont progressé.

La moyenne de 60 valeurs, compilée par la Presse Associée, a haussé de 30 cents à \$108.80 hier. Les industriels ont avancé de 90 cents, les services publics, de 10 cents et les chemins de fer, de \$1. Le virement a compté 1,250,000 actions.

Bourse des mines

Cours fournis par S. E. Leslie & Co.

	Haut	Bas	10 h. 30
Anson Lead	3.75	3.60	3.60
Ankoro Mines Ltd.,	-10%	-10%	-10%
Avilabona Mines	18	16	16
Barnat Mines Ltd.,	1.30	1.30	1.30
Bevcourt Gold Mines	29	26	29
Bobjo Mines Ltd.,	30	30	30
Bouville Gold	21	21	21
Bruna M. Smelt.,	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Chimo Gold	1.50	1.49	1.50
D'Elidona Gold	41	39	39
Donahia Mines	55	55	55
E. St. Malartic	2.35	2.27	2.30
East Rim Nickel	88	88	88
East Sullivan Mines	3.80	3.80	3.80
Elder Mines Ltd.,	46	46	46
Falconbridge Nick.,	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Fenimore Iron	60	60	60
Froisher Ltd.,	4.95	4.95	4.95
God's Lake Gold	91	91	91
Grub. Bousquet	42	42	42
Grandines Mines	17	17	17
Gunnar Gold	9.80	9.70	9.80
Iso Uranium Mines	55	55	55
Kiondike Reno	-14%	14	14
Labrador M. Explor.,	8.10	8.10	8.10
MacKenzie Mines Ltd	25	25	25
Madsen Red Lake.,	1.65	1.65	1.65
Mining Corp.,	10%	10%	10%
New Larder "U"	1.91	1.91	1.91
Nubar Mines Ltd.,	21	19	19
Ont. Pyrites Co. Ltd.,	83	80	83
Osteko Lake Mines	45	45	45
Pickle Crow	1.15	1.15	1.15
Preston E. Dome.,	3.05	3.00	3.00
Quemont Mining	15	15	15
Rix-Athabasca	1.49	1.49	1.49
Sher. Gordon	4.15	4.15	4.15
Steep Rock	6.75	6.75	6.75
Sylvanite Gold	1.17	1.17	1.17
Wright Hare.,	1.75	1.75	1.75
Yukon Mines Ltd.,	12	12	12

Bourse de Toronto

TORONTO, 13. (P.C.) — La plupart des titres échangés ont avancé ou affiché un ton mixte à la Bourse de Toronto durant la matinée. Les banques, les raffineries de pétroles, les textiles, les services publics et les papeteries ont conduit un mouvement de hausse parmi les industriels. Les métaux non ferreux ont peu varié alors que les aurifères gagnaient un peu de terrain. Les titres d'uranium et les valeurs de métaux de la région de Bathurst ont progressé. Lorado a haussé de 14 cents. La tendance était légèrement à la hausse parmi les pétroles de l'Ouest.

Prix de l'or

LONDRES. (P.C.) — L'or était coté à \$35.10 l'once, en devises américaines, aujourd'hui, sur le marché libre de l'or en Europe.

Des cours aux pêcheurs des îles de la Madeleine

GASPE, 13. (Spécial à la "Patrie") — Un avion spécial portant à son bord un groupe de 28 pêcheurs madelinots se posait hier après-midi à la base aérienne d'Halifax, Gaspé. Ces pêcheurs de carrière se dirigent vers l'École d'apprentissage en pêcheries de Grande-Rivière pour y suivre un cours de pêche moderne d'un mois.

Ces cours répondent aux urgents besoins nécessités par le nombre toujours croissant de bateaux de pêche de fort tonnage dans nos territoires de pêche et ils font partie d'un vaste programme de réorganisation de nos méthodes de pêche. Les cours sont accueillis avec enthousiasme par tous les pêcheurs qui s'inscrivent nombreux pour aller s'initier à toutes les nouvelles techniques de pêche.

Organisés en collaboration avec le Service de construction navale du département provincial des Pêcheries, ces cours comprendront l'étude approfondie des moteurs Diesel, lesquels sont gracieusement fournis avec des coupes de pièces et expliqués par des spécialistes des compagnies General Motors, Caterpillar et Cummins; étude du radiotéléphone, des autres instruments de navigation et des agrès de pêche moderne; étude de la navigation, de la cartographie marine; leçons de comptabilité, d'économie et de législation maritime.

La direction de ces cours est confiée à M. Jean Fréchette, B.Sc.P., qui aura comme collaborateurs M. J.-B. Tousignant, du département des Pêcheries d'Ottawa, le capitaine Geo. Allard, M. Marc Chiasson, spécialistes en pêcheries, et quelques autres experts dans les matières connexes à la pêche. Les loisirs que les cours laisseront aux pêcheurs seront occupés par des conférences sur la sociologie et du cinéma éducatif.

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS Ltd. Chambre 411 Immeuble du Montreal Board of Trade.

WINNIPEG			
	Ouv.	Haut	Fermé
Avoine			
Mai	72 1/2
Juillet	69
Octobre	67 1/2
Orge			
Mai	95 1/2
Seigle			
Mai	105 1/2
Juillet	104 1/2
Octobre	105 1/2
Lin			
Mai	280 1/2
Juillet	284 1/2
CHICAGO			
Blé			
Mars	210 1/2
Mai	209 1/2
Juillet	209 1/2
Septembre	203
Mais			
Mars	154 1/2
Mai	156 1/2
Juillet	156 1/2
Septembre	151 1/2
Avoine			
Mars	79 1/2
Mai	77 1/2
Juillet	73 1/2
Septembre	73 1/2
Seigle			
Mars	121 1/2
Mai	123 1/2
Juillet	125

Nouvelle raffinerie d'Imperial Oil Ltd

La plus vaste entreprise de construction de raffinerie jamais entreprise au Canada et l'un des plus importants projets dans l'histoire des Maritimes font aujourd'hui l'objet d'une nouvelle qu'a annoncée M. George R. McMillin, surintendant de la raffinerie Imperoyal, propriété de l'Imperial Oil à Halifax.

Une fois terminés des travaux évalués entre \$25 et \$30 millions, l'Imperial Oil aura substitué à son usine actuelle une raffinerie presque entièrement nouvelle et de près du double de sa capacité.

Les Maritimes bénéficieront alors d'une raffinerie comportant les plus récentes innovations dans le traitement du pétrole, y compris l'une des plus importantes unités au Canada de cracking catalytique fluide. Ce sera l'usine la plus moderne du genre au monde.

La capacité de la nouvelle usine sera de 41,625 barils, soit 1 1/2 mil-

La ville adjuge à une maison américaine son emprunt de \$19,266,000

Deux minutes à peine avant l'expiration du délai fixé lors de la demande de soumissions publiques sur le marché canadien, et d'offres privées sur le marché américain, pour leur acceptation ou leur rejet, le Comité exécutif a adjugé, hier, à un syndicat américain dirigé par Savard & Hart, Halsey, Stuart & Co., Inc., et Shields & Company, l'emprunt de \$19,266,000 contracté par la Ville.

Une tranche de \$11,266,000 de cet emprunt sera affectée au financement de travaux d'améliorations locales et le solde, soit \$8,000,000, remboursera le fonds général d'avances faites à divers postes du budget pour des travaux divers.

Des quatre offres reçues de maisons américaines, et de la soumission canadienne, celle du groupe représenté par Savard & Hart, Halsey, Stuart & Co. et Shields & Company a été jugée la plus avantageuse. L'offre acceptée comportait l'achat des titres à un prix de 99.401 en monnaie américaine, à un taux effectif de 3.8507%. Des calculs à l'hôtel de ville, pour fins de comparaison avec la soumission canadienne, ont permis d'établir que la transaction représente l'équivalent de la vente des obligations au prix de 96.89 sur le marché canadien.

Le Comité exécutif avait pris connaissance des offres américaines et de la soumission canadienne sur les douze coups de midi. Ce n'est qu'à trois heures moins deux minutes qu'il a accepté l'offre jugée la plus avantageuse.

DEUX DISSIDENCES

On a révélé, en adjugeant l'émission, que le vote du Comité exécutif n'avait pas été unanime. Deux commissaires, MM. Frank Hanley et Lucien Croteau, ont enregistré leur dissidence parce qu'ils auraient préféré que la ville rejette toutes les offres reçues hier matin et demande de nouvelles soumissions.

Les deux commissaires dissidents ont soutenu que la ville pourrait obtenir de meilleures offres, par suite de la réception à l'hôtel de ville, d'un télégramme de Québec informant les autorités municipales que le gouvernement provincial était disposé à amender la charte municipale de façon à insérer une clause en vertu de laquelle l'ancien rôle d'évaluation des biens-fonds demeurerait en vigueur jusqu'à l'adoption d'un nouveau rôle, au cas où le nouveau rôle serait cassé par les tribunaux.

Plusieurs officiers de la Commission municipale, dont M. C. de L. Migneault, président de cet organisme, s'étaient rendus à Montréal afin de donner sur-le-champ leur acceptation de l'adjudication de l'émission. M. Lactance Roberge, directeur des finances, M. Lucien Héty, directeur des services, et Me Claude Choquette ont aussi assisté à l'ouverture des soumissions.

Deux millions de gallons. Des neuf raffineries que possède l'Imperial Oil dans tout le Canada, celle d'Halifax ne sera surpassée que par celles de Sarnia et de Montréal. La capacité actuelle de l'Imperoyal est de 22,000 barils par jour.

Les travaux de construction débuteront au début de l'an prochain pour se terminer à Pêc. de 1956, sans toutefois forcer la raffinerie à interrompre sa production.

"L'Imperial Oil est confiante que le développement et le progrès des provinces côtières se poursuivront", a déclaré M. McMillin. "C'est pourquoi elle fait cette forte mise de fonds dans une nouvelle raffinerie qui contribuera à répondre aux besoins sans cesse croissants de produits de pétrole."

Le dollar canadien

NEW-YORK, 13 (P.C.) — Le dollar canadien a haussé de 1/16 de cent à une prime de 213/16 pour cent par rapport à la devise américaine aujourd'hui au marché du change étranger à New-York. La livre sterling cotait \$2.81 1/2.

A Montréal, le dollar américain

Plusieurs prix sont décernés au Salon culinaire

Après délibération le jury du 18e Salon culinaire organisé sous les auspices du ministère de l'Industrie et du Commerce, a décerné, cette année les prix suivants:

Section des viandes: bœuf, 1er prix, M. K. Griessen, du Château Frontenac Québec; 2e prix, Alfred Cloutier, du Café Martin, Montréal; langue: 1er prix M. Kiert Micel, du Ritz-Carlton, 2e prix, J. Trudel, hôtel Mont-Royal; selle d'agneau, 1er prix, Roch Laforest, Ritz Carlton, 2e prix, Fernand Bigras, Alpine Inn; faisan, 1er prix, R. Trussel, Château Frontenac, 2e prix, T. Turgeon, hôtel Mont-Royal; poulaarde, 1er prix, R. Belfour, Café Martin; 2e prix Maurice Cheneau, Kherulu, Québec; gelée de poulet, 1er prix, A. Lortie, Château Frontenac; 2e prix, Paulin Bergeron, Ritz-Carlton; canard, 1er prix, Jacques Babouard, Town & Country Hotel Court, Montréal; 2e prix, C. Shubz, Ritz-Carlton; jambon, 1er prix, Emile Cheneau, Kherulu, Québec; 2e prix, W. Hennen, Café Martin.

Section des poissons: 1er prix, E. Trudel, Château Frontenac, 2e prix, Emile Cheneau, Kherulu, Québec; homard, 1er prix, David Donat, Manoir Comeau, Bale Comeau; 2e prix, Maurice Cheneau, Kherulu, Québec; sections galantines et foie-gras: 1er prix Marc Paupé, Château Frontenac; 2e prix, K. Griessen, Château Frontenac.

Plat régional: 1er prix, Aimable Barbilleux, Club M.A.A.A., Montréal.

Pommes de terre: 1er prix, F. Lahaie, hôtel Mont-Royal. Piece de graisse: 1er prix, Raymond Ferry, Bois-de-Coulonge, Québec, 2e prix J. Falcon, Indian Room, Montréal.

Pâtisseries et confiserie: gâteaux de noces, 1er prix, Albert Du Bois, Pâtisserie Du Bois, Montréal; 2e prix, Patrice Gaumont, Pâtisserie Rosaire, Montréal.

Gâteaux, 1er prix, S. Vollemidor, Magasin Morgan, Montréal; 2e prix, Gilbert Rubp, Pâtisserie Normandie, Montréal.

Pâtisseries françaises: 1er prix, H. Heierle, Desjardins Seafood, Montréal; 2e prix, Ernest Frank, Pâtisserie Normandin, Montréal.

Petits fours: 1er prix, Willie Schweizer, Château Frontenac; 2e prix, H. Poulin, hôtel Mont-Royal.

Chocolats: 1er prix, Jos Winber, Château Frontenac; 2e prix, R. Simpson, Morgan Ltd.

Sucres: 1er prix, Armand Du Bois, Pâtisserie Du Bois, Montréal; 2e prix, Raymond Lessard, Kherulu, Québec.

Nougats: 1er prix, Antoine Fritz, Pâtisserie Du Bois.

Pastillages: 1er prix, Armand Du Bois, pâtisserie Du Bois; 2e prix, R. Petit, pâtisserie Cousins, Montréal.

Boulangerie: 1er prix, R. Bouvet, pâtisserie Cousins, Montréal; 2e prix, Marcel Nantel, hôtel de LaSalle.

Fruits: 1er prix, Herman Schil-ter, hôtel de LaSalle.

Plus de deux cents chefs cuisiniers et pâtisseries ont exposé près de trois cents pièces à ce Salon culinaire ouvert au public en l'hôtel Mont-Royal, salle Cartier, jusqu'à demain soir, 16 heures.

a débuté à un escompte de 2% pour cent, à \$9.97% en fonds canadiens, en baisse de 1/32 de cent avec la fermeture d'hier. La livre sterling a baissé de 1/2 de cent à \$2.73 1/2.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
940 Abitibi	16 1/2	16 1/2	16 1/2
250 Algoma SUI ..	40 1/2	40 1/2	40 1/2
223 Alumin Ltd ..	46 1/2	46 1/2	46 1/2
85 Alumin 5/8 pr	104 1/2	104 1/2	104 1/2
35 A-C Pulp pr ..	48 1/2	48 1/2	48 1/2
630 Asbestos Corp	24 1/2	24 1/2	24 1/2
305 Atlas SUI ..	15 1/2	15 1/2	15 1/2
45 Bathurst P.A.	41	41	41
1143 Bell Tel ..	39 1/2	39 1/2	39 1/2
1483 Brazilian Tr ..	7 1/2	7 1/2	7 1/2
80 B A Bank N ..	16 1/2	16 1/2	16 1/2
305 B A Oil ..	20 1/2	20 1/2	20 1/2
100 B C El 5 pr ..	48 1/2	48 1/2	48 1/2
140 B C Forest pr	9	9	9
542 B C Pr Cp ..	17 1/2	17 1/2	17 1/2
30 B C Tel ..	35 1/2	35 1/2	35 1/2
200 Brack M. H. ..	5	5	5
75 Build Prod ..	36	36	36
500 Buclo ..	660	650	650
25 C Cement ..	95	94	94
210 C Cement pr ..	28 1/2	28 1/2	28 1/2
400 C Iron Pdr ..	19 1/2	19 1/2	19 1/2
20 C Safe 2 ..	101	101	101
90 Can Steam ..	95	95	95
390 Can Brew ..	21 1/2	21 1/2	21 1/2
274 C Car Pdr ..	18 1/2	18 1/2	18 1/2
160 Can Car pr ..	20	20	20
100 Can Celan ..	24	24	24
300 Can Celan pr	31 1/2	31 1/2	31 1/2
25 Can Chem ..	8	8	8
205 C Petrol pr ..	12	12	12
210 Can Locom ..	19	19	19
1000 Can Oil Cos ..	13	13	13
10 C Oils 5/8 pr ..	100 1/2	100 1/2	100 1/2
795 C Pac Rly ..	22	21 1/2	21 1/2
50 C Vickers ..	17 1/2	17 1/2	17 1/2
100 Cook F ..	11	11	11
2150 Cons M & S ..	23 1/2	23 1/2	23 1/2
175 Cons Glass ..	25 1/2	25 1/2	25 1/2
300 Corby Dist B ..	10	10	10
480 Dist Se-g ..	28 1/2	28 1/2	28 1/2
265 Dom Bridge ..	72	71 1/2	71 1/2
100 D Foundr ..	14 1/2	14 1/2	14 1/2
80 Dom Glass ..	37 1/2	37 1/2	37 1/2
980 D S & Oval ..	11 1/2	11 1/2	11 1/2
2425 D Tar Chem ..	7 1/2	7 1/2	7 1/2
55 D Tar Chem pr	21	20 1/2	20 1/2
923 Dom Textile ..	15 1/2	15 1/2	15 1/2
250 Donohue B ..	19 1/2	19 1/2	19 1/2
805 Dow Brew ..	19 1/2	19 1/2	19 1/2
50 Eddy Paper A ..	22 1/2	22 1/2	22 1/2
25 Pam Players ..	19 1/2	19 1/2	19 1/2
300 Found Co ..	12 1/2	12 1/2	12 1/2
130 Fraser Co ..	15 1/2	15 1/2	15 1/2
250 Gatinau P ..	21 1/2	21	21
225 Gatin 5 pr ..	109	109	109
5 Gatin 5 1/2 pr ..	110 1/2	110 1/2	110 1/2
250 Gen Dynam ..	26 1/2	26 1/2	26 1/2
160 Gypsum ..	34	33 1/2	33 1/2
100 Ham Bridge ..	21 1/2	21 1/2	21 1/2
300 How Smith ..	20 1/2	20	20
610 Hud Roy ..	38 1/2	38 1/2	38 1/2
341 Imp Oil Ltd ..	29	28 1/2	28 1/2
350 Imp Tote Co ..	9 1/2	9 1/2	9 1/2
150 Imp T 5/4 pr ..	23 1/2	23 1/2	23 1/2
800 Ind Accept ..	35 1/2	35 1/2	35 1/2
100 Ind Acc 1/2 pr	35 1/2	35 1/2	35 1/2
180 Ind Acc 1/4 pr	39 1/2	39 1/2	39 1/2
1055 Int Nickel ..	35 1/2	35 1/2	35 1/2
25 Int Paper ..	54 1/2	54 1/2	54 1/2
225 Int Paper pr ..	96 1/2	96 1/2	96 1/2
125 Int Pete ..	19 1/2	19 1/2	19 1/2
227 Int Power ..	84	84	84
100 Int Util Corp ..	29 1/2	29 1/2	29 1/2
100 Int Util Corp pr	31	31	31
50 Jamaica P S ..	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Lak of Woods ..	28 1/2	28 1/2	28 1/2
25 Lang & Sons ..	14	14	14
5 L Secord ..	12	12	12
100 Law Accept ..	13	13	13
100 Lewis Bros ..	9	9	9
5 Lindsay C W ..	22	22	22
10 Lindsay pr ..	140	140	140
125 MacMillan B ..	17 1/2	17 1/2	17 1/2
25 Mallman 5 pr ..	84	84	84
665 Max Harris ..	7 1/2	7 1/2	7 1/2
50 McCall Front ..	28 1/2	28 1/2	28 1/2
50 Molson B ..	23 1/2	23 1/2	23 1/2
525 Mil Locom ..	15 1/2	15 1/2	15 1/2
50 Nat Steel C ..	25 1/2	25 1/2	25 1/2
75 Niagara Wire ..	32 1/2	32 1/2	32 1/2
265 Noranda ..	61	60 1/2	60 1/2
175 Placer Dev ..	25	25	25
730 Powell River ..	26 1/2	26 1/2	26 1/2
35 Power Corp ..	35 1/2	35 1/2	35 1/2
780 Price Bros ..	32 1/2	32 1/2	32 1/2
100 Price Transp ..	13 1/2	13 1/2	13 1/2
25 Que Power ..	22	22	22
450 St Law Corp ..	39 1/2	39 1/2	39 1/2
785 Shawinigan ..	39 1/2	39 1/2	39 1/2
75 Shavlin 4 pr ..	45	45	45
100 Sher Williams ..	27 1/2	26 1/2	26 1/2
50 St Breweries ..	24	24	24
60 Simpsons ..	15 1/2	15 1/2	15 1/2
30 Steel Co of C ..	29 1/2	29 1/2	29 1/2
684 Thrift Stores ..	24 1/2	24	24
10 Tuckett T pr ..	131	131	131
495 Walker G W ..	80 1/2	80 1/2	80 1/2
35 W & Cent Gas ..	8 1/2	8 1/2	8 1/2

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est à peu près stable; les approvisionnements sont suffisants pour satisfaire la demande qui est peu animée, tandis que les offres sont peu nombreuses, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

Arrivages
(non compris par camion)

	Cais	Boites	Boites oeufs beurre from.
Lundi ..	74
Ann. dern ..	73
Sem. dern ..	9,037	2,012	1,024
Sem. préc. ..	7,600	2,369	930
Ann. dern ..	9,988	2,035	351

Marché du beurre
Pain de 1 livre .. 62 1/2-63

Marché des oeufs

	(a)	(b)
A—Extra gros ..	40	54-55
A—Gros ..	39	51-52
A—Moyens ..	36	47-48
A—Petits ..	34	44-45
Catégorie B ..	34
Catégorie C ..	31

(a) — Prix payé par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le service de renseignements sur les marchés.
(b) — Prix approximatif aux consommateurs.

Obligations canadiennes

(Cours cotés à la source par l'Investment Dealers Association of Canada. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.)

	Offre	Dem.
Gouvernement fédéral		
3 % perpétuel	85 1/2	87 1/2
2 % juillet 1954	99 50	100 00
3 % décembre 1954	99 00	99 75
2 1/4 % juillet 1956	98 40	99 00
2 1/4 % 1er juin 1953	97 50	98 10
2 1/4 % 1er juin 1957-58	90	91
3 1/4 % 1er juin 1964	96 1/2	97 1/2
3 1/4 % juin 1973-78	100 1/2	101 1/2
Emprunts de guerre et de la Victoire		
2e emp. 3 1/2 % 1954	100 95	101 25
3e emp. Victoire 3 % 1956	99 40	100 10
4e emp. Victoire 3 % 1957	98 00	99 00
5e emp. Victoire 3 % 1959	96 1/2	97 1/2
6e emp. Victoire 3 % 1960	96 1/2	97 1/2
7e emp. Victoire 3 % 1962	85 1/2	86 1/2
8e emp. Victoire 3 % 1963	84 1/2	85 1/2
9e emp. Victoire 3 % 1964	93 1/2	94 1/2
Garantie du Canada		
C.N.R. 2 1/2 % 1949-1971	89	—
C.N.R. 3 % 1954-1960	96	97 1/2
C.N.R. 3 % 1961-1966	92 1/2	94 1/2
C.N.R. 2 1/2 % 1967	89	90
Provinces		
Québec 3 1/2 % 1958	97 50	99 50
Québec 3 % 1959	94 1/2	97 50
Québec 3 1/2 % 1960	97 1/2	99 1/2
Québec 3 % 1962	92 1/2	96 1/2
Québec 4 % 1964	99 1/2	101 1/2
Québec 4 % 1966	99	101
Québec 3 % 1970	88	89
Hydro-Québec 2 1/2 % 1960	83 1/2	88 1/2
Hydro-Qué. 3 % 1969-72	87 1/2	91
Com. Mun. Qué. 3 1/2 % 1957	84 1/2	88 1/2
Com. Mun. Qué. 3 % 1962	91	93
Com. Mun. Qué. 3 1/2 % 1964	85	88
Hydro-Qué. 4 1/2 % 1962	99 1/2	101
Municipalités		
Montréal 3 1/2 % 1960	91	—
Montréal 3 % 1964	87	—
Montréal 3 1/2 % 1970	83	—
Montréal 3 % 1972	81 1/2	—
Québec 3 1/2 % 1964	89	—
Québec 3 1/2 % 1972	85	—
Trois-Rivières 3 1/2 % 1963	88 1/2	—
Transports		
Algoma Cent. Ry. 5 % 1959	128	132
Can. Steamship 3 1/2 % 1957	96 1/2	98 1/2
Id 4 1/2 % 1964	96 1/2	—
Obligations convertibles		
Abitibi P & P 4 1/2 % 1981	98 1/2	100
Brazilian Tract. 4 1/2 % 1971	80	82
H. A. Oil Tract. 3 1/2 % 1981	105	110
H. C. Forest 5 % 1962	37	39 1/2
Can. Brew 4 1/2 % 1961	100	103 1/2
C.P.R. 3 1/2 % 1979	102	104 1/2
Can. South Oil 3 1/2 % 1981	96	100
Dom. Steel & Co 4 % 1961	92	94
Dom. Textile 4 1/2 % 1958	92 1/2	95 1/2
Gen. Pote 4 1/2 % 1965	96 1/2	100
Jupiter Oils 5 % 1967	82	82
Kroy Oils 5 % 1967	93 1/2	96
New Sup. Oils 5 % 1964	87	91
Power Corp. 4 1/2 % 1968	111	113
Superior 4 1/2 % 1970	99	101
W. C. Brew 5 1/2 % 1967	99 1/2	101 1/2
Services publics		
Bell Tel. 3 1/2 % 1977	83 1/2	85 1/2
Bell Tel. 3 1/2 % 1973	88	90
Brazilian Tract 4 1/2 % 1979	80	83
H. C. Elect. 3 1/2 % 1967	88	90
Id 3 1/2 % 1968	92	94
Id 3 1/2 % 1969	91 1/2	93 1/2
Id 3 1/2 % 1975	86	88
B.C. Tel. 4 % 1962	96	99 1/2
Calg. Power 3 1/2 % 1973	85	89
Gatin. Power 3 1/2 % 1970	90	92 1/2
Gr Lakes Power 3 1/2 % 1968	90	92
Lower St. Law. 3 1/2 % 1965	91	95
Obligations Industrielles		
Abitibi P & P 3 1/2 % 1967	95 1/2	97 1/2
Alumin of Can 3 1/2 % 1971	93 1/2	95 1/2
Atlas of Can 4 1/2 % 1966	99 1/2	101 1/2
Bowater P & P 3 1/2 % 1968	85	91
Brandram Hend. 4 1/2 % 1961	77	82
H.C. Forest 4 1/2 % 1968	84 1/2	91
Id 4 1/2 % 1968	84 1/2	91
Burns & Co 4 1/2 % 1963	96	99
Can. Brew. 3 1/2 % 1967	99	92
Id 5 % 1968	97	99
Can. Cannera 3 1/2 % 1970	89 1/2	93
Can. Chemical 5 1/2 % 1971	96	98
Can. Cel. 3 1/2 % 1962	91	93
Can. Oil Ref. 4 1/2 % 1967	93	95
C.W. Lumber 4 % 1962	97	99
Cockshutt 4 1/2 % 1965	91	96
Col. Cellulose 4 1/2 % 1965	96	99
Id 5 % 1968	95	97
Cons. Paper 3 1/2 % 1967	99 1/2	101
Id 3 1/2 % 1968	89	91
Dom. Stores 5 % 1972	100	102
Dom. Tar 5 % 1967	100	102 1/2
Dom. Textile 3 1/2 % 1959	91 1/2	96 1/2
Dom. Wilkins 5 % 1964	60	65
Dunlop Bros. 5 1/2 % 1967	98	100
Dryden Paper 5 1/2 % 1968	99 1/2	101 1/2
Eddy Co. 3 1/2 % 1964	89	92
Fed. Grain 4 % 1964	92	95
Gen. Steel Wares 3 1/2 % 1970	89	92
Howard Smith 4 1/2 % 1961	100 1/2	102 1/2
Imperial Oil 3 % 1969	87 1/2	89 1/2
Imp. Tobacco 3 % 1970	88	89
Ind. Accept. 4 % 1969	89	91
Maple Leaf Mill 3 1/2 % 1963	92	95
Mansey Harris 5 % 1967	100 1/2	102 1/2
Mont. Tram. 5 % 1955	100	101 1/2
Nat. Breweries 3 1/2 % 1963	90	93
NF3 L & P. 3 1/2 % 1964	88	92
North Que. Pw. 4 1/2 % 1957	92	96
Ogilvy's Jax. A. 4 1/2 % 1967	91	—
Pape Hersey Valley 4 1/2 % 1971	91	93
Power Corp. 3 1/2 % 1967	87	90
Price Bros. 3 1/2 % 1968	91	93
Québec Power 3 1/2 % 1962	91 1/2	93 1/2
Shaw. W. & P. 3 % 1961	92 1/2	94 1/2
Shaw. W. & P. 3 % 1971	87	89
Id 3 % 1973	91 1/2	93 1/2
St. Lawrence 5 % 1972	100 1/2	102
St. Maurice Pw 3 1/2 % 70	88	91
Steinberg 5 1/2 % 1972	101 1/2	103 1/2
Wpg Elect 3 1/2 % 1971	93	95
Immobilisations		
Alexander Bldg 5 % 1962	106	111
Dom. Square 4 % 1959	97 1/2	99 1/2
Hotel Laballe 5 % 1965	73	—

Bourse Canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
250 An C Pulp	25	25	25
280 Ang Nfld	8	8	8
1625 Brown Co	10 1/2	10	10 1/2
5 C & D Sugar ..	16 1/2	16 1/2	16 1/2
200 Can G Inv	23 1/2	23 1/2	23 1/2
155 Can Indust ..	37	36 1/2	37
25 C I Inv pr ..	82	82	82
100 C Marconi ..	470	470	470
10 Chamont pr ..	103	103	103
95 C Neon A ..	260	260	260
100 C Neon B ..	240	240	240
2 C Neon pr ..	40	40	40
45			

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

La donne d'aujourd'hui fut jouée au cours d'un championnat et fut l'objet, à l'une des tables, d'une pénalité de 2.800 points.

Donneur : Est
Nord et Sud vulnérables

Nord			
▲ —			
◇ R 10 8 5 4 3 2			
♥ V 9 8 5			
♣ 5 3			
Ouest			Est
▲ V 9 7 5 4 3	▲ R 10 6		♥ A D 6
◇ —	◇ A D 6		♥ 10 6 2
♥ R 7 4 3	♥ R 10 6 2		♣ R V 7 6
♣ 10 8 4	♣ —		
Sud			
▲ A D 8 2			
◇ V 9 7			
♥ A D			
♣ A D 9 2			

Les déclarations :

Est	Sud	Ouest	Nord
1-▲	3-▲	1-▲	3-♥
3-▲	4-▲	4-▲	4-♥
contre	contre	contre	contre
SA	SA	SA	SA
contre	contre	contre	contre
SA	SA	SA	SA
contre	contre	contre	contre
SA	SA	SA	SA
contre	contre	contre	contre
SA	SA	SA	SA

Passe surcontre passe passe

Ouest entama de son quatrième meilleur pique, le cinq, et Est joua le roi que le déclarant prit de l'as. Sud joua alors le valet de coeur, sur lequel il mit le roi du mort. Est prit la levée de l'as et retourna pique, Ouest continuant de la couleur jusqu'à ce que le déclarant se soit décidé à jouer la dame.

Sud joua ensuite le neuf de coeur et le fit prendre par le dix du mort, mais Est laissa passer la levée afin de ne pas affranchir les longs coeurs du mort. Le déclarant joua enfin un petit carreau du mort et fit l'impasse de la dame. Ouest prit la main et encaissa ses deux petits piques affranchis. Sud jeta un coeur et un trèfle. Ouest se débarrassa enfin de la main en retournant carreau. Ainsi, en plus de perdre une autre levée à l'as de coeur d'Est, le déclarant concéda une levée au roi de trèfle.

Notre malheureux déclarant ne remporta que cinq levées et la chute fut de 2.800 points!

Belding-Corticelli

Belding-Corticelli Limited annonce à La Bourse Canadienne qu'au cours de décembre 1953, 425 actions privilégiées ont été converties en actions ordinaires.

On compte actuellement 84.470 actions privilégiées et 77.010 actions ordinaires en cours.

DANS L'ANTARCTIQUE

South Georgia, un poste qui est constamment habité dans l'Antarctique, est un important centre de baleiniers.

Séisme en Californie

BAKERSFIELD, Calif., 13. (P.A.) — Un violent tremblement de terre a secoué plusieurs régions de la Californie hier faisant osciller des villes à plus de 500 milles de distance, désorganisant les communications téléphoniques et télégraphiques tout en lézardant de nombreux immeubles.

On ne signale aucun blessé. Les experts en sismologie à Pasadena ont dit que la secousse qui a duré plus d'une minute a débuté à 6.34 p.m., hne et était de 5.75 à 6% en magnitude, soit une secousse majeure. Le sismographe de l'université de la Californie à Berkeley a capté la secousse pendant 15 minutes.

Plusieurs lignes téléphoniques ont été rompues à Tehachapi non loin où 10 personnes ont perdu la vie dans une secousse sismique dévastatrice en 1902. Des lignes ont été rompues également à Ventura tandis qu'elles l'ont été complètement à Newhall non loin de Los-Angeles. A Los-Angeles, à 120 milles au sud-est, le plâtre de certains immeubles a été lézardé de même que les murs du 24e étage de la tour de

l'hôtel de ville. Un pipeline de 12 pouces qui traverse les montagnes Tehachapi a été rompu, mais les services ne l'ont pas été.

Dans de nombreux endroits les lustres ont oscillé et des assiettes ont roulé des étagères. Plusieurs personnes ont dit qu'elles ont eu l'impression d'avoir eu le mal de mer à cause de la durée de la secousse.

Cette violente secousse a été ressentie à Indio ainsi qu'à San-Diego à la frontière mexicaine et à Sacramento à plus de 500 milles au nord. Certaines villes côtières comme Santa Barbara, durement éprouvée par le tremblement de terre de 1925, ont ressenti la secousse d'hier mais ne signalent aucun dégât.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 343.287.

Roland Girard, demandeur vs Aiyre Coté défendeur.

Le 22ème jour de janvier 1954 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 524 rue Jarry Apt. 2, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. G. MEUNIER, H.C.S. Montréal, ce 12 janvier 1954 HA. 1353.

Cour d'Echiquier du Canada — No 78836.

La Reine, demanderesse vs J. L. Dequoy & Co. Ltée, demanderesse.

Le 22ème jour de janvier 1954 à une heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3819 rue Sherbrooke Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Marcel LANDRIAU, H.C.S. Montréal, ce 12 janvier 1954. HA. 1080.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 340865.

Joseph Dion, demandeur, vs Paul Chouinard, défendeur.

Le 22ème jour de janvier 1954 à onze heures de l'avant-midi au lieu d'entrepôt des effets saisis dudit défendeur au No 10595 rue Laverdure en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 Télévision, Hallicrafters et accessoires.

Conditions: ARGENT COMPTANT. PAUL E. LINTEAU, H.C.S. Montréal, ce 12 janvier 1954 MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 376626.

H. J. Heinz Company of Canada Limited, demanderesse, vs Dame Rita Fillon-Amann (Marché Brachaud Hrg.) défenderesse.

Le 22ème jour de janvier 1954 à une heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 6201 rue De St-Valler en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en balances, caisse enregistreuse, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. GABRIEL DORION, H.C.S. Montréal, ce 12 janvier 1954 MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 326544.

C. Lamond & Fils Ltée, demanderesse, vs Charles Marchand (Dailyware Stainless Steel) défendeur.

Le 22ème jour de janvier 1954 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 5480 rue St-Denis en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. GABRIEL DORION, H.C.S. Montréal, ce 12 janvier 1954 MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 326544.

C. Lamond & Fils Ltée, demanderesse, vs Charles Marchand (Dailyware Stainless Steel) défendeur.

Le 22ème jour de janvier 1954 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 5480 rue St-Denis en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. GABRIEL DORION, H.C.S. Montréal, ce 12 janvier 1954 MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 326544.

C. Lamond & Fils Ltée, demanderesse, vs Charles Marchand (Dailyware Stainless Steel) défendeur.

Le 22ème jour de janvier 1954 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 5480 rue St-Denis en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. GABRIEL DORION, H.C.S. Montréal, ce 12 janvier 1954 MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 326544.

C. Lamond & Fils Ltée, demanderesse, vs Charles Marchand (Dailyware Stainless Steel) défendeur.

Le 22ème jour de janvier 1954 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 5480 rue St-Denis en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. GABRIEL DORION, H.C.S. Montréal, ce 12 janvier 1954 MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 326544.

C. Lamond & Fils Ltée, demanderesse, vs Charles Marchand (Dailyware Stainless Steel) défendeur.

Le 22ème jour de janvier 1954 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 5480 rue St-Denis en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau, etc.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 340.895.

Paul-E. Chicoine, demandeur vs Hervé Grenon, défendeur.

Le 22ème jour de janvier 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6297 41ème Ave en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, automobile Ford portant licence No 86-368 P.Q. 1953 et acc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Vincent DIODATI, H.C.S. Montréal, ce 12 janvier 1954. HA. 5630

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 313.700.

Mlle Lena Dedine, demanderesse vs Aurélien Boucher, défendeur.

Le 22ème jour de janvier 1954 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5310 Avenue du Parc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Vincent DIODATI, H.C.S. Montréal, ce 12 janvier 1954. HA. 5630

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 289.484.

Moses Hauswirt (Miss Canada Blouse Company) demandeur vs Mrs Marie Rose Juteau (Chez Lise) défenderesse.

Le 22ème jour de janvier 1954 à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 1851 rue Jean-Talon est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse National, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG, H.C.S. Montréal, ce 12 janvier 1954. HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 285.271.

Teller Motor Sales Ltd, demanderesse vs William W. Taylor, défendeur.

Le 22ème jour de janvier 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 3575 Avenue du Parc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG, H.C.S. Montréal, ce 12 janvier 1954. HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 290.206.

R. R. Higgins Co., demanderesse vs Athanasios Caranahos (The Lobster Oyster and Chop House Reg'd.) défendeur.

Le 22ème jour de janvier 1954 à deux heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1179 rue Dorchester Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en tables, chaises, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG, H.C.S. Montréal, ce 12 janvier 1954. HA. 5239



AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Canadian Oil Co. Ltd, No 385 rue Bridge, pour permission d'établir un poste d'essence; un magasin et vendre de l'essence dans deux (2) réservoirs de 5,000 gallons chacun, sur les lots de subdivision Nos P421, P422, P423, du lot No 152, de la division cadastrale de la Paroisse de Montréal, quartier Notre-Dame-de-Grâce, angle nord-est des avenues Walkley et Fielding.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le Greffier de la Cité,
CHARLES-EDOUARD LONGPRE,
Montréal, le 13 janvier 1954.

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centimes par mot minimum 15 sous.

Semi-displays sur semaine. 5c la ligne; le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.

Les avis de naissance décès mariage, funérailles messe de requiem services anniversaire cartes de remerciement et avis in Memoriam chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

MEDECINS

A BRISEBOIS M Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris Maladies du coeur estomac foie reins peau, sang impuissance stérilité, maladies urinaires veneriennes diabète, goutte, obésité 816 rue Sherbrooke est près St-Hubert. FR 3252

EDUCATION

COURS commerciaux special par correspondance. Demandez prospectus gratuits. Adresse: Casier 5 St-Hyacinthe, Québec.

AVIS PUBLIC

AVIS public est par les présentes donné que le soussigné a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu C. Dessaulles en son vivant, avocat et Conseil de la Reine, de 1515 rue Chomedey à Montréal.

PIERRE DESSAULLES,
Montréal, 31 décembre 1953.

Avis de demande pour divorce

AVIS est ici donné par les présentes que DAME JESSIE CLARKE, commise de la cité de Verdun, district de Montréal, province de Québec, demandera au Parlement du Canada à sa présente session ou la suivante un bill de divorce d'avec son mari MORIN LLOYD THOMPSON, chauffeur de camion, autrefois des cités et district de Montréal, de domicile inconnu présentement, pour causes d'adultère et de désertion.

MONTREAL, 18 décembre, 1953.
Jacobs et Jacobs,
procureurs de la requérante.
Edifice Radio City, Suite 360,
265 ouest, rue Craig,
Montréal, Qué.

DOMINION DU CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

Avis de requête de divorce

AVIS est donné par les présentes que ROCH COTE, du Village de Saint-Emile de Montcalm, dans le district de Joliette, dans la Province de Québec, présentera une requête au Parlement du Canada, au cours de la présente ou de la prochaine session, pour obtenir le divorce de son épouse, LUCILLE DUPUIS, pour cause d'adultère.

Fait à Montréal, dans la province de Québec, le 19e jour de décembre mil neuf cent cinquante-trois.

NORMAN C. DENYS,
Procureur du requérant,
266 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal, Qué.

Feuilleton de la "Patrie"

BARBE-BLEUE

par

Maxime LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

Chacun s'efforçait d'accéder à une place d'où l'on pût voir et entendre les artistes de la Comédie Française jouer le chef-d'oeuvre de Beaumarchais, André fut porté par le flot, acculé à une encoignure où un siège se rencontra à point pour qu'il pût s'y asseoir. Mais c'est à peine s'il pouvait apercevoir de biais, et tout au fond de la salle, la scène où Rosine et Almaviva, Figaro, Bartholo et don Basille se renvoyaient des paroles indistinctes.

Et personne ne fit attention à lui, et lui-même ne fit attention à rien.

La pièce jouée, il se fit une ru-

meur d'admiration polie, des applaudissements gantés de gens du monde, des mouvements de foule.

Et les acteurs, ayant salué, firent place à une compagnie de quatre musiciens célèbres qui exécutèrent l'un des plus beaux quatuors de Beethoven.

Le programme continu, coupé par des conversations.

A la longue, les préoccupations d'affaires reprenaient tous ces gens considérables, qui en vinrent à ne plus écouter les artistes que d'une oreille, à ne les applaudir que par une complaisance, tandis qu'ils discutaient entre eux et que plusieurs tiraient discrètement des papiers de leurs poches

André, sortant de son espèce de torpeur, pensa à retrouver Odette. Les invités roulaient comme des flots avec des remous.

Malgré les fenêtres ouvertes, l'atmosphère devenait irrespirable, étouffante. Des faux-cois mouillés de sueur perdaient leur rectitude, des plastrons gondolaient.

Méranne était abordé par des personnes de sa connaissance, devait reconnaître et saluer les dames.

Près d'un buffet, il rencontra Ben Kadour, qui, fidèle aux prescriptions du Coran repoussait la coupe de champagne offerte et se désaltérait sagement d'un verre d'orangeade.

—Toujours sobre? lui dit Méranne en s'efforçant de sourire aimablement. Cela me rappelle ces délicieuses choses glacées qu'on sait faire en Afrique et que nous buvions au nord des seguias... Médenine... Foun-Talahouine... C'était le bon temps.

L'Arabe montra ses dents blanches.

Son sourire était à la fois puéril et rusé.

—Tu n'y viens plus, en Afrique, sidi André. On y parle de toi, pourtant, avec amitié, auprès des fontaines. Le Cheik Ibrahim El Glaoui... Sid'Ali Mokkadem...

—Et Sidi Youssef ben Abdallah le Chérif?

—Oui... répondit le musulman en portant sa main à son front et à ses lèvres, car celui dont on venait de prononcer le nom était de la famille du prophète. La bénédiction d'Allah sur lui et autour de lui. Mais tu as oublié tous ceux-là. Les femmes de Paris sont trop belles.

—Pas plus belles je le suppose, que les musulmanes, dont je n'ai vu que les yeux n-irs.

—Ce n'est pas la même chose, dit Ben Kadour, comme s'il voulait éviter une comparaison blasphématoire qui offensait sa pudeur.

Et il jeta un coup d'oeil lascif sur une jolie personne très décolletée qui le froissait.

Pour lui, la musulmane longtemps voilée était un bien sacré, une épouse, et ces Européennes qui montraient leur bouche et leurs épaules, des créatures effrontées qu'il est permis de désirer sans respect.

Méranne allait parler. Un domestique qui se précipitait le heurta assez rudement.

—Quel est ce brutal? s'écria le jeune homme avec colère.

Au choc, la coupe de champagne qu'il venait de saisir était

tombée de ses mains et les débris en jonchaient le parquet dans un éclaboussement de vin dont les femmes, avec de petits cris indignés, garèrent leurs robes.

Le domestique, sans s'excuser, fendait la foule des invités. On murmura:

—Le mal tru!... Aie! mon pied! On n'a pas idée de cela... Qu'est-ce qui se passe?...

André avait reconnu le vieux larbin à la face magistrale. Il s'efforçait de saluer les protestations. Il avait l'air ivre.

—C'est une honte! dit quelqu'un. Il paraît qu'on a fait bombance à l'office.

Mais d'autres personnes jouaient des coudes.

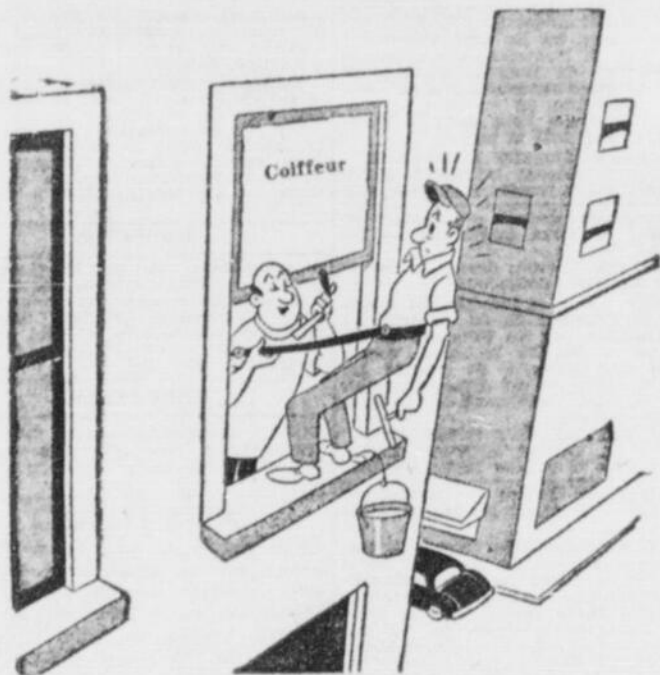
L'incident avait suffi à troubler la fête, des gens coururent pour voir ce qui était arrivé. On se bouscula.

L'Arabe et Méranne furent séparés.

Instinctivement, la cohue roula dans le sillage du valet qui se dirigeait vers l'endroit où M. Milonides s'entretenait gravement avec des hommes politiques, tira le maître de la maison à part et lui parla à l'oreille.

(à suivre)

RIONS UN PEU



— Une seconde, je veux aiguiser mon rasoir.

TRAVERS AMUSANTS



TARZAN

Un homme malade

RETOUR



JOSEPHINE



RIPPE KIRIBI

Il verra à tout

Inquiétude



HOPALONG CASSIDY

Il avait oublié la carte

SOUVENIR



PHILOMÈNE

Mesure de prudence

COMPARAISON



JEANNINE ET PATAUD

Une bonne question

EXPLICATION



LE FANTÔME

A la recherche des assassins

POURSUITE



ROBERT L'INTRÉPIDE

Tout s'éclaircit

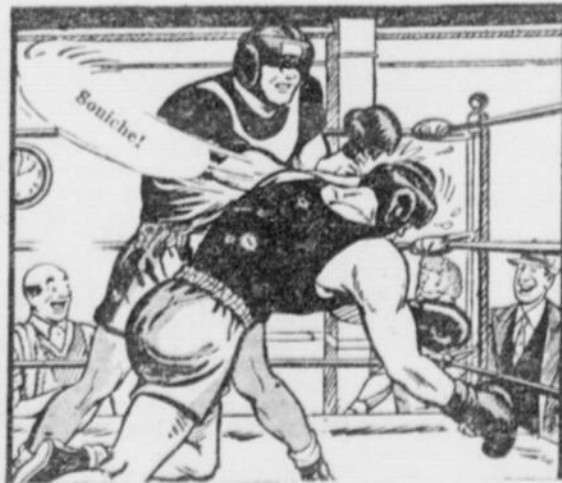
EXPLICATION



JOS BRAS-DE-FER

Il frappe en lion

ASSEZ



Nouvelles de baseball

PHILADELPHIE — (Paf) — Le brillant lanceur droitier Robin Roberts a déclaré hier aux dirigeants des Phillies de Philadelphie, de la ligue de baseball Nationale, qu'il n'accepterait aucune diminution de salaire pour la prochaine saison.

Agé de 27 ans, Roberts a ajouté qu'il était furieux après avoir reçu son premier contrat et il désire une augmentation au lieu d'une diminution. L'été dernier, Roberts a lancé 347 manches — souvent en relève — et a terminé la saison avec un record de 23 victoires et 16 défaites.

Tout laisse prévoir que Bob Carpenter, président des Phillies, aura un entretien avec son fameux arti-



ROBIN ROBERTS

leur Roberts a retourné son premier contrat sans l'avoir signé.

On croit que son salaire pour 1953 a été de \$40,000 environ.

Les brillants lanceurs gauchers, Curt Simmons, Richie Ashburn, Smoky Burgess, Jack Mayo et Clyde Shell ont aussi refusé les premières offres des Phillies de Philadelphie. Simmons, Ashburn, Mayo et Shell veulent avoir des augmentations de salaire, tandis que Burgess ne veut accepter aucune diminution sur son salaire de l'an dernier.

PITTSBURGH (PA) — Sid Gordon, vétéran joueur de baseball âgé de 35 ans, a signé son contrat pour 1954 avec les Pirates de Pittsburgh, de la ligue Nationale. Gordon, que Pittsburgh a acquis des Braves de Milwaukee dans la transaction mettant en vedette le départ de Danny O'Connell pour Milwaukee, a accepté les conditions des Pirates après avoir tenu une brève conférence avec le gérant général, Branch Rickey senior.

BALTIMORE — Art Ehlers, gérant général des Orioles de Baltimore de la ligue Américaine, a annoncé hier que Don Heffner, qui a géré le Baltimore de la ligue Internationale au cours des deux dernières saisons, avait été nommé pilote du San Antonio de la ligue Texas.

COOPERSTOWN, N.-Y. (AP) — Les Yankees de New-York et les Reds de Cincinnati se rencontreront, le 9 août, durant la 13e joute annuelle du "Temple de la Renommée", disputée sur terrain Doubleday, à Cooperstown.

La Ligue Nationale détient un avantage de 7-5 sur l'Américaine dans cette série qui date de 1940. C'est la troisième présence des Reds à Cooperstown. L'an dernier, ils avaient défait les White Sox de Chicago au compte de 16-6.

Les recettes de cette joute aideront à défrayer le coût de nouvelles estrades à Cooperstown.

CINCINNATI (AP) — Les Reds de Cincinnati ont reçu deux autres contrats signés pour 1954, ceux des lanceurs droitiers Howie Judson, âgé de 27 ans, et Bob Kelly, âgé de 26 ans.

Avec Tulsa, de la Ligue du Texas, Judson a égalé un record du circuit en remportant 11 victoires consécutives.

Le gérant général Gabe Paul a aussi annoncé la nomination du Dr Herbert C. Boehner au poste de médecin du club, pour remplacer le Dr Reed Shank, décédé.

CHICAGO — Les White Sox de Chicago obtiendront peut-être le lanceur Early Wynn et le premier-but Bill Glynn des Indiens de Cleveland en échange pour le premier-but Ferris Fain, qui a été champion frappeur de l'Américaine deux fois. Des pourparlers ont été entrepris

par les deux clubs il y a quelques jours et on est rendu à un point où un échange est "plus que possible".

CLEVELAND. — Le voltigeur Larry Doby a signé son contrat avec les Indiens de Cleveland pour 1954. Il en sera à sa septième saison avec les Indiens. Les conditions du contrat n'ont pas été révélées, mais on croit savoir que Doby a dû accepter une diminution de salaire. Doby a conservé une faible moyenne de .263 l'an dernier, et il a établi un nouveau record pour la ligue Américaine avec 121 retraits au bâton.

Hamilton et Royal annulent

Les Cubs de Hamilton et le Royal de Montréal ont fait partie nulle de 2-2 hier soir au Forum dans une joute assez monotone de la ligue Junior Ontario-Québec. C'était la première fois en 11 parties que le Royal ne subissait pas la défaite.

Commy Burton et Ed Louttit ont compté les deux buts des Cubs. Les buts du Royal ont été enregistrés par Walter Gardner. Aucune équipe n'a réussi à compter en période supplémentaire.

Première période	
1-Hamilton: Burton	6.02
2-Hamilton: Louttit (Zorica, Stewart)	13.00
Punitions: Burton, MacGillivray.	
Deuxième période	
3-Royal: Gardner (Laforest, Maxwell)	15.51
4-Royal: Gardner (Murray, Bowman)	16.12
Punitions: Petry, Hayton.	
Troisième période	
Aucun point.	
Aucune punition.	
Période supplémentaire	
Aucun point.	
Aucune punition.	

L'exploit de Worsham jugé le plus sensationnel de '53

NEW-YORK — (Paf) — La foule de quelque 10,000 personnes se pressant autour du dernier trou lors du tournoi mondial de golf Tam O'Shanter, à Chicago, le 9 août dernier, venait de concéder le premier prix de \$25,000 à Chandler Harper.

Le vétéran de 39 ans, de Portsmouth, Virginie, venait justement d'envoyer sa balle à 20 pouces du trou avec son fer numéro 9 pour s'assurer un birdie 3, d'une grande facilité, finir la ronde avec 70 et conserver un total de 279 pour 72 trous pour la durée du tournoi, neuf coups sous la normale.

Les caméras de télévision et de films à court métrage étaient braqués sur Harper, les commentateurs de la radio louaient son jeu et la foule applaudissait son exploit.

Et c'est alors que ça se produisit. On allait assister à une des plus dramatiques fins de tournoi jamais vues dans l'histoire du golf. Juste derrière Harper venait Lew Worsham, le champion omnium des Etats-Unis pour 1947.

Worsham, qui avait mené le bal dans la première ronde avec un total de 65 coups, venait de réussir un birdie 3 avec un putt de sept pieds au 71e trou et il lui fallait absolument réussir un autre birdie 3 au 72e trou, à 410 verges, pour se mettre sur un pied d'égalité avec Harper et pousser le tournoi en supplémentaire pour une ronde décisive.

Lew laissa partir une formidable drive que le plaça à 140 pieds du piquet. Puis, alors que la foule commençait à se rassembler, sortit un de ses fers à sable, jeta un coup d'oeil vers le trou et s'élança. La balle alla frapper le rebord du gazon, bondit trois fois et roula une quarantaine de pieds avant de tomber dans le trou pour un eagle 2.

Ce coup pour le moins formidable donna la victoire à Worsham par un coup. C'était un exploit qui lui rapporta \$15,000, soit la différence entre le premier prix de \$25,000 et le deuxième prix de \$10,000. Ce coup de 140 verges permit à Worsham de se hisser de la 20e à la première place parmi les golfeurs professionnels des Etats-Unis, pour les sommes d'argent gagnées.

Cet incident a été jugé l'événement sportif le plus passionnant de tous les exploits sportifs accomplis au cours de l'année dernière, par la 23e enquête annuelle de la Presse Associée, enquête conduite auprès de 115 rédacteurs et commentateurs sportifs. Cet exploit a été jugé le plus enlevant par 34 votants qui lui ont donné leur premier vote et un total de 141 points sur une base 3-2-1.

L'incident qui s'est classé en 2ème place est également survenu dans le monde du golf. C'est la victoire de Ben Hogan dans l'omnium britannique, à son premier essai. Il a complété la ronde finale avec un score record de 68, à Carnoustie, Ecosse. Cet exploit de Hogan lui a rapporté 20 votes de première place et un total de 86 points.

La joute nulle de 14-14 entre les équipes de football de l'Iowa et de

Notre-Dame s'est attirée 13 votes de première place.

En quatrième place parmi les exploits excitants vient la performance de Billy Martin au bâton pour les Yankees durant la série mondiale. Son simple à la 9ème manche de la dernière partie, celui qui a fait compter le point gagnant, lui a mérité cet honneur.

Deux parties de ballon au panier au Mont St-Louis

Le Port Henry a maintenu sa renommée de club difficile à battre, en triomphant des clubs Y.M.H.A. 96-76, et de LaSalle 80-61, en fin de semaine à Montréal. Malgré l'absence de Johnny Podres, retenu à New-York par la maladie, les visiteurs américains ont eu constamment l'avantage sur les deux meilleurs clubs de la métropole canadienne.

Ce soir, à 7 h. 45, au gymnase Mont-Saint-Louis, le Y.M.C.A. en viendra aux prises avec le de LaSalle dans une joute qui décidera de la première position du classement de la ligue sénior de ballon au panier de Montréal. Ces deux clubs sont actuellement en tête du circuit sénior M.B.L.

Dans la deuxième joute au programme, le Central Y.M.C.A. et le club Champion s'efforceront de quitter la cave du circuit, où les deux sont relégués depuis le début de la saison.

	G	P	PP	PC	Pts
De LaSalle	6	2	514	486	12
Y.M.H.A.	6	1	437	335	12
Central Y.	1	6	391	452	2
Champlain	1	5	364	421	2

Train spécial pour les raquetteurs

M. H.-J. Nevin, gérant du bureau du tourisme et des congrès du Canadien National, annonce aujourd'hui que des milliers de raquetteurs venant de l'est des Etats-Unis, de l'Ontario et du Québec arriveront dans la métropole, le 30 janvier, pour participer au championnat mondial des raquetteurs.

Un train spécial du Canadien National amènera à Montréal quelque 500 personnes venant de Portland, Me., et 250 venant de Sherbrooke. D'autres groupes venant de St-Hyacinthe, Richmond, Island Pond, Berlin, Bethel et Lewiston arriveront dans des wagons supplémentaires attachés aux trains ordinaires du Canadien National.

Une course de cinq milles autour

La Havane et Richmond sont admis dans l'Internationale

NEW-YORK — (Paf) — Les équipes de Richmond, Virginia, et La Havane, Cuba, ont été officiellement acceptées au sein de la ligue Internationale hier, remplaçant les équipes de Baltimore, Maryland et Springfield, Mass.

Frank Shaughnessy, président du circuit, a déclaré que le vote en faveur de l'admission des deux équipes a été unanime et il a prédit que ces deux nouveaux clubs seront parmi les meilleures franchises de son circuit. La ligue compte huit équipes.

La Havane et Richmond faisaient partie de ligues de calibre inférieur à celui de la ligue Internationale par les années passées. Baltimore s'est retiré de la ligue la saison dernière lorsqu'on y a transféré la franchise des Browns de St-Louis, de la ligue Américaine. Les Cubs de Chicago, qui supportaient Springfield, ont retiré leur appui à cette équipe à la fin de la saison dernière.

L'admission de La Havane fait de la ligue un circuit vraiment international, avec trois pays représentés. Pour Richmond, ce n'est qu'un retour au bercail. Cette ville était en effet représentée dans la ligue Internationale—le plus vieux circuit mineur au monde—en 1884.

A l'issue de l'assemblée d'une heure au cours de laquelle les deux nouvelles équipes ont été unanimement acceptées, Shaughnessy a déclaré que Richmond et La Havane devraient attirer chacune 300,000 personnes la saison prochaine. Il a ajouté que la ligue serait plus solide qu'elle ne l'a été depuis longtemps.

Robert Maduro, le propriétaire de l'équipe cubaine, a déclaré que tout le pays se réjouit de l'admission de son club dans la ligue Internationale. Le riche marchand de La Havane a déclaré que c'est le premier pas vers l'admission d'une équipe cubaine dans le baseball majeur.

Maduro a déclaré que son équipe a l'appui du gouvernement cubain. Les frais de transport des autres équipes à La Havane seront défrayés par le club de Maduro. Chaque club du circuit fera deux voyages à La Havane et deux autres à Richmond. A chaque visite, chaque club demeurera une semaine dans chaque ville.

Harry Simmons, le secrétaire de la ligue, a déclaré que la cédule pour la prochaine saison n'est pas encore complétée mais il a annoncé que La Havane et Richmond joueront leurs parties d'ouverture de saison à domicile le 20 avril.

Ce jour-là, Toronto jouera à La Havane et Rochester rendra visite à Richmond. Les autres équipes ouvriront leur saison la journée suivante avec l'arrangement suivant: Montréal à Syracuse et Ottawa à Buffalo.

Les Colts de Richmond, qui songent à changer leur nom en celui des "Confédérés" (Confederates), ont déjà fait partie de la ligue Internationale en 1884. Ils sont ensuite passés à l'Association Américaine avant de revenir dans l'Internationale en 1915-16-17. Richmond a une population de 300,000 mais elle peut compter sur une population de 750,000, en comptant celle des environs, pour supporter son nouveau club.

L'équipe cubaine portera le nom de "Sugar Kings". L'équipe est propriétaire d'un des plus spacieux parcs dans le baseball mineur. Le stadium Gran, de La Havane, peut accommoder 30,000 personnes.

Voici d'autres dates d'ouvertures de la ligue Internationale: Le 24 avril: Buffalo à Ottawa; le 28 avril: Syracuse à Montréal; le 29 avril: La Havane à Toronto et Richmond à Rochester.

du parc Lafontaine et se terminant à la Palestre nationale sera l'un des principaux événements du congrès qui se tiendra les 29, 30 et 31 janvier.

Plusieurs clubs de la métropole et de l'extérieur se disputeront le trophée Gerald Sénécal. Deux autres trophées seront aussi offerts par le comité international à la première et à la seconde équipe et 24 médailles seront distribuées aux vainqueurs.

Hodge brille à Cincinnati

CINCINNATI, 13 — Charlie Hodge, ex-cerbière du Canadien Junior, a égalé un record de la ligue de hockey Internationale, hier soir, alors que son club a blanchi le Johnstown au compte de 5 à 0. C'était le cin-



CHARLIE HODGE

quième blanchissage pour Charlie Hodge depuis le début de la saison.

Hodge est maintenant favori pour briser le record de Claude Evans qui s'allignait avec le Cincinnati, l'an dernier, et Guy Leclerc, du Troy, qui ont réussi chacun cinq blanchissages au cours de la saison dernière.

Frontenac défait Barrie 6 à 2

QUEBEC, 13 — (PCI) — George Faulkner a compté trois buts hier soir pour permettre aux Frontenacs de Québec de vaincre les Flyers de Barrie par 6-2.

Faulkner a enregistré un but dans chacune des périodes et a fourni une assistance à Ray Cyr durant la deuxième période. Stan Parker et Richard Bouchard ont compté les autres buts du Québec.

La victoire maintient le Québec en seconde position avec un avance de cinq points sur les Trois-Rivières.

John Martan et Dan Poliziani ont compté pour le Barrie.

Première période	
1-Québec: Faulkner (Cyr)	19.59
Punitions: Cherry (2), Thibeault, Poliziani, Robertson (punition de match pour mauvaise conduite).	
Deuxième période	
2-Barrie: Martan (Poliziani)	7.53
3-Québec: Cyr (Faulkner)	8.58
4-Québec: Faulkner (Bouchard)	10.05
5-Barrie: Poliziani	10.37
6-Québec: Parker (Dénomé, Mantha)	12.27
7-Québec: Bouchard	16.41
Punitions: Lanoie, Parker, White (2), Thibeault, Chevalier.	
Troisième période	
8-Québec: Faulkner (Cyr)	5.57
Punitions: Hope, Poliziani, McNeil, Chevalier, Thibeault, Amadio.	

Au National

POLO-AQUATIQUE

La lutte se continue toujours fort contestée dans la ligue de polo aquatique alors que la cédule régulière tire à sa fin et avec seulement deux parties à jouer, la Y.M.C.A. mène par la marge d'un point sur la Palestre Nationale.

Mercredi soir, l'équipe de la Palestre rencontrera celle de la Y.M.H.A. Blues (Snowdon) et une victoire pour la Palestre augmenterait considérablement les chances de finir en première place.

Samedi, l'équipe junior de la Palestre est allée rencontrer l'équipe senior de l'université McGill dans une joute hors concours et a subi une défaite au compte de 14 à 12. Bernard Toporosky a été la vedette pour la Palestre avec 7 buts pendant que Roger Delage enregistrait les cinq autres. Jack Novick fut la grande vedette de l'université McGill avec huit buts.

Olson défendra son titre contre Gavilan en avril

CHICAGO — Le fin Kid Gavilan, roi des mi-moyens, aura la chance de devenir monarque des poids-moyens bientôt. Il a en effet accepté de rencontrer Carl "Bobo" Olson dans un match pour le championnat à 160 livres, le 2 avril, au Stadium de Chicago.

Jim Norris, président de l'International Boxing Club, a annoncé que ce combat de 15 rondes, qui promet d'être une des principales attractions pugilistiques de l'année, a été bâclé.

Le match sera télévisé partout aux Etats-Unis (et probablement au Canada), sauf à Chicago.

Depuis qu'il a défendu victorieusement son championnat mi-moyen



Bobo OLSON

contre Johnny Bratton, en novembre dernier, Gavilan est à tourner le film de sa vie à La Havane, sous les auspices du gouvernement de Cuba. Il a refusé plusieurs offres pour défendre sa couronne à 147 livres afin d'obtenir un match titulaire à 160 livres.

Depuis qu'il a infligé une terrible dégelée à Bratton en 15 rondes, Gavilan a insisté qu'il ne se battrait plus comme mi-moyen et que, com-

me Sugar Ray Robinson, il monterait dans la catégorie des poids-moyens. Robinson a fait le grade, triomphant de Jake LaMotta par knockout technique en 13 rondes en février 1951, devant 16,000 personnes.

Robinson abandonna la boxe après avoir été défait par Joey Maxim dans un combat de championnat mi-lourd en juin 1952, à New-York. Robinson, épuisé par la chaleur, tomba d'épuisement et ne put répondre au son de la cloche à la 14e ronde.

Le titre des poids-moyens fut gagné par Bobo Olson après une longue série de combats éliminatoires qui se terminèrent par une finale Olson-Randy Turpin, le 21 octobre, à New-York. Olson gagna par décision. Il ne s'est pas battu depuis.

Les organisateurs songeaient à présenter le combat Olson-Gavilan à San Francisco ou à Chicago. Ils ont choisi Chicago finalement parce que Gavilan est très, très populaire dans cette ville. Le Kid a attiré une recette de \$274,000 contre Chuck Davey et \$176,000 contre Bratton au Stadium l'an dernier.

Norris a révélé qu'Olson touchera 35 pour cent des recettes et Gavilan 25 pour cent. La signature des contrats pour ce match bouleverse encore le classement des boxeurs de la National Boxing Association, qui avait désigné Rocky Castellani comme aspirant numéro 1.

La NBA forcera Gavilan à abdiquer comme champion mi-moyen s'il bat Olson. Carmen Basilio est classé l'aspirant numéro 1 dans cette classe.

Moquin rencontrera Rocca en finale ce soir au Forum

C'est ce soir, au Forum, que les amateurs de lutte pourront s'en donner à coeur-joie une fois de plus puisque c'est ce soir, au Forum, que reprendront les séances de lutte hebdomadaires après une inactivité de plusieurs semaines.

Le promoteur Eddie Quinn, qui tient toujours à offrir des séances de tout premier ordre à sûrement fait encore mieux qu'à l'ordinaire et c'est une séance de gala qui sera présentée aux amateurs ce soir.

La finale de la soirée, qui devrait



Larry MOQUIN

être excitante au possible, opposera deux habiles gladiateurs puisque Argentina Rocca disputera alors la victoire à Larry Moquin. Rocca, un Italien qui a vraiment fait son nom en Argentine—de là son surnom de Argentina—est reconnu depuis déjà quelques années comme un des meilleurs lutteurs au monde et il vient de le prouver encore une fois quand il a réussi à attirer trois foules-records consécutives, au Madison Square Garden, récemment, la

recette totale pour les trois matches étant de plus de \$50,000.

Rocca, rapide et scientifique, est de plus un acrobate et il est intéressant de le voir sauter en tous sens, dans le ring, durant ses combats. Naturellement, Rocca entend bien l'emporter ici comme il l'a d'ailleurs fait dans les trois ou quatre matches qu'il a livrés dans le ring local mais Moquin est bien décidé à lui offrir une surprise quelque peu désagréable.

Larry est en meilleure condition physique que jamais et il entend prouver à tous ses milliers d'admirateurs qu'il veut faire de l'an 1954 sa meilleure année de lutte. Une victoire sur Rocca l'aiderait énormément et on peut donc s'attendre à un match absolument fameux et sensationnel.

Le match de semi-finale sera également absolument intéressant avec les réputés Bobby Managoff et Don Leo Jonathan en lice. Ces deux as du matelas sont toujours les plus sérieux aspirants au titre de Wladek Kowalski et ils voudront tous deux l'emporter afin de s'assurer un match de championnat. Chose certaine, ils sont certes de style différent mais il faut admettre qu'ils sont tous deux très puissants.

Dans les deux autres matches, Manuel Cortes s'attaquera à Bill Streck, de Hamilton, tandis que dans la préliminaire, Johnny Rougeau devra tout faire ce qu'il peut pour éviter d'être démantibulé par le vilain Pirpo Sbysko, le tout formant une autre séance qui aura faire les délices de tous les amateurs.

Cornwall défait Ste-Thérèse 3-2

STE-THERESE. — Dans une joute disputée dans la ligue Provinciale, hier soir, le Cornwall a défait le Ste-Thérèse 3 à 2. Jean-Paul Payette s'est révélé le héros de la joute en comptant le but victorieux moins de cinq minutes avant la fin de la joute. Paul Payette et Connolly ont été les autres compteurs des vainqueurs. Bernaquez et Eddie Emberg ont compté les buts du Ste-Thérèse.

ST-JEROME. — Dans la ligue Provinciale, hier soir, le St-Jérôme a facilement défait le St-Hyacinthe au compte de 7 à 1. Jean-Marc Campeau et M. Butts ont été les étoiles des vainqueurs avec chacun un but et un "assist". Robert Bleau a aussi excellé dans les filets du St-Jérôme.

Première période

1—St-Jérôme: Marion (Campeau, F. Porteous)	8.18
Aucun point.	
Deuxième période	
2—St-Jérôme: Ouellette (Porteous, Campeau)	1.45
3—St-Jérôme: Caduc (Renaud, Généreux)	2.56
4—St-Jérôme: Généreux (Butts, Marion)	10.02
5—St-Jérôme: Butts (Généreux)	17.20
Punition: Labelle.	
Troisième période	
6—St-Hyacinthe: Pépin (Mahaffy)	6.13
7—St-Jérôme: Campeau (F. Porteous, Ouellette)	7.05
8—St-Jérôme: Callahan (D. Porteous, Butts)	13.20
Punition: Marion.	

Première période

Aucun but.	
Punitions: Gagnon, Mario, Bouchard.	
Deuxième période	
1—Ste-Thérèse: Bernaquez (Desmarais)	15.44
Punitions: Manastersky, Bouchard, Olensuk.	
Troisième période	
2—Cornwall: Connolly (Savard)	6.18
3—Ste-Thérèse: Emberg (Malone, Bouchard)	13.21
4—Cornwall: P. Payette (J.-P. Payette)	13.46
5—Cornwall: J.-P. Payette (Moore)	15.43
Punitions: Manastersky, Desmarais, Bouchard.	



KID GAVILAN

Le gérant de Nino Valdes proteste auprès de la NBA

NEW-YORK — Bobby Gleason, gérant du Cubain Nino Valdes, a protesté contre la National Boxing Association, qui n'a choisi aucun sérieux aspirant au championnat détenu par Rocky Marciano, dans son dernier classement.

Gleason a fait parvenir un télégramme à Andrew G. Putka, président de la N.B.A.

Ce télégramme se lisait comme suit: "Votre dernier classement n'est pas juste. Valdes mérite plus de considération. Il est tout d'abord le champion de Cuba et il a ensuite défait Ezzard Charles et battu le champion européen Heinz Neuhaus par K.O. Que doit faire Valdes pour devenir un sérieux aspirant?"

Valdes est arrivé à New-York.

hier après-midi, et il se remettra à l'entraînement en vue du combat qu'il livrera au Madison Square Garden, le 12 ou 19 février. Il se peut qu'il soit opposé à Hein Ten Hoff, un Allemand, ou à James J. Parker, un Canadien.

Gleason croit que son protégé devrait être proclamé champion intermédiaire du monde puisque personne ne sait quand Marciano défendra son titre.

Valdes aimerait rencontrer Marciano, mais il doute fort d'obtenir un tel match. Le Cubain recevra un trophée de Nat Fleischer lors du dîner annuel des rédacteurs de boxe, jeudi. Selon Fleischer, Valdes est le boxeur qui a fait le plus de progrès en 1953.

Les experts prédisent un K. O. pour Charles ou Satterfield

CHICAGO — (Paf) — Ezzard Charles est favori à 3 contre 1 pour triompher de Bob Satterfield dans leur combat de 10 rondes, ce soir, au Stadium de Chicago. Ceci est bien naturel selon son gérant Jake Mintz, qui dit: "La dernière fois que j'ai vu Satterfield, il était bien étendu au plancher devant Rex Layne".

"Ne me dites pas que ce "jambon" s'est relevé. Il n'a pas de menton.

N'importe qui peut le knockouter". Satterfield est classé comme un des plus durs coigneurs actuels, mais il a été bien inconstant durant toute sa carrière. Il a remporté 42 victoires, dont 25 par knockout, mais il a été mis hors de combat neuf fois lui-même en 14 défaites.

Les experts ne croient pas que le combat de ce soir dépassera 10 rondes. Satterfield, à 182 livres, pèsera quelque huit livres de moins que Charles, qui, croit-on, se lancera à l'attaque dès le début.

Charles est trop expérimenté et fin selon les connaisseurs, pour se laisser toucher au menton par les durs coups de Satterfield.

Ezzard est classé aspirant numéro 1 des poids-lourds depuis sa victoire par knockout en 10 rondes sur le jeune Coley Wallace, à San Francisco, le mois dernier. Il doit rencontrer Rocky Marciano pour le titre en juin.

Charles, qui a été défait par Nino Valdes et Harold Johnson l'an dernier, a un record de 85 victoires, dont 53 par knockout, et il a perdu 10 combats.



EZZARD CHARLES

Olson s'entraîne

SAN-FRANCISCO — Carl "Bobo" Olson, champion poids-moyen du monde, a fait trois rondes de boxe avec son partenaire d'entraînement Maurice Harper en vue de son match de dix rondes non pour le titre contre Joey Rindone, ici, le 23 janvier.

FORUM

CE SOIR A 8 H. 30

LUTTE

Argentina ROCCA vs Larry MOQUIN

2 chutes de 3 à finir

3 — autres matches enlevants — 3

Billets — Sièges réservés: \$1.50, \$2.00, en vente avenue Atwater et rue Closo — Cercle, non réservés: \$1.00. Sièges à 75c section Terrasse, en vente à 7 heures, ce soir, au quai de la rue Saint-Luc.

Jeudi, 14 janvier, 8 h. 30 p.m.

HOCKEY — LIGUE QUEBEC QUEBEC vs ROYAL

PRIX — Sièges réservés: \$1.50, \$1.25, \$1.00 — Enfants: 50c dans les sections non réservées — Billets en vente ce matin à 10 heures.

Canadien déclassé Jonquière 14-2; Claude Provost compte cinq buts

(par ROLLAND RICARD)

Le Canadien Junior a affiché trop de classe pour ses rivaux les Marquis de Jonquière, hier soir, en triomphant au compte de 14 à 2. Claude Provost, Henri Richard et Forbes Kennedy ont été les étoiles individuelles de la joute. C'était la onzième victoire consécutive du Tricolore.

Claude Provost, un ailier droit, qui connaît sa meilleure saison dans le hockey, a été l'étoile de la partie avec cinq buts en plus de récolter deux assists. Forbes Kennedy, qui patrouille le centre de la troisième ligne, s'est également signalé avec quatre buts. Henri Richard a joué avec son brio habituel. Il a fait allumer la lumière rouge à deux reprises en plus de fournir cinq assists. Les autres compteurs des vainqueurs furent André Pronovost, Phil Goyette et Reggie Fleming.

Gerry Norman et Jacques Gagné ont réussi les deux buts du Marquis. Les Marquis étaient privés des services de Brassard, Mousseau, Cartier et Potvin. L'instructeur Paulsen a utilisé deux juniors B, Gravel et Saulnier.

L'issue de la joute n'a jamais été en doute après que les Canadiens eurent accumulé une avance de trois buts dès la première période. Ils ont ajouté cinq autres buts à ce total dans le deuxième vingt et ils menaient 8-1 au début de la troisième période.

Pour les Canadiens, la victoire

était leur 27e de la saison. Ils n'ont été défaits que deux fois.

Première période	
1-Canadien: Provost (Vinot, Richard)	4.30
2-Canadien: Richard (Boucher)	4.30
3-Canadien: Pronovost (Goyette, Richard)	16.44
Punitions: Goyette, Burke, Désilets, St-Jean.	
Deuxième période	
4-Canadien: Provost (Vinot, Richard)	1.35
5-Canadien: Goyette (Hynes, Provost)	8.24
6-Jonquière: Normand (St-Jean, Désilets)	12.46
7-Canadien: Richard (Provost, Pronovost)	14.23
8-Canadien: Kennedy (Atwell, McDonald)	17.57
9-Canadien: Fleming (Del Bosco)	19.11
Punitions: Fleming, Goyette.	
Troisième période	
10-Canadien: Kennedy (Atwell, Hughes)	3.27
11-Canadien: Kennedy (Burke, Atwell)	4.03
12-Jonquière: Gagné (Bordeleau, Garand)	4.40
13-Canadien: Provost (Richard, Vinot)	8.42
14-Canadien: Kennedy (Hughes)	13.41
15-Canadien: Provost	17.22
16-Canadien: Provost (Richard, Pronovost)	18.44
Punitions: McDonald, Kennedy.	



CLAUDE PROVOST

Roche retournera à la défense du Royal ce soir

Ernie Roche est maintenant rétabli de la grippe qui l'a alité et il retournera à la défense du Royal dans la partie de ce soir contre les Sénateurs à Ottawa. Le joueur d'utilité Gary Blaine, qui l'a remplacé à la ligne bleue, retournera à l'avant. Ted Hodgson, qui soigne une assez grave blessure au genou sera encore absent.

Pete Morin alignera donc deux paires de défenses: Roger Léger et Bucky Hollingworth et Glen Harmon avec Ernie Roche.

Le Royal a nettement dominé contre les Sénateurs depuis le début de la saison. Le club de Morin en sera à sa quatrième visite dans la capitale canadienne. Le Royal a triomphé par 3-1 et 4-3 et a annulé 3-3 dans ses trois premières parties à Ottawa. Il a donc compté dix buts contre sept pour les Sénateurs à Ottawa même. Au Forum, les Sénateurs ont gagné la joute d'ouverture 3 à 1, mais ont été déclassés 7-1 lors de leur dernière visite.

Ce qui signifie qu'en cinq parties contre Ottawa, le Royal a remporté trois victoires, subi une défaite et annulé une fois.

Morin compte encore sur sa première ligne d'attaque formée de Paul Meger, Skippy Burchell et Lorne Davis. Gerry Désaulniers sera de nouveau au centre d'un 2ème trio avec Orval Tessier et Eddie Litzberger sur les ailes. Ray Laplante, Bob Frampton et Lulu Denis formeront la 3ème ligne d'attaque.

Léo Gravelle est le gros pivot de

l'offensive des Sénateurs. Il forme un très dangereux trio en compagnie de Howie Riepelle et Dusty



Ernie ROCHE

Blair Turk Broda compte sur d'autres bons joueurs à l'attaque dont Poland, Bep Guidelin, Johnson, et plusieurs autres.

Le vétéran Butch Stahan a tenté sa chance comme pilote avec le Pembroke mais a abandonné le poste et est de retour avec les Sénateurs. Broda aligne déjà un joueur excentrique comme Burega et il se peut que le pilote des Sénateurs forme une paire de défenses avec ces deux joueurs. Bobby Copp, Gordie Hudson et Arundel sont également de bons joueurs de défense.

Le Royal sera de retour au Forum demain soir, avec les As de Québec comme visiteurs. Dimanche, les Sénateurs d'Ottawa seront les visiteurs au Forum.

Hoad dans l'armée

SYDNEY, Australie. (P.A.) — Lewis Hoad, étoile de l'équipe australienne de la coupe Davis, est devenu aujourd'hui le soldat Lewis Hoad.

Hoad, qui a défait Tony Trabert et Vic Seixas des Etats-Unis dans le récent tournoi gagné par son pays, a exprimé l'avis que la vie militaire le reposera du tennis.

Il subira un entraînement de 98 jours dans l'infanterie, puis deux ans de service partiel.

Les Flyers de Barrie jouent à Verdun contre Canadien Jr

Un deuxième club de l'Ontario, les Flyers de Barrie, visiteront le Canadien de Sam Pollock, ce soir, à l'Auditorium de Verdun. Le Tricolore est naturellement favori pour l'emporter, mais les Flyers de Barrie pourraient fort bien causer une surprise.

Les joueurs de Happy Emms forment, en effet, une équipe assez bien équilibrée et sont capables de vaincre les plus fortes équipes des ligues du Québec et de l'Ontario.

La joute de ce soir promet du jeu rude, car les Flyers alignent de robustes joueurs aimant la mise en échec rude. Les amateurs auront donc l'occasion de voir encore une fois comment se comporteront les joueurs du Canadien devant une solide mise en échec.

Les deux clubs ont disputé chacun une joute hier et, s'il n'y a aucun blessé, ils seront au grand complet.

Festival annuel du club Ste-Thérèse

Arthur Lessard, instructeur des Castors de Ste-Thérèse, de la ligue Provinciale, a annoncé hier que le festival annuel de cette équipe se déroulera le 28 janvier prochain. L'attraction principale du festival sera une joute de hockey qui opposera le Ste-Thérèse aux étoiles de la

ligue Régionale. On a également annoncé qu'Yvon Jolin, champion canadien pour les sauts de barils, offrira une exhibition. Jolin s'est classé troisième aux championnats du monde à Grossinger, N.-Y., samedi dernier. Plusieurs autres attractions seront au programme.

PROVIDENCE, R.-I.—Billy Gilliam, 209 3-4, East-Orange, N.-J., bat par décision Chubby Wright, 192 1-4, Reading, Penns. (10).



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

PRONOVOST COMPTE. — Le Canadien de Sammy Pollock a complètement déclassé les Marquis de Jonquière au compte de 14 à 2, hier soir, lors d'une joute régulière de la ligue Junior. Pronovost qui a de bonnes chances de décrocher le titre de la recrue de la ligue a compté deux buts. On remarque sur la photo, le jeune athlète de Shawinigan (25) qui vient de lancer à bout portant en direction des filets de Bouchard. A l'arrière-plan, on distingue Henri Richard, du Canadien, Roger Landry, défense des Marquis et l'arbitre Moreau.



HIER

Ligue Québec-Ontario Junior :
Galt 4, Kitchener 3.
Québec 6, Barrie 2.
Ste-Catherines 7, T.-Rivières 6.
Hamilton 2, Royal 2.
Canadiens 14, Jonquière 2.

Ligue Provinciale :
St-Jérôme 7, St-Hyacinthe 1.
Cornwall 3, Ste-Thérèse 2.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale :
Chicago à Toronto.
Detroit à New York.

Ligue Américaine :
Providence à Buffalo.
Pittsburgh à Hershey.
Cleveland à Syracuse.

Ligue Québec :
Royal à Ottawa.
Springfield à Québec.
Sherbrooke à Valleyfield.

Ligue Junior Québec-Ontario :
Barrie à Canadiens (Verdun).
Trois-Rivières à Galt.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Détroit	40	22	10	8	112	72	52	
Canadiens	42	23	14	5	128	88	51	
Toronto	39	19	12	8	84	69	46	
Boston	39	16	17	6	98	105	38	
New York	40	14	20	6	88	116	34	
Chicago	42	8	29	5	82	142	21	

Ligue Américaine :

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Cleveland	41	25	16	0	159	127	50	
Buffalo	42	22	14	6	154	122	50	
Pittsburgh	39	17	18	4	123	114	38	
Syracuse	41	17	21	3	124	144	37	
Hershey	41	17	22	2	134	144	36	
Providence	42	16	23	3	113	155	25	

Ligue Québec :

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Valleyfield	41	21	18	2	122	134	44	
Chicoutimi	39	19	16	4	140	125	42	
Ottawa	39	19	16	4	114	98	42	
Royal	38	19	15	5	129	115	41	
Sherbrooke	40	16	17	5	132	127	41	
Québec	40	16	20	4	110	117	36	
Springfield	41	14	23	5	123	154	32	

Ligue Junior du Québec :

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Canadiens	29	27	2	9	200	48	54	
Québec	30	16	12	2	110	99	34	
T.-Rivières	33	14	18	1	114	134	29	
Royal	33	8	23	2	87	150	18	
Jonquière	34	6	28	0	90	228	12	

Ligue Junior de l'Ontario :

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Ps
St. Michael's	31	18	11	2	141	108	38	
St. Catharines	30	19	11	0	161	106	38	
Mariboros	29	17	9	3	116	79	37	
Kitchener	29	14	12	3	110	107	31	
Barrie	32	14	17	1	142	148	29	
Hamilton	28	12	13	3	89	112	27	
Guelph	29	12	17	0	141	143	24	
Galt	29	12	16	1	99	119	25	

Ligue Provinciale :

	P	J	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Ste-Thérèse	30	16	11	3	102	83	35	
Cornwall	29	15	11	3	116	88	33	
St-Hyacinthe	29	14	15	0	96	111	28	
St-Jérôme	32	12	20	0	95	126	24	

St. Catharines bat Trois-Rivières

Un but compté par Ed. Hoekstra dans la période supplémentaire a permis au St. Catharines de battre les Reds de Trois-Rivières, 7 à 6, hier soir.

Première période

1-St. Catharines: McLean (Hoekstra, Ciesla)	3.52
2-Trois-Rivières: Houle (Lalonde)	10.05
3-Trois-Rivières: Michelin (Houle, Lalonde)	17.54
4-St. Catharines: Hoekstra (McLean, Vaska)	18.28
Punitions: Bulloch, Warchol, Gendron (mineure et mauvaise conduite).	
5-Trois-Rivières: Fournier	2.32
6-Trois-Rivières: Cossette	11.21
Punition: Desrochers	

Troisième période

7-St. Catharines: Barrie Cullen (Brian Cullen, Bario)	2.18
8-St. Catharines: Armstrong (Roberts, Warchol)	4.40
9-St. Catharines: Cushman	10.20
10-Trois-Rivières: Marcotte	11.02
11-Trois-Rivières: Fournier (Gendron)	13.46
12-St. Catharines: Bario (Barrie Cullen)	16.17
Punition: Warchol	
Période supplémentaire	
13-St. Catharines: Hoekstra (Ciesla)	6.12
Punitions: Bulloch, Gendron.	

PITTSBURGH—Johnny Eubanks, 144, Pittsburgh, KOT Alfredo Lagrutta, 143, Italie (2).

LOS-ANGELES—Don Grant, 164 1-2, Los-Angeles, bat par décision Esau Ferdinand, 163, San-Francisco (10).

Geoffrion et Richard devront abandonner leurs chroniques



MAURICE RICHARD

Ceci est peut-être une indication de choses en perspective. A tout événement, Bernard "Boum Boum" Geoffrion, chroniqueur sportif tout comme Maurice (Rocket) Richard, a écrit cette semaine sa dernière chronique dans le numéro courant d'un hebdomadaire montréalais.

Geoffrion finit sa chronique par ces mots: "Je crois chers sportifs, que cette chronique est la dernière pour moi pour quelques temps. Mais je crois que je vous reviendrai." La direction des Canadiens a pris

des sanctions contre son joueur étoile, Maurice Richard. Telle est la nouvelle sensationnelle qui s'est répandue comme une traînée de poudre, dans la métropole, hier soir.

Tout d'abord, il est officiel que Richard ne pourra plus signer de chronique dans un hebdomadaire local, ni ailleurs dans aucun journal.

Il est maintenant rumeur que la direction du club aurait exigé que Richard dépose une certaine somme d'argent, comme "cautionnement" pour garder la paix pour une période de temps indéterminée.

Or se rappellera que Richard s'était attiré les foudres du président de la Ligue Nationale de Hockey en le traitant de "dictateur" dans une violente diatribe reproduite dans une colonne qu'il signait dans un hebdomadaire local.

Le président Campbell avait eu un long entretien par la suite avec la direction du club, qu'il avait mise en demeure d'agir contre ce joueur.

Aucun officier des Canadiens n'a voulu toutefois se prononcer sur les sanctions. Frank Selke est actuellement avec le club en Ontario, où les exhibitions disputeront une partie d'exhibition ce soir. Le club reviendra à Montréal demain et l'on peut alors s'attendre à une déclaration officielle.

Nous avons vainement tenté de

rejoindre Selke, Richard et Irvin, soit à Détroit, soit ailleurs.

Le Rocket et Boum Boum sont deux prolifiques compteurs pour les Canadiens de Montréal. Ces deux habiles alliers droits sont bien près de la tête des compteurs de la Ligue Nationale. C'est la chronique de Richard publiée la semaine dernière dans un autre hebdomadaire, qui a déclenché une orageuse controverse. Richard a pris la hache de guerre contre le président Campbell qu'il a traité de dictateur. Il a critiqué le président et l'a accusé d'être "injuste" en imposant une suspension de huit joutes à Geoffrion pour la part qu'il a prise dans l'échauffourée du 20 décembre dernier à New-York. Geoffrion avait alors blessé Ron Murphy en lui assénant un coup de bâton à la tête.

Dans sa chronique, Boum Boum écrit qu'il est personnellement heureux de voir que Richard ait voulu le défendre, et "que Richard ait toujours pris (pour) ma part quand j'avais raison".

Et en attendant que le président Campbell prenne une décision au sujet de l'affaire Richard, Boum Boum y est allé de quelques commentaires personnels au sujet du président de la Ligue Nationale.

"Quand j'ai été mis à l'amende pour \$250, écrit Boum Boum, parce que j'avais poussé M. Udvary, le président de la ligue était là et prenait des petites notes. Une semaine après, Rollins mit l'arbitre en échec, le poussa, lui donna des coups de coudes, etc. M. le président était là et je ne sais pas s'il prenait des petites notes. Rollins



BERNARD GEOFFRION

n'eut qu'une amende de \$25.00 parce que l'arbitre n'avait pas fait le rapport. Je suppose qu'il y a des façons officielles de procéder dans une ligue de hockey mais je ne peux pas, personnellement, m'empêcher de trouver cela surprenant."

Geoffrion écrit de plus qu'il a payé assez d'amendes dans un an, "plus que n'importe quel joueur de hockey de la ligue Nationale durant sa carrière, si je ne me trompe pas" et qu'il est obligé d'en éviter d'autres. "Mais, cela ne veut pas dire que je ne me défendrai pas... au contraire, je serai toujours là pour protéger ma peau."

Boum Boum a compté une couple de buts contre les Leafs de Toronto la semaine dernière et il écrit que cela lui fallait depuis la fameuse affaire Murphy, et "j'espère que je continuerai de faire plaisir aux sportifs qui attendent beaucoup de moi".

Campbell a une haute opinion de Maurice Richard le joueur

M. Clarence Campbell, que Maurice Richard vient de faire connaître davantage dans le grand public, est en mesure, pour le moment du moins, d'envisager la situation avec beaucoup de désintéressement. Tout le monde sait déjà que nous voulons parler de l'imbroglio qui met aux prises ces deux personnages et hockey en général.

D'un côté, nous avons le président de la ligue de hockey Nationale, ancien arbitre d'une grande expérience, boursier de Rhodes, avocat et lieutenant-colonel dans l'Armée.

De l'autre, c'est le fameux et fougueux "Rocket", l'un des athlètes les plus sensationnels qu'on ait vus sur la glace, un type rangé qui, à sa 12e saison avec les Canadiens de Montréal, est encore l'une des étoiles du circuit.

Pendant que la question repose dans une sorte d'impasse, il est intéressant de connaître l'opinion personnelle de M. Campbell, en ce qui concerne Richard, dans le moment.

"Depuis la première fois que je l'ai vu, je n'ai eu que de l'admiration pour son habileté au jeu", déclare M. Campbell. "En autant que je sache, il s'est en outre comporté toujours d'une façon qui ne pouvait que relever le prestige du hockey".

Le public, cependant, se demande: que peut faire M. Campbell? que fera-t-il? Ce qui est mieux encore, c'est: qu'a-t-il fait jusqu'ici?

Quand Richard a servi cette cuisante critique contre M. Campbell, dans sa chronique signée qui paraît dans un journal de Montréal, il a mis toute la direction de la ligue Nationale dans une épineuse situation. C'est comme s'il avait jeté un baril de poudre entre les jambes des directeurs.

M. Campbell a d'abord fait preuve d'une grande prudence et il a renvoyé ce cadeau à la direction du Forum de Montréal. Celle-ci l'a confié à M. Frank Selke, directeur-gérant des Canadiens, pour qu'il s'en occupe, laissant entendre que l'affaire relève du Forum ayant qui que ce soit.

RESPONSABILITE DU CLUB

"C'est sur le club que repose d'abord la responsabilité première en matière de contrôle et de discipline des joueurs", de dire M. Campbell.

"Si le club approuve ou même excuse le geste d'un de ses employés, alors la question ne relève plus de l'employé, mais du club. Toute personne bien pensante va admettre qu'on ne saurait tenir un petit employé responsable d'un geste ou d'une politique admise ou reconnue par les employeurs."

Peu importe la tournure que prend maintenant la situation, celui qui est sur le grill est ce petit homme travailleur qui depuis sept ans a énormément développé l'organisation des Canadiens. Depuis un an, M. Selke a été assailli par un flot incessant de casse-tête, plusieurs jaillissant même du hockey junior de la façon la plus inattendue. En un an, il a eu plus de tracas que certains gens en ont dans toute leur vie.

Le geste de M. Campbell oblige maintenant M. Selke à méditer du sort du Rocket, l'idole de milliers et de milliers d'amateurs, surtout à Montréal. La situation est à peu près aussi embarrassante que celle de

l'homme à qui on demanderait de tuer le Père Noël.

De même, si M. Campbell ou les gouverneurs de la ligue Nationale sont forcés d'intervenir directement, ils devront tenir compte du public. Le public en général, mais nécessairement celui de Montréal y compris.

Si M. Campbell lui-même doit sévir, il se prévaudra de l'article 3, section 17, des règlements de la ligue Nationale, qui dit:

"Si, de l'avis du président, d'après les renseignements qu'il juge suffisants, un acte ou la conduite d'un officiel ou d'un membre de club ou d'un joueur ou d'un employé, en dehors ou au cours de la saison de jeu, a été déshonorable, préjudiciable ou a porté atteinte au bien-être de la ligue ou au jeu de hockey, il peut suspendre cette personne ou lui imposer une amende ne dépassant pas \$2,000 dans le cas d'un officiel ou d'un membre de club, ou \$500 dans le cas d'un joueur ou d'un employé; ou il peut ordonner ou imposer une suspension et une amende. Si l'amende n'est pas versée dans les 10 jours qui suivent son imposition, le président peut en outre ordonner une suspension."

POUVOIRS DE CAMPBELL

Cet article accorde à M. Campbell de grands pouvoirs en ce qui a trait à la juridiction et aux punitions, mais il dit que son poste est plutôt celui d'un gérant-général que celui d'un président.

"Il est défendu pour le président de la ligue Nationale d'être intéressé financièrement dans la ligue," dit-il. "Comment, alors, peut-il détenir des pouvoirs absolus pour la diriger? Et s'il les avait, il pourrait conduire les intéressés à la ruine."

"On reconnaît parfaitement sur ce point le principe que ceux qui possèdent un intérêt financier dans une entreprise ont le droit de dire de quelle façon elle devrait être menée."

M. Campbell dit qu'il n'a certainement pas des pouvoirs aussi étendus que ceux dont jouissait feu le juge Kenesaw Mountain Landis, devenu commissaire du baseball après le scandale des Black Sox, en 1919.

"Personne dans le baseball ou un autre sport n'a eu de tels pouvoirs depuis," déclare M. Campbell. "Il ne s'agissait pas tellement à l'époque de trouver un excellent administrateur qu'une personne d'une probité indiscutable."

"M. Landis, hors de tout doute, a imposé cette condition des pouvoirs absolus. Quand la réputation du baseball s'est assainie, on a jugé bon, à tort ou à raison, d'éliminer ces pouvoirs et le rôle principal en est devenu un d'administration."

D'après les commentaires publiés jusqu'ici comme ayant été prononcés par des personnages responsa-

bles parmi les clubs de la ligue, tout indique que M. Campbell jouit de l'appui des gouverneurs, dans cette affaire. Personnellement, c'est l'impression qu'il a.

Incidemment, M. Campbell croit que le public est demeuré sous une mauvaise impression quant à l'appel qui aurait pu être interjeté de



CLARENCE CAMPBELL

la décision qu'il a rendue après l'échange de coups de bâtons entre Bernard (Boum-Boum) Geoffrion et Ron Murphy.

La direction des Canadiens a décidé de ne pas en appeler aux gouverneurs, mais de toute façon ce n'aurait pas été un appel dans le sens général qu'on donne à ce mot. De par le règlement, dit M. Campbell, les gouverneurs décideraient seulement si le président a exercé ses pouvoirs d'accord avec la constitution et les règlements. Il ne s'agit pas de savoir si les punitions imposées ont été conformes aux opinions personnelles des gouverneurs.

QUESTIONS EMBARRASSANTES

M. Campbell ne tient absolument pas à se prononcer sur la chronique de Maurice Richard. Mais c'est un large sourire qu'il nous a donné quand nous lui avons demandé s'il est vrai qu'il ait lors des clubs étrangers complété un but contre les Canadiens.

"Je ne crois pas qu'il y ait quel-

qu'un de plus stoïque autour de la glace", dit-il. "Les gens me demandent même: 'Comment pouvez-vous vous asseoir là et ne pas laisser transpirer la moindre trace de vos pensées?'"

Et que dire de sa déclaration, dans le jugement qu'il a rendu au sujet de l'incident Geoffrion-Murphy, laquelle déclaration laisserait entendre qu'il est dans l'ordre de donner un coup de bâton à un joueur qui a le sien, mais qu'on ne fait pas cela s'il ne l'a pas?"

"Ce n'est pas du tout ce que cela voulait dire. Il vous manque le contexte. Rappelez-vous, les règlements condamnent tout usage illégal du bâton, bien que par tradition on ne s'en serve pas contre un joueur qui n'en a pas."

M. Campbell souligne qu'il ne fraternise jamais avec les joueurs, les instructeurs, les directeurs de clubs ou les gouverneurs de la ligue Nationale.

"Cela ne signifie pas que je manque d'amitié pour eux, mais je n'entretiens aucune relation sociale avec aucun d'eux, pas un."

L'affaire Richard est la première du genre que doit régler M. Campbell qui s'occupe des problèmes du hockey depuis le temps qu'il agitait comme arbitre dans le hockey amateur. Il est arrivé qu'il a fallu l'escorter hors de la patinoire pour le protéger.

En 1931, à Trail, C.-B., des spectateurs hostiles ont formé de longues lignes le long des corridors de la patinoire et jusqu'à un hôtel voisin. Il n'y avait pas de policiers aux alentours. M. Campbell défila entre les lignes de spectateurs avec un patin dans chaque main. Rien ne lui est arrivé.

FRAPPE PAR CLAPPER

Il a agi en qualité d'arbitre de 1936 à 1940 dans la ligue Nationale. En 1937, lors des joutes éliminatoires. Dit Clapper, des Bruins de Boston, frappa Dave Trotter, des Maroons de Montréal, avec son bâton.

"J'ai eu l'impression que Clapper allait continuer la bataille aux poings", raconte Campbell. "J'intervins pour empêcher les coups parce que j'avais constaté que Trotter était blessé. Peut-être que Clapper ne s'en était pas rendu compte. Je reçus un coup de poing dans l'oeil de la part de Clapper."

"Je lui décernai une punition majeure, qui dépassait le temps à jouer dans la joute, et l'incident au

président Frank Calder. Je refusai de donner une punition de match à Clapper. Je considérais que Clapper m'avait frappé par accident. Clapper écopa d'une amende de \$100, ce qui dans ce temps-là, était une très forte amende."

Toujours célibataire, Campbell est né le 9 juillet 1905, à Fleming, Sask. Son père vit toujours. Il fit ses études à l'université d'Alberta où il a joué dans le hockey junior. Il n'a jamais été bien transcendant au hockey.

Reçu avocat en 1926, il recevait la bourse Rhodes la même année pour continuer ses études à l'université de Oxford d'où il gradua en 1929.

Il s'enrôla dans l'armée en 1941 après avoir servi avec la milice canadienne et il obtenait le grade de lieutenant.

Major en 1944, il a servi en France et durant toute la campagne dans le nord-ouest de l'Europe.

Campbell recevait le MBE pour services méritoires et a été décoré à deux reprises pour bravoure.

Campbell est devenu président de la ligue nationale en 1946, succédant à Red Dutton, qui avait remplacé feu Frank Calder en 1943.

Repos de 10 jours pour Toppazzini

BOSTON, 13—(P.A.F.)—Les Bruins de Boston ont vu hier leur liste de joueurs blessés s'allonger. Les Bruins ont en effet appris que Jerry Toppazzini, actuellement à l'hôpital, ne pourra jouer avant dix jours, sur les ordres du Dr Thomas Kelly, médecin du club.

Des radiographies ont révélé qu'une parcelle d'os flotte dans le joint du coude droit de Toppazzini. Il s'est blessé contre Chicago dimanche soir et il semblait en voie de guérison lorsqu'il a aggravé la blessure au cours de la pratique d'hier.

Le joueur de défense Bob Armstrong est également au rancart avec un genou malade. Il s'est luxé un ligament lors d'une partie contre Toronto, samedi dernier.

Le joueur de défense Bill Quackenbush, même s'il prend part aux pratiques, ne peut jouer régulièrement. Il se remet d'une fièvre de la cheville. Il a été blessé à Toronto le 14 novembre dernier dans la joute au cours de laquelle Réal Chevrette s'est fracturé une jambe et a été mis au rancart pour le reste de la saison.

Chute d'un avion dans un quartier domiciliaire

7 morts, 4 blessés, 2 maisons détruites et 2 autres endommagées

LONG-BEACH, Cal., 13 — (Paf) — Un chasseur réacteur de l'Aviation américaine est subitement sorti des nuages, hier soir, pour s'écraser dans un quartier domiciliaire.

Il a démolé deux maisons, a fait explosion, a mis le feu à une troisième demeure et en a endommagé une quatrième. Six personnes ont perdu la vie dans le terrible incendie et quatre autres ont subi des blessures. Deux des blessés sont dans un état critique.

En outre, un vieillard a été saisi d'horreur, à la vue de la tragédie et il a succombé à une crise cardiaque.

L'avion a arraché des lignes téléphoniques et il a brisé des conduites à gaz que le combustible en flammes de l'appareil a transformées en immenses flambeaux. Car le combustible s'est répandu dans le voisinage paisible de cette région pétrolière qu'entoure complètement la ville de Long-Beach.

Le pilote, le major Robert-A. Blair, est mort dans l'incendie de son appareil. Un garçon a été tué pendant qu'il jouait dans la rue.

Les occupants de maisons voisines, pris de panique, ont fui dans la rue, pendant que les flammes de l'appareil et des demeures en feu montaient haut dans les airs.

"Il y avait du feu partout: dans les maisons, en travers de la rue et dans les conduites à gaz", a déclaré Mme Doroty McCormick, que l'explosion a presque renversée de sa chaise chez elle.

Une tragédie semblable est survenue l'an dernier dans la banlieue de Montréal, à Ville Jacques-Cartier, où un réacteur Sabre du CARC s'est abattu sur une maison. Neuf personnes, dont le pilote, ont alors perdu la vie.

Le réacteur américain était accompagné d'un autre appareil semblable et tous deux se dirigeaient vers l'aéroport municipal de Long-Beach. Ils revenaient de la base de

Williams, dans l'Arizona, quand d'épais nuages les ont enveloppés.

Les deux appareils se sont dirigés vers la mer, puis ils ont filé sous les nuages. L'un a atteint l'aéroport, mais celui de Blair a arraché le faite d'un pin en face d'un hôpital de convalescence. Cet immeuble n'a subi aucun dégât, mais à côté, la demeure de Mme Shirley Roberts a été démolie. Elle a été tuée, ainsi que son bambin.

L'avion a alors fait explosion et il est tombé en pièces, laissant derrière lui un sentier de flammes de 200 pieds de longueur, endommageant deux autres maisons au passage. Le combustible enflammé est tombé sur une quatrième maison, qui a partiellement brûlé.

La tour de Long-Beach ne possède pas de radar pour guider les avions. Une porte-parole de l'Aviation a déclaré que la tour avait communiqué avec Blair peu avant l'accident et que "rien dans leur conversation normale n'indiquait qu'il y eût danger". Le porte-parole a ajouté que l'accident est apparemment dû à la pluie et à la pauvre visibilité.

Documents jetés dans l'auto du duc d'Edimbourg

WELLINGTON, N.-Z., 13. (Reuter f.) — Un homme qui aurait la manie de l'invention a été arrêté aujourd'hui pour avoir jeté un paquet de documents dans l'auto du duc d'Edimbourg, après s'être faufilé dans un massif d'arbustes.

Le duc, qui fait une tournée mondiale avec la reine Elisabeth, venait de sortir du Musée national des Arts, où il avait adressé la parole à 300 savants. Il sourit et prit place dans l'auto, impassible.

Les documents sont tombés sur les genoux du lieutenant Michael Parker, écuyer du duc, déjà assis dans le véhicule.

L'homme en question, instituteur et inventeur amateur, n'avait pu obtenir la permission d'entrer dans l'édifice avant le discours du duc. Il s'est dissimulé dans les arbustes environnants. On l'a conduit au poste de police pour l'interroger.

La reine n'accompagnait pas le duc à ce moment. Elle prenait part à un déjeuner parlementaire, après avoir tenu une séance du Conseil privé, la première présidée en Nouvelle-Zélande par un monarque régnant.

La reine a antérieurement posé la pierre angulaire de la nouvelle cathédrale anglicane de St-Paul, à Wellington. Ce temple va remplacer la vieille église de bois, qui date de 88 ans.

Dans son discours devant les savants, le duc a fait ressortir les "énormes avantages" qu'on pourrait obtenir en mettant en commun les ressources des pays du Commonwealth dans le domaine des recherches appliquées pour fins militaires.

Les avalanches font 86 morts, en Europe

135 personnes disparues

VIENNE, 13 — (Paf) — Des milliers de secouristes s'efforcent aujourd'hui de recouvrer au moins 135 personnes qui sont toujours enfouies sous la neige et les ruines dans les Alpes de l'Autriche occidentale et de la Suisse où de grosses avalanches se sont récemment produites. Dans ces deux pays, de même qu'en Bavière allemande, on signale déjà 86 victimes.

On n'a signalé durant la nuit que de légères avalanches et le temps plus froid laisse espérer que les glissements de bancs de neige cesseront. Mais un météorologiste de Vienne a laissé entendre que les températures moyennes de l'Autriche occidentale sont encore bien au-dessus de la moyenne et que le danger n'est pas encore complètement disparu.

Voici le nombre des victimes, par pays, des avalanches qui ont commencé lundi à la suite de la pire tempête de neige de l'hiver:

Autriche: 62 morts, 131 disparus.
Suisse: 18 morts et quatre disparus.

Bavière allemande: morts.

Le centre de la catastrophe est la vallée Walser longue de 12 milles, en Autriche occidentale, près de la frontière suisse. Des centaines de secouristes sur skis, venant de l'Autriche, de la Suisse et du Liechtenstein travaillent en toute hâte pour retrouver les morts et les blessés dans les maisons du village de Blons ensevelies sous deux grosses avalanches.

Les rapports provenant des premiers secouristes à atteindre la vallée signalent que 28 personnes sont mortes, que 72 autres sont disparues et que 23 sont gravement blessées. Des hélicoptères de l'armée américaine attendent en Allemagne et en Autriche les instructions pour décoller et porter secours aux régions dévastées.

À Dalaas, dans le secteur de Voralberg de l'Autriche, huit personnes manquent toujours à l'appel. Une forte avalanche survenue hier a enseveli la gare et un train stationnaire. Cinq personnes ont perdu la vie sous la neige et 36 autres, dont des blessés, ont été sauvées. Des centaines de policiers

continuent leurs recherches dans les villages éprouvés. De nombreux Autrichiens, des touristes et des alpinistes aident aux recherches.

Dans les Alpes bavaroises de l'Allemagne, les gens respirent plus à l'aise par suite de l'arrêt de la neige et on ne signale aucun autre glissement.

Les autorités suisses signalent que le danger de nouvelles avalanches disparaît mais plusieurs hameaux de montagne sont encore isolés. La circulation ferroviaire est revenue normale en Suisse.

On attribue à l'Institut suisse de recherches sur la neige le fait que le nombre de morts dans ce pays est si bas. L'Institut avait émis des bulletins d'avertissement. La plupart des villageois avaient quitté leur foyer en temps.

A l'Engineering Institute

L'Engineering Institute of Canada tiendra une séance régulière demain soir, jeudi, 14 janvier, à 8 h. 15 à ses quartiers, 2050, rue Mansfield. A cette occasion, il y aura présentation d'un film documentaire illustrant les expériences conduites par le United States Highway Research Board, de concert avec plusieurs autres organisations, pour déterminer l'effet produit par les charges mobiles sur les chaussées en béton.

Cette séance sera sous la présidence de M. E. Gohier, directeur-général et ingénieur en chef au ministère de la Voirie de la province de Québec.

72 morts par la tempête aux E.-U.

NEW-YORK, 13 — (Paf) — La pire tempête de neige à éprouver depuis cinq ans les grandes cités de la côte est allée se perdre en mer hier. On prédit maintenant des températures inférieures à zéro.

Au moins 72 personnes ont perdu la vie de la Nouvelle-Angleterre à Washington durant la tempête. La plupart ont succombé à des attaques cardiaques. D'autres ont péri au cours d'accidents de la circulation.

La tempête, qui avait commencé à se faire sentir dimanche, s'est éloignée hier après avoir déversé de 10 à 15 pouces de neige.

Les grandes cités de New-York, Philadelphie et de Boston ont été cruellement touchées. Le transport, les affaires et la circulation se sont ressentis de la chute de neige.



PLUSIEURS PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES DE SECTION de la Société St-Jean-Baptiste, se sont rencontrés hier pour discuter des problèmes communs de l'organisation centrale du mouvement. Ci-dessus, on remarque, assis: MM. Roméo Bolduc, secrétaire du comité régional du centre; Paul Leclair, directeur général; Fernand Drapeau, président du Centre; Léon Trépanier, président des membres à vie; Henri Bouchard, président de la section Notre-Dame; Charles Dupuis, président de Saint-Enfant-Jésus; deuxième rangée, à l'arrière: Adélard Constant, président de la section Duvernay; Maurice Primeau, directeur régional; Lucien Mallette, directeur régional;

René Auclair, vice-président de la section Henri Bourassa; Paul Desjordy, président de la section Henri Bourassa; Henri Miron, président de Sainte-Marguerite-Marie; Georges Desjardins, président de Lionel Groulx; Pierre Gagnon, président de Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement; Charles Poirier, secrétaire du Saint-Sacrement; Marcel Lambert, président de Saint-Jacques; Edouard Mathieu, président de Saint-Pierre-Claver; François Wilhelmy, président de Louis-Hébert; Gérard Desautels, président de Côte-Cherrier; René Bonin, président de Saint-Stanislas; Joseph Blouin, président de Papineau était absent.